

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Université Saad Dahleb de Blida 01
Institut d'architecture et d'urbanisme
Laboratoire :ETAP



Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de Master en Architecture

Option : Architecture et Habitat

Réalisé par : Melle : BOUREZG OUM HANI

Espace public : entre conception et usage

Revalorisation urbaine : le cas d'une place publique a M'SILA

Soutenu le 23 juillet 2019 devant le jury :

Dr. AIT SAADI Hocine
Mr SEDOUD Ali
Mr derder mustapha
Mr boulegbar toufique

Université De Blida 1
Université De Blida 1
Université De Blida 1
Université De Blida 1

Encadreur
président
examineur
examineur

Année académique : 2018/2019

Remerciement

Au terme de cette étude, je remercie avant tout Dieu le Tout Puissant, de m'avoir donné la foi et le courage et de m'avoir guidé pour l'accomplissement de ce travail.

J'ai l'honneur de remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, je cite en premier lieu, mon encadreur Dr. Ait Saadi Hocine je la doit mon profond respect pour ses précieux conseils, son aide et sa disponibilité. Je remercie vivement les Professeurs de mon option Habitat et toute l'équipe pédagogique de L'institut.

Mes sincères remerciements vont à mes collègues pour toute leurs aides, je cite : jamel .ahlem.iman.halima
.basma.asma.samir.meriem .amira.

Dédicace

Je dédie ce travail de mémoire à ceux qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui et ne cessent de me soutenir et de m'encourager :

A ma chère famille, qui m'ont toujours poussé et motivé dans mes études

A tous mes ami (e)s et collègues pour tout leur aide et leur solidarité

A tous les professeurs qui m'ont aidé et m'ont accordé leur confiance.

Et à toutes les personnes qui me tiennent à coeur
Je vous remercie du fond du coeur.

Merci

Résumé

L'espace public d'une ville fait l'objet de plusieurs recherches pluridisciplinaires en architecture, urbanisme, en sociologie, en économie et en politique... il a joué toujours un rôle central dans la structure de la ville, comme l'élément fondateur de l'identité d'une ville.

La présence de l'espace public au sein des villes est indispensable au bien-être des usagers, car son absence se présente comme un phénomène qu'il faut analyser.

A l'instar de toutes les villes d'Algérie ; les espaces publics de la ville de M'sila, vivent un usage varié et souffre de la marginalisation. Les habitants de cette ville ressentent un manque en matière de cet espace à cause de l'absence d'aménagements spécifiques, de gestion, et d'une vraie attention à cet espace. L'exemple de la place el ksob est un témoin vivant sur ces problèmes. Alors on a opté pour une étude qui focalise l'analyse sur cet espace, sa localisation, ses composantes et ses relations avec son environnement afin d'examiner les usages variés.

L'objectif de cette étude est ainsi de connaître l'influence de l'organisation spatiale de cet

espace public d'équipement, de mobilier urbain, de végétation...etc. » sur la sensation des usagers, leur pratique, activités et fréquentation au sein de cet espace, et aussi connaître sa relation avec les espaces environnants comme la cité administrative et la cité ouaoua elmadani logements .Notre objectif est d'apporter un nouveau paysage urbain à cet espace afin de le revaloriser d'une manière à lui redonner son rôle initial et son aspect convivial.

Mots clés :

L'espace public-usager- marginalisation- aménagements- boulevard- environnement- l'organisation spatiale- mobilier urbain- paysage urbain- revaloriser-sociabilité-

Abstract

The public space of a city is the subject of several multidisciplinary research in architecture, urban planning, sociology, economics and politics... it has always played a central role in the structure of the city, as the creating element of the identity of the city.

The presence of public space in cities is important to users because his absence is as a phenomenon that must be analyzed.

Like all cities of Algeria ; the public spaces of M'sila live a varied use and suffers from the marginalization. The people of this city face a great lack in this area because of the absence of specific adjustments, management, and real attention to this space. The avenue is a real example for this problem. So that we have decided to focus the study on that space, its localisation, its components and relations with the enviroment in order to to discuss various uses.

The objective of this study is thus to know the influence of the spatial organization of this public space equipment, street furniture, vegetation ... etc. "The feeling of users, their practice, and attendance activities within this space, and also about his relationship with the surrounding areas like this by the city .Our goal is to bring a new urban landscape in this area in order to upgrade a way to restore its original appearance and its friendly role.

Key words :

The public space-user- marginalization- planning- avenue- enviroment- spatial organization- urban furniture –urban landscape –revaluate.-sociabilation.

ملخص:

الفضاء العام للمدينة هو موضوع العديد من البحوث متعددة التخصصات في الهندسة المعمارية والتخطيط الحضري وعلم الاجتماع والاقتصاد والسياسة لطالما كان للفضاء دورا محوريا في بنية المدينة ، باعتباره عنصرا مؤسسا لهوية المدينة .

إن وجود الفضاءات العامة في المدن ضروري لرفاهية المستخدمين ، وغيابه يعتبر ظاهرة لا بد من دراستها بشكل جيد، مثال أغلبية المدن الجزائرية يعتبر الفضاء المعماري لمدينة المسيلة يواجه استخدامات متعددة كما انه يعاني من مشكلة التهميش حيث أن أغلب السكان يعانون من نقص بالنسبة لهذا الفضاء المعماري بسبب غياب التخطيطات اللازمة إضافة إلى قلة الاهتمام بهذه الأماكن نأخذ على سبيل المثال طريق 20 أوت الذي يعتبر مثلا حيا على المشاكل سابقة الذكر لهذا قمنا بدراسة تتركز على هذا النوع من الفضاءات وموقعها ومحيطها من أجل فحص مختلف الاستعمالات لهذه الأماكن.

الهدف من هذه الدراسة هو معرفة مدى تأثير التنظيم المكاني لهذا الفضاء على المستعمل ونشاطاته في هذا الفضاء وأيضا معرفة علاقته بالمحيط الخارجي، الهدف هنا يعتمد على خلق محيط معماري جديد من أجل إعطائه طابع حيوي.

الكلمات المفتاحية :

الفضاء العام- المستخدم- التهميش - تخطيط- طريق- المحيط التنظيمي المكاني- المشهد الحضري -الأثاث الحضري-إعادة التقييم-

TABLE DES MATIÈRES

Remerciement.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	IV
ملخص.....	V
Table des matières.....	VI

approche Introductif

Introduction générale	01
1-Problématique générale	02
1-1- Problématique spécifique.....	03
1-2- Hypothèses de la recherche.....	05
1-3- Objectifs de la recherche.....	05
1-4- La méthodologie de travail	05
2-La structure de mémoire	06

Chapitre : 01

Espace public urbain

Introduction	09
1-1- L'espace Urbain	09
1-1-1-Définition l'espace urbain	09
1-1-2- Les caractères de l'espace urbain	09
1-1-3- Les parties constituantes de l'espace urbain	10
1-2- l'espace urbain public	10
1-2-1-Les échelles des espaces publics	11
1-2-2-Les angles de lecture de l'espace public	11
2-2-1-Une lecture spatiale et paysagère.....	11
2-2-2-Une lecture juridique.....	11
2-2-3-Une lecture urbaine et sociale.....	12
1-2-3- les types de l'espace publique	12
2-3-1- La rue.....	12
2-3-2-La ruelle.....	12
2-3-3-l'avenue	12
2-3-4-place public.....	13
2-3-5- les jardins publique.....	13
2-3-6- les Aires de jeux.....	14
2-3-7- Le boulevard	15
2-3-8 Le passage	18
2-3-9 Les voies urbaines	19
2-3-10- Le parc urbain.....	19
2-3-11- La place	20
Conclusion	24

Chapitre : 02

Valorisation de l'espace urbain étude sur le concept valorisation

Introduction.....	26
2-1.Interventions Urbaines	26
2-1-1-Mode D'intervention Urbaine	26
1-1-1- La requalification urbaine.....	26
1-1-2- La revalorisation urbaine.....	26
1-1-3- La revitalisation urbaine	27
1-1-4- Le renouvellement urbain.....	27
2-2 Les outils d'amélioration urbain	27
2-2-1-La réorganisation urbaine	28
2-2-2- La rénovation urbaine	28
2-2-3 La restauration urbain	28
2-2-4 La restructuration urbaine	28
2-2-5 La densification urbaine	29
2-2-6 L'extension urbaine.....	29
2-2-7 La réhabilitation urbaine	29
2-3 Valorisation urbain	29
2-4 Les étapes valorisation urbaine	31
2-5 Objectif général	31
2-6 La Procédure	32
2-7-Axes d'intervention prioritaire	33
Conclusion.....	34

Chapitre :03

La conception et l'usage

Introduction.....	36
3-1. La conception	36
3-1-1-Définition La conception	36
3-1-2 –les paramètres qui influencent la conception	36
3-1-2-1-la mobilité	36
3-1-2-2-L'usage	36
3-1-2-3 socialité.....	37
3-1-2-4-L'identité	37
3-1-3-Les acteurs intervenants dans la conception	37
3-1-3-1-Les acteurs économiques	37
3-1-3-2-Les acteurs politiques.....	37
3-1-3-3-Les acteurs professionnels	38
3-1-4 –les formes de conception	38
3-1-4-1-Les édicules	38
3-1-4-2 Les édicules de la vie sociale	40
3-1-4-3-Le mobilier urbain	41
3-1-4-4-La matérialisation d'une conception	43
3-2-conception l'espace public	46

3-2-1-Les étapes de la conception.....	46
3-2-2- Les difficultés de la conception.....	47
3-3- L’usage	48
3-3-1-définition d’usage	48
3-3-2-Les relations entre fonction, forme et usages	48
3-3-3- les formes d’usage	49
3-3-3-1-Les aspirations et les besoins	49
3-3-3-2-Le vécu d’un espace public dans la ville	50
3-3-4- Relation entre la conception et l’usage.....	50
Conclusion.....	54

Chapitre 04 : analyse des exemples

Introduction.....	56
Analyse des exemples	56
4-1- Exemples 01	56
4-1-1 Projet d’une nouvelle Place Gérald-Godin.....	56
4-1-2-Les éléments de design	57
4-1-3-Propositions.....	59
4-2- Exemple 02	60
4-2-1 Situation Nørrebro (Danemark).....	60
4-2-2-Analyse séquentielle.....	61
4-2-3- silhouette de l’espace.....	61
4-2.4- la mobilier urbain.....	62
4.2.4.1-on carrée rouge.....	62
4.2.4.2 le Green Park.....	63
Synthèse.....	63
Conclusion.....	64

Chapitre: 05 Corpus D’étude ville de M’s

Analyse urbain	66
5-1-Présentation de la ville	67
5-1-1-présentation de la wilaya de m’sila.....	67
5-1-2-situation géographique.....	67
5-1-3-Les données physiques et climatiques.....	68
5-1-3-1-le climat.....	68
5-1-3-2- pluie.....	69
5-1-3-3- les vents et le sirocco	69
5-1-3-4- Les températures	70
5-1-4- Développement de centre-ville par rapport les périodes	70
Synthèse.....	70
5-2- Motivation du choix de site	71
5-3- Analyse de site d’intervention	72
5-3-1- Aspect physique.....	72

5-3-1-1- Site et Situation	72
5-3-2 L'Armature Urbaine	74
5-3-2-1 les éléments structuraux.....	74
5-3-3 circulation piétonne.....	75
5-3-4 circulation mécanique	76
5-3-5 état de foncier	76
5-3-6- l'accessibilité.....	77
5-4- les espaces urbains	78
5-4-1- aspect architecturale	79
5-4-1- 1- Etude des façades urbaines	79
5-4-1-2- Equipements et activités urbaines	80
5-4-1-3- Etat des lieux	81
5-4-1-4- Les potentialités de site.....	81
Synthèse	82
Conclusion.....	87
5-5- Démarche conceptuelle.....	88
5-5-1- Des objectifs liées au programme	89
5-5-2- Des objectifs liées au site	89
5-5-3- Les objectifs du projet	89
5-6- Démarche du projet.....	90
5-6-1- Les enjeux urbains.....	90
5-6-2- Les objectifs.....	90
5-7- Les Stratégies et les recommandation.....	92
5-7-1 Principe d'aménagement.....	93
5-7-2- Proposition d'aménagement.....	93
Conclusion.....	100
Conclusion générale.....	102
Bibliographie.....	105

LISTE DES FIGURES

Chapitre : 01

Espace public urbain

Figure1. 1: La rue de Tunisie.....	12
Figure 1. 2: l'avenue de parais.....	13
Figure 1. 3: Alger Vu sur place des martyres.....	13
Figure 1.4: jardin Luxembourg	14
Figure 1.5: Air de jeux Danemark.....	14
Figure1.6: boulevard de paris.....	15
Figure 1.7:Plan de masse Paris.....	15
Figure 1.8 : Plan de masse Paris.....	16
Figure 1.9 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 24.....	17
Figure 1.10 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 32M.....	17
Figure 1.11 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 40M.....	18
figure 1.12: Passage de Moulinet à Paris.....	18
Figure1. 13: la voie de liberté	19
Figure 1.14: parc Jouvet valence.....	20
Figure1.15 Alger Vu sur place des martyres.....	20
Figure1.16 Les places attenantes.....	22
Figure1.17 les types de place.....	23

Chapitre : 02

Valorisation de l'espace urbain étude sur le concept valorisation

Figure :2.1 la procédure de valorisation.....	32
---	----

Chapitre :03

La conception et l'usage

Figure 3.1 : Les édicules monumentaux.....	39
Figure3. 2 : Les édicules publics.....	40
Figure 3.3 : Les édicules de la vie sociale.....	41
Figure3.4 ; Le mobilier urbain	42
Figure 3.5 : Les bancs de façades	44
Figure 3.6 Le détail architectural.....	45
Figure 3.7 : modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et Usage chez.....	49

Figure 3.8 La relation entre la conception et l’usage de l’espace.....	51
Figure 3.9 la production de l’espace et leur pratique.....	51
Figure 3.10 conception et pratiquer l’espace.....	52

Chapitre :04

analyse des exemples

Figure 4.1 place public Montréal, Québec	57
Figure 4.2 programme d’aménagement	58
Figure 4.3 :intégration de toits verts	58
Figure 4.4 : Ouverture de la place.....	59
Figure 4.5 : vue d’ensemble	59
Figure 4.6 : Plan de masse superkilen	60
Figure 4.7 : parc urbain Superkilen.....	60
Figure 4.8 : une parc urbain Superkilen	61
Figure 4.9: mobilité urbain place NØrrebro,.....	62
Figure 4.10 : mobilité urbain place NØrrebro.....	63
Figure 4.11 : mobilité urbain place NØrrebro.....	63

Chapitre : 05

Corpus D’étude ville de M’sila

Figure 5.1 : le PDAU de la vile de m’sila.....	66
Figure 5.2 : schéma représente la situation de la ville.....	67
Figure 5.3 schéma représente la situation géographique.....	67
Figure 5.4 :représente le milieu bioclimatique de la wilaya.....	68
Figure 5.5 : représente les vents dominats.....	69
Figure 5.6: L’environnement immédiat	71
Figure 5.7 :Schéma présente le site d’intervention.....	72
Figure 5.8 : Schéma présente les limites.....	73
Figure 5.9: vue aérienne sue la place	73
Figure 5.10: Vue sur les nœuds et les axes structuraux.....	74
Figure 5.11 : schéma présente la circulation piétonne	75
Figure 5.12 : schéma représente la circulation mécanique.....	76
Figure 5.13: Vue sur l’espace public	77
Figure 5.14 : Vues sur la place	78
Figure 5.15: Vue sur l’espace public.....	79

Figure 5.16: Vue sur le boulevard urbain.....	79
Figure 5.17 :des vues sur les équipements.....	80
Figure 5.18:schéma représente l'analyse fonctionnelle.....	81
figure 5.19 :schéma les axes structurants de la ville.....	82
Figure 5.20 des vues sur la place (état actuel).....	83
figure 5.21: des schémas présente les inconvénients De site d'intervention.....	84
Figure 5.22: Vue sur l'hôtel.....	85
Figure 5.23: Vue sur les équipements.....	85
Figure 5.24 : vue sur les espaces verts de la place.....	86
Figure 5.25 : vue sur le commerce existant.....	86
Figure 5.26 : schéma représente l'état actuel de centre ville de M'sila	91
Figure 5.27 : schéma représente la proposition de l'équipement dans le site.....	92
Figure 5.28 : L'idée et la démarche conceptuelle.....	93
Figure 5.29 :plan d'aménagement	94
Figure 5.30: vues en 3d sur les placettes.....	95
Figure 5.31 :vues en 3d sur les kiosques et les espaces ombrés.....	96
Figure 5.32 :vues en 3d sur les passages piétonnes et les aire de jeux.....	97
Figure 5.33 :vues en 3d sur le mur de clôture.....	98
Figure 5.34 : vues sur l'entrée urbaine de la place.....	99

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre :03 **La conception et l'usage**

Tab 3.1 : L'analyse conceptuelle.....	53
---------------------------------------	----



approche Introductif

Introduction générale

La ville est souvent assimilée à un lieu d'échange et de partage, qui fait naître la recherche d'urbanité comme principe essentiel de compréhension et de mesure du caractère social de l'espace.

« Les villes se transforment, évoluent, muent, changent de forme, de fonction et d'organisation dans le temps et dans l'espace. À l'origine de ces mutations, un ensemble complexe de bouleversements structurels en tout genre. Ceux-ci peuvent être économiques, politiques, culturels ou encore technologiques. La plupart du temps ces bouleversements laissent des traces visibles sur le tissu urbain » [Federico schiffrin, assistant-doctorant à l'institut de géographie, université de Lausanne]¹

Ainsi l'**espace public** est venu prendre une place en premier plan, notamment dans la manière de le créer et de le concevoir, en tant qu'espace fédérateur d'activités et support visible de mixité et de partage dans la ville.

Quelle que soit la forme : rue, square, place ou même jardin ; il s'agit d'espaces ouverts publics conçus pour être des lieux accessibles pour tous , où se déroulait la vie collective des citoyens, et sont souvent porteurs de symboliques et d'identité dans la ville.

A l'heure où la société tend à se libérer et affirmer son existence en ville la place publique en tant que tel, doit être mise en question et révisée comme étant porteuse et déterminante de développement social. Ainsi, Plusieurs espaces publics ont supporté l'expression du peuple et ont marqué la vie sociale : parler de la place et de la rue est devenue un partage devant être aujourd'hui mis en évidence tout en dépassant le caractère formel.

Dans la littérature urbaine, la place souvent décrite comme un espace public ouvert est une œuvre générique d'essence collective associée à la notion de « vivre ensemble », une notion qui caractérise la sphère urbaine et traduit l'urbanité.

A travers l'histoire, la place publique œuvre au débat, au partage et à la tolérance a joué le rôle du moteur de vie démocrate et de citoyenneté dans les grandes villes depuis l'antiquité. Son rôle était régit par sa situation, sa forme et sa symbolique. Aujourd'hui avec le renouvellement social qui aura ses répercussions sur la ville on s'attend à ce que la place publique soit un déterminant de l'avenir de nos villes.

Quelles réalités présentent aujourd'hui les places publiques au cœur de la vie urbaine ? sont elles vraiment génératrices d'urbanité ? surtout qu'elles connaissent un renouvellement dans les recherches fonctionnelles et de traitement voire du Design de l'espace extérieur urbain...et qu'on voit apparaître de nouveaux concepts d'aménagement régit surtout par un

¹ Federico schiffrin, assistant-doctorant à l'institut de géographie, université de Lausanne.

besoin de déplacement, de mobilité, de marketing ou même de promouvoir l'art en ville qui à s'exprimer. Nous entendons parler de jardins parkings, des places parking et des parkings paysagers ainsi que des places théâtres...

Toutefois la mise en œuvre d'une place publique est accompagnée d'une situation urbaine programmée de vie en dehors des murs, alors qu'en réalité nous apercevons que ces lieux ne sont pas socialement tous "réussit " et que plusieurs places ne sont même pas utilisées alors que d'autres sont appropriées et font objet de référence chez les citoyens.

Penser l'urbanité dans une place publique est à la fois un enjeu de qualité de vie, de communication et d'organisation spatiale qui conduit à poser une série de questions corrélées se rapportant à la définition de l'objet social dans la place ou même de saisir et qualifier l'ambiance de l'espace dans sa dimension sociale.

Il est intéressant de montrer à cette cause qu'au-delà de l'espace à proprement parler, il y a une sorte d'appropriation et d'identification du lieu par les citoyens, véhiculées par tous ce qui porte le projet de formes à liens riches en signes codifiées et compréhensibles par l'individu qui pratique l'espace.

1- Problématique générale

L'espace public est au cœur du projet urbain car il est reconnu comme l'élément coordinateur et structurant du tissu urbain. A travers des séquences d'espaces différents, il permet le contrôle et la cohérence de l'ensemble et favorise l'articulation du tissu. A travers l'espace public il s'agit d'assurer la continuité qualitative immédiate ainsi que la permanence dans la longue durée de son tracée. L'espace public doit être pensé en termes de continuité et de hiérarchie, d'économie et d'efficacité, et bien évidemment de qualité concernent l'aménagement et les usages.

"La ville moderne nous enseigne qu'il ne sert à rien de ruser : les constructions les plus neutres en disent long, elles aussi. Ici, d'un urbanisme abandonné au seul jeu de la spéculation immobilière ; là, du sort fait au logement du plus grand nombre, ailleurs encore, de l'art réduit au privilège de quelques-uns. Qu'on le veuille ou non, construire c'est prendre parti "¹

Mitterrand, F. (1989, in « Architectures capitales : Paris 1979-1989 », Paris, Éditions Electra Moniteur.

Les villes du monde ne cessent de s'accroître, poussant toujours leurs limites encore plus loin, par la création de nouveaux quartiers, de nouvelles cités, et allant même jusqu'à la création de nouvelles villes. Du coup, d'importantes surfaces, notamment agricoles, ont été

¹ Mitterrand, F. (1989, in « Architectures capitales : Paris 1979-1989 », Paris, Éditions Electra Moniteur.

urbanisées pour répondre aux besoins incessants et urgents de la ville en logements, en services et équipements. En Algérie et après l'indépendance, une crise urbaine indiscutable due à la mauvaise adoption des politiques urbaines « c'est-à-dire la mauvaise intégration de ces principes de l'urbanisme moderne (les instruments d'urbanisme) aux cultures et traditions locales », et comme conséquence de ces aménagements mal contrôlés, et mal adaptés un espace public médiocre et non contrôlable nait.

Le traitement des espaces publics est d'autant plus crucial que leur durée de vie est plus importante que la plupart des autres réalisations. Ainsi, quand on décide de réaménager une place, on se situe dans le long terme car l'espace public évolue moins vite que le restée. Pour cette raison, l'espace public joue un rôle primordial dans la structuration de l'espace urbain. En plus de répondre aux exigences formulées lors de l'élaboration du projet urbain, il se doit d'être flexible afin de l'adapter aux évolutions futures du site.

-Comment requalifier les espaces public par rapport aux pratiques et usage de son espace ?

-quel mode d'intervention peut accompagner la réaménagement des espace public en vue d'un meilleur usage et une meilleure image de l'espace?

1-1- Problématique spécifique

Aujourd'hui, la ville de M'sila comme toutes les villes du monde fait face à des Problèmes multiples qui portent atteintes au cadre de vie. Elle est confrontée à des malaises de circulation, de déplacement, de discontinuité et à la mauvaise gestion la place publiques en tant qu'espace où se forge la vie publique.

Sans de telles opérations la ville devient pauvre de tout espace de repos, de cohésion sociale la perception de l'espace urbain et figée et sans vie. Pour cela, ainsi l'espace urbain et devenu l'une des préoccupations majeures de la politique urbaine à travers le monde. De nombreux spécialistes se penchent sur ce problème afin de trouver des solutions susceptibles pour améliorer la cadre urbain des habitants à travers valorisation, l'enrichissement et la revalorisation de ces espaces.

L'espace le plus important dans l'espace urbain et la place publique ; espace des manifestations socio-culturelles, nationales c'est l'espace de la joie (festivités) et la colère (manifestation).

"La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons hérité de notre passé

villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche de villes point encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance. A ce titre, elle est plus belle et plus attirante dans nos souvenirs qu'aujourd'hui" (SERFATY.P.K, KAUFFMANN.C, 1974)¹

Sa morphologie, sa forme, son aménagement, sa situation dans la ville, et son traitement par rapport à son environnement diffère d'une place à une autre.

Un autre facteur: les contraintes climatiques, les conditions dures des villes Sahariennes peuvent avoir un impact sur l'intensité d'usage des espaces extérieurs certes dans les mois chauds de l'année ce qui rend le traitement de la place beaucoup plus spécifiques qu'au nord car il est nécessaire de créer micro-climat pour rafraichir et ombrager la place par des pergolas, des espaces bleus et des espaces verts, des écrans artificiel et naturel face aux vents de sable. Dans le présent travail, notre étude sera portée sur de telles réflexions de la forme, pour que l'utilisateur puisse profiter davantage de cet espace.

Nous sommes posés une série de questions afin de rendre à l'espace public

1-comment assurer l'articulation entre la conception et l'usage pour faire un espace public urbain adaptée dans la ville de m'sila?

2-quels sont les enjeux et les acteurs de ces opérations ?

¹ GHERRAZ, Halima. *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (cas des places publiques de la ville d'Ouargla)*.Mémoire de Magister Université Mohamed Khider, Biskra, 2013, p.63

1-2- Hypothèses de la recherche

Alors cette recherche est fondée sur l'hypothèse suivant, qui sera testée :

-Il semble que la conception d'aménagement d'un espace public de la ville influent sur leur l'usage et sa fréquentation.

-Dynamiser l'espace pour qu'il soit fonctionnel tout en intégrant des espaces de loisir, et l'insertion des aires de détente permettent d'attirer des piétons et amènent un dynamisme à la place.

1-3- Objectifs de la recherche

-Préserver et revaloriser l'espace public (la place 1er Novembre) et les activités qui existent par une intervention bien précise.

-Penser à un espace public accueillant et partagé entre les différentes catégories de la population mais plus précisément aux adolescents et aux jeunes.

-Mettre en place des aménagements qui répondent aux besoins des jeunes, et améliorent l'image urbaine et qui respectent l'identité des lieux.

-Renforcer la cohérence urbaine de la place et rendre la place 1er Novembre assez visible.

-Créer des continuités avec l'espace public pour la rendre accueillante et accessible à tous, tant d'un point de vue pratique que d'un point de vue symbolique : l'équipement public comme prolongement de l'espace public.

1-4- La méthodologie de travail :

Le thème de recherche étant cerné et se rapporte à l'usage d'espace public, pour une bonne configuration de travail, on a établi un processus du travail, donc une démarche méthodologique. Le travail a été divisé en deux parties qui sont la partie théorique, et la partie du travail sur terrain, d'analyse et d'interprétation afin de dégager des recommandations opérationnelles.

La partie théorique :

Dont les données ont acquises à l'aide des différentes lectures relatives au thème, donc aux espaces publics urbain en général, et l'espace public en particulier ; elles comportent : un premier chapitre qui consiste en une présentation générale sur les espaces publics urbain. Un deuxième chapitre étudiera sur le concept valorisation. Un troisième chapitre conception et l'usage à partir de la connaissance le paramètre et Les acteurs, les formes et les outillés et Les étapes de la conception, Les difficultés de la conception, les

forme d'usage et relation entre fonction et forme, usage pour donner la relation entre la conception et l'usage. C'est-à-dire les approches théoriques qui traitent la forme urbaine et notamment les espaces publics comme premier point.

2- La structure de mémoire :

Nous avons structuré le présent mémoire de la manière suivante :

Introduction générale :

Elle comporte la présentation de la problématique de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs de recherche, la méthodologie de la recherche, ainsi que la structure de mémoire.

La partie théorique :

Elle présente le cadre théorique et conceptuel de cette recherche, elle se compose de chapitres suivants :

Le premier chapitre :

Dont l'objectif de mieux comprendre les espaces publics urbains, on va présenter les différentes notions des espaces urbains et espace public, les caractères et différents, les formes et composition de l'espace urbain, l'échelle et l'angle, les types de l'espace public importante dans le cadre de la vie quotidienne des habitants.

Le Deuxième chapitre :

On présente le terme de valorisation l'espace urbain et l'étape et l'objectif. Nous présenterons un aperçu historique, pour connaître les différents modes d'appropriation à travers l'histoire et les facteurs qui ont influencé cette appropriation.

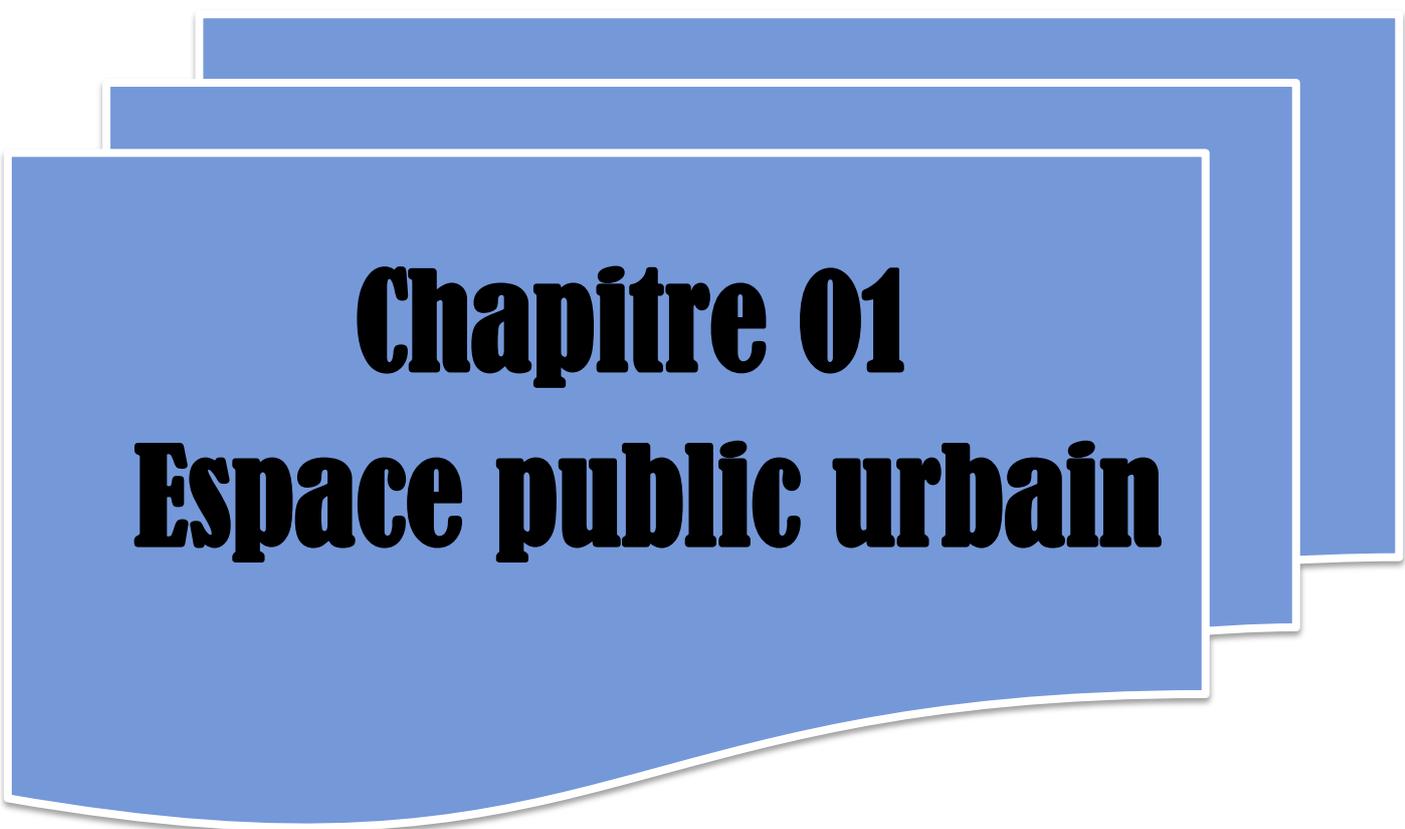
Le troisième chapitre :

Conception et l'usage à partir de la connaissance le paramètre et Les acteurs, les formes et les outils et Les étapes de la conception, Les difficultés de la conception, les formes d'usage et relation entre fonction et forme, usage pour donner la relation entre la conception et l'usage.

Partie pratique :

Le quatrième et cinquième chapitre :

Présentation de l'analyse d'exemple et le cas d'étude (la ville de M'sila), les Données physiques et climatiques Accessibilité et infrastructure de liaison, Présentation de corpus d'étude L'environnement immédiat, Démarche conceptuelle Des objectifs liés au programme et Des objectifs liés au site, Les objectifs du projet.



Chapitre 01

Espace public urbain



“Without good urban public spaces, we are likely to drift into an increasingly privatized and polarized society, with all its concomitant problems”¹

¹ BORIE.A, DENIEUL.F, (1984). Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels, Studies and documents on the cultural heritage; Vol:3, UNESCO.

. Introduction :

Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

Dans le présent chapitre, nous présenterons d'abord Les espaces publics urbain, on va présenter les différentes notions des espaces urbain et espace public, les caractères et différent, les parties constituantes de l'espace urbain, l'échelle te l'angle, les type de l'espace public importance dans le cadre de la vie quotidienne des habitants.

1-1- L'ESPACE URBAIN

Pour une connaissance précise de l'espace urbain, il faut disposer de quelques informations.

1-1-1-Définition l'espace urbain :

L'espace urbain est un continuum physique des agglomérations ; ensemble des espaces construits et libres d'une agglomération, en liaison avec le sol naturel ou artificiel qui les reçoit. Il est ici considéré sous l'angle de la matérialité, notamment sous l'angle du tissu urbain et sous celui de l'espace public, à l'exclusion des aspects de la vie sociale et individuelle. Il comprend le parcellaire, le bâti, les équipements, la voirie, les réseaux, l'organisation spatiale de ces bâtiments, leurs interrelations et leurs relations avec le milieu naturel (végétation, relief, hydrographie).

1-1-2- Les caractères de l'espace urbain :

L'espace urbain possède plusieurs caractères à savoir ¹

1) L'espace urbain est d'abord un espace géométrique qui se définit par des distances, des superficies, des densités. C'est celui des arpenteurs et géomètres-experts, représenté par le cadastre et découpé en parcelles regroupées en ilots.

2) C'est aussi un espace physique qui se caractérise par un relief avec des altitudes, des pentes et ruptures de pentes, la structure géologique de son sous-sol, un climat et des microclimats, par la présence d'eau de surface et souterraine, d'une végétation naturelle ou plantée. Tout ceci constitue ce que l'on appelle le site et de plus en plus l'environnement.

3) C'est aussi un espace-temps déterminé par le temps nécessaire pour se déplacer d'un point à un autre.

² Selon (BATSIE. J et DEZERT. B 1991). La ville, édition Masson, Paris.

4) L'espace urbain est aussi un espace économique avec des variations considérables, même à courtes distances ; des valeurs et des rentabilités.

5) L'espace urbain, au moins dans les grandes villes, constitue un bassin d'emploi avec une structure spécifique de ses emplois, un marché du travail particulièrement dense et varié, où offres et demandes sont journalières et nombreuses.

6) L'espace urbain est un espace commercial avec des natures, des types, une localisation, des densités de commerces. Leur fréquentation suscite des déplacements, et des flux. Ils sont avec leurs vitrines, leurs publicités, leurs clientèles, un élément important du paysage urbain.

7) L'espace urbain est un espace foncier avec une multitude de valeurs, de marchés, d'acteurs : sol constructible ou non, bâti ou à bâtir.

1-1-3- Les parties constituantes de l'espace urbain ¹:

GAUTHIEZ. B, 2003, note dans son livre « Espace urbain vocabulaire et morphologie » les parties constituantes de l'espace urbain :

1-3-1- Les limites de l'espace urbain : Ligne ou objet marquant les confins d'une partie d'espace, surface ou volume, aménagement urbain, unité de plan, etc. elle peut être matériellement repérable ou non, formée d'une discontinuité comme un boulevard, un parc, un canal, un viaduc, une voie ferrée, un relief, un rivage, visuelle comme un front urbain, ou encore administrative, juridictionnelle, foncière.

1-3-2- Le découpage du sol : Le parcellaire est le découpage généralement du sol ou parfois d'un volume, en parcelles. Le parcellaire est établi plus souvent par lotissement que par subdivision parcellaire.

1-3-3- Le bâti : L'ensemble des parties construites des édifices, constitue le bâti. C'est le constituant de base de l'espace urbain. Il comprend : les édifices, les équipements, les bâtiments, les infrastructures, les édicules, etc.

1-3-4- L'espace urbain public : il comprend, les places et les promenades publiques, le système de promenade, l'espace public aménagé, la voirie, les points d'échange entre les voies, l'espace intermédiaire de circulation et la végétation.

1-2- l'espace urbain public :¹

Définition : Selon Philip panerai l'espace public comprend l'ensemble des vois rue et ruelles boulevard et avenues, parvis et places, promenades et esplanade, quais et ponts mais aussi rivières et canaux .berges et plage .cet ensemble s'organise en réseaux afin de permettre la distribution et la circulation.

¹ (GAUTHIEZ. B, 2003). Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

Donc l'espace public est un volume ouvert, extérieurs au architecture, et de tous l'élément Natural ou urbain perceptibles jus 'que à l'horizon depuis ce lieu

1-2-1-Les échelles des espaces publics :

Les espaces publics couvrent des différentes échelles :

2-1-2-A l'échelle de la ville : comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.

2-1-3-A l'échelle du quartier : les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.

1-2-2-Les angles de lecture de l'espace public : ¹

2-2-1-Une lecture spatiale et paysagère :

L'approche spatiale et paysagère de « l'espace public », se rattache à un constat simple vécu par chacun d'entre nous : l'espaces public, qu'il soit jardin, rue, place, belvédère, promenade, est un volume ouvert, extérieur aux architectures, éléments constitutifs d'un paysage, composé de l'espaces lui- même et de tous les éléments naturels ou urbains perceptibles jusqu'à l'horizon depuis ce lieu.

L'espace public, est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu, par chacun et à chaque moment avec une sensibilité différente.

2-2-2-Une lecture juridique

La première conséquence de la volonté de traduire une politique urbaine à travers le projet d'espace public est de nature juridique, car il faut clarifier les règles qui s'appliquent à ce type d'espace. Pour lui assurer la pérennité, le protéger des appropriations particulières susceptibles d'en privatiser durablement l'usage au détriment de l'intérêt de la collectivité, son utilité publique doit être affirmée, et officiellement déclarée.

C'est pourquoi, le rattachement de « l'espace public » au « domaine public », par nature propriété de la collectivité publique, de plus décrété inaliénable, apporte les garanties juridiques de permanence de l'espace dans le temps et dans l'histoire de la cité.

2-2-3-Une lecture urbaine et sociale

« Espace public urbain » : l'étymologie de ces trois mots indissociables témoigne de l'intervention fondatrice d'une volonté humaine, attestée dans les exemples anciens par les écrits de l'époque, authentifiée par la morphologie des vestiges parvenus jusqu'à nous : la ville (urbs) était composée de citoyens (civis) qui créaient pour se rassembler un lieu, une arène (spatium), où confronter librement leur « droit de cité », pour gérer la chose publique

¹ Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, « Les espaces publics urbains : «Recommandations pour une démarche de projet », Arche Sud, Paris 2001

(res publica) et en bénéficier. Cette arène était incluse dans la ville, « enclose » dans le bâti commun.

1-2-3- les types de l'espace publique :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues) ; des espaces verts (parcs, jardins publics,) et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ». ¹.

2-3-1- La rue :

La rue est un espace de circulation dans la ville, structurant les quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activité économique, ce qui en fait une voie du réseau urbain.



Figure1. 1: La rue de Tunisie www.google.com

2-3-2-La ruelle :

Elle est plus étroite que la rue ses dimensions sont fonction du nombre d'habitation les ruelles sont des voies d'accès qui desservent les habitations elles ont un rôle important dans la structure de l'implantation de bâti.

2-3-3-l'avenue :

Généralement bordée d'arbres et de bâtiments, établie théoriquement de façon radiale par rapport au centre d'une agglomération. Elle conduit parfois à un édifice important ou à une place.

¹ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.



Figure 1. 2: l'avenue de paris www.google.com

2-3-4-place public

Espace non bâti, desservi par des voies, affecte aux piéton ou/et ou voiture, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et édifices comme une fontaine ou un obélisque. La place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater.



Figure 1. 3: Alger Vu sur place des martyres. www.google.com

2-3-5- les jardins publique

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édifices et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc.

Le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». La notion du jardin public ne prend son sens contemporain **qu'au XIXème siècle. [1]**



Figure 1.4: jardin Luxembourg : www.google.com

2-3-6- les Aires de jeux

Lors de la conception des aires de jeux, l'objectif prioritaire est d'organiser des espaces de dimensions suffisantes à partir d'un aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger.

- ✓ Le premier impératif de cette organisation concerne la sécurité
- ✓ Le second impératif est de constituer un monde à l'échelle des enfants qui réponde à la logique de leurs jeux et activités



Figure 1.5: Air de jeux Danemark www.google.com

[1] (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

2-3-7- Le boulevard :

Définition du boulevard :

Artère généralement plantée d'arbres, établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération, souvent à l'emplacement ou à l'extérieur d'une enceinte.



Figure1.6: boulevard de paris www.google.com

Classification de boulevard :

-Boulevard périphérique :

- 1-voie large et rapide qui entoure une ville.
- 2-voie de dérivation permanente.

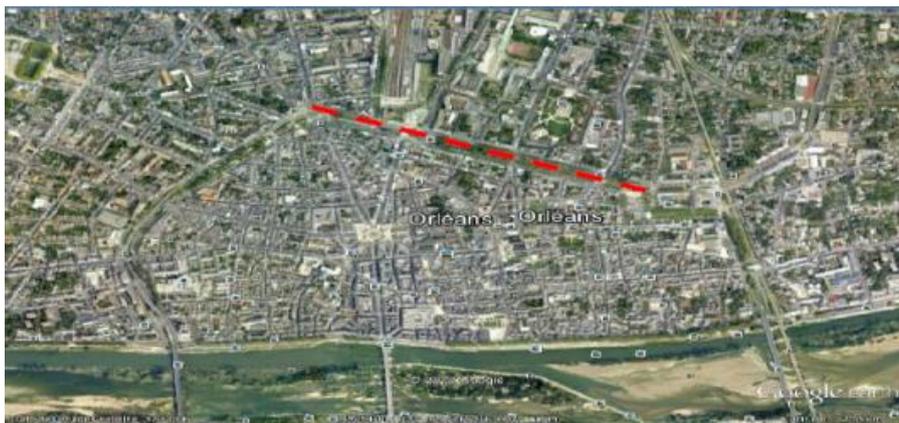


Figure 1.7:Plan de masse Paris www.google.com

-Boulevard centre :

- 1- large voie de communication urbaine plantée d'arbres.



Figure 1.8 : Plan de masse Paris www.google.com

La conception des boulevards :

Pour création d'un boulevard, il dépasse le dimensionnement des voies de circulation pour se demander quelles sont les chances à terme de voir se recréer ces lieux différents. Sans l'illusion que s'y reproduisent dès l'origine les pratiques urbaines des centres anciens mais comme un potentiel l'une ouverture vers l'avenir.

Avec deux ou trois files de circulation dans chaque sens, des stationnements latéraux et des trottoirs plantés, le boulevard ne peut guère avoir moins de 24 M de large. Ce qui ne signifie pas automatique une hauteur de bâti importante (R+7). Le boulevard industriels alignant immeuble et entrepôts, c'est moins le bâti latéral qui compte que l'organisation de la voie elle-même ce dire des boulevards de ceinture de nombreuses villes ou se succèdent des parties ordonnancées et monumentales et d'autres banales et faiblement densifiées que le traitement unitaire de la voie rassemble.

Les composants principaux de boulevard :

-l'Élément végétaux :

Ce sont des éléments naturels tels que : l'arbre, ...etc.

-l'Élément constructifs :

Ce sont de éléments construits tels que : trottoir, piste cyclable, voire des transports....

Équipement de service comme : kiosque, terrasse ouvertes ou fermés, boucher de métro, sanitaire....

-Les l'Élément d'embellissement :

Ils peuvent être Natural :

Les fontaines d'eau, la pierre ou construits : mobilité urbain, les jeux d'enfants.....etc.

Emplacement des lignes de plantation :

*Voies de plus de 24 m de largeur est bordée, sur chaque contre-allée, d'une rangée d'arbres.

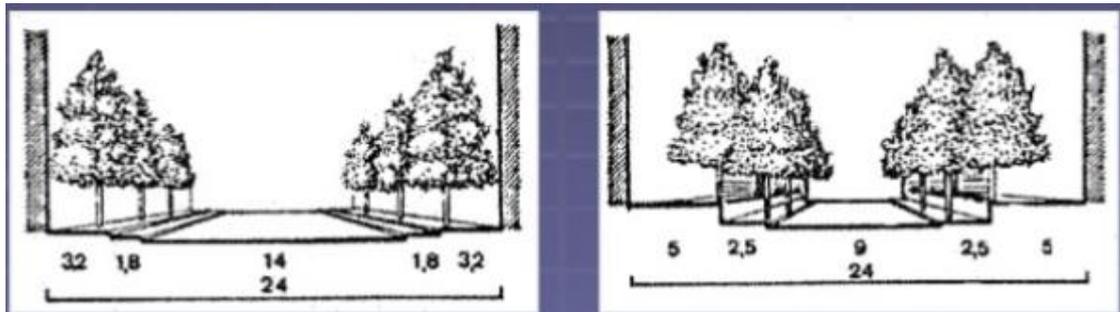


Figure 1.9 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 24

www.google.com

*A partir de 32m Il y a deux rangées d'arbres sur chaque contre allée.

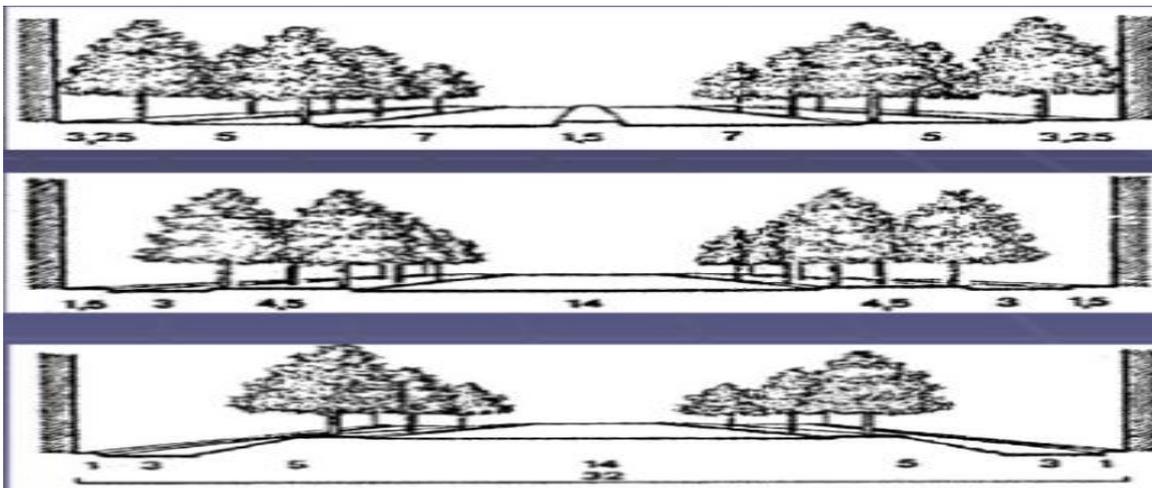


Figure 1.10 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 32M

www.google.com

*Pour les largeurs de plus de 40 m, on établit, en général, un plateau dont le milieu reçoit des plantations, et qu'on sépare, de chaque côté de la façade des maisons, par une chaussée et un trottoir. Dans tous les cas, les lignes d'arbres sont placés à 5m au moins de la façade des maisons; et elles sont éloignées de 1,5m de la bordure des trottoirs.

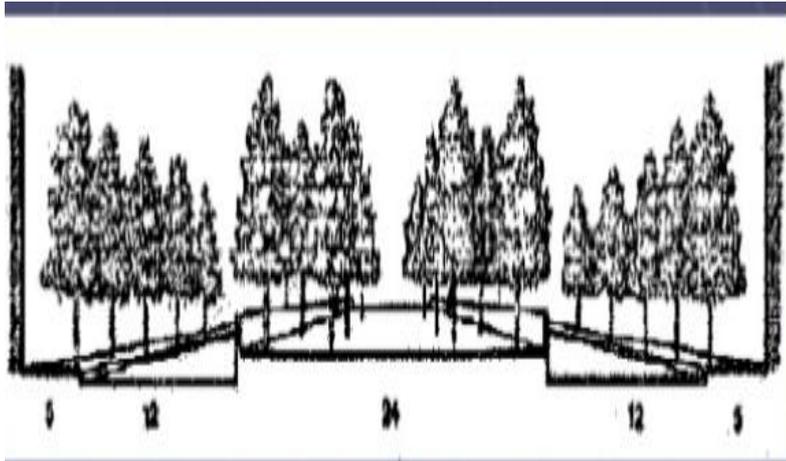


Figure 1.11 Schéma explique emplacement des lignes de plantation plus 40M

www.google.com

2-3-8 Le passage :

Il vient du mot latin « Passus traverser un espace.

Selon le dictionnaire le Robert

passage prend une autre signification, il devient une petite rue interdite aux voitures généralement couverte

(traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères

Donc on peut considérer le passage

pour fonction de raccourcir, desservir, protéger ou faciliter la circulation piétonne de manière privilégiée, il peut être ouvert ou couvert (SAHLI, F, 2009)



Figure 1.12: Passage de Moulinet à Paris [www.google](http://www.google.com)

- 2-3-9 Les voies urbaines :

Du latin « Via » et « urbanus pour aller quelque part.

Selon le Robert « d'une manière générale, la voie publique est tout espace du domaine public destiné à la circulation dans les villes, partie d'une route de route à trois, quatre voies » (SAHLI, F, 2009).

Les voies urbaines peuvent être classées suivant les catégories suivantes

Les voies principales

:Elles sont en dehors des villes agglomérations, elles sont traitées en autoroutes.

Les voies secondaires

:Ce sont les autoroutes urbaines ou les pénétrantes, elles relient le centre à la périphérie ou contournent soit une partie de la ville soit la totalité.



Figure1. 13: la voie de liberté www.google.com

Les voies tertiaires :

On peut appeler tertiaires celles qui desservent le quartier et celle desservent l'îlot

2-3-10- Le parc urbain :

C'est un jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions (Gauthiez .B,2003). D'après Merlin.P.et Choay.

F 2000 «c'est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grandes dimensions.



Figure 1.14: parc Jovet valence www.google.com

Un parc urbain est un endroit de la ville, aménagé en jardin ou forêt, avec une capacité naturelle d'autosubsistance écologique et pouvant desservir une population de plus de 3.000 personnes qui en sont éloignées de moins de 15 minutes à pied



Figure1.15 Alger Vu sur place des martyres. www.google.com

2-3-11- La place :

Le mot place est appliqué à une diversité d'endroits, il peut être attribué à un rond-point, à un carrefour comme la place de l'étoile, caractérisée par sa configuration formelle, à un vaste salon comme la Signoria à Florence, à un champ de foire qui ne tient son appellation que d'une considération occasionnelle. La place possède donc un aspect fonctionnel et formel, pour enlever cette ambiguïté il est nécessaire de présenter les définitions du mot « place » par les différents architectes et urbanistes. Il serait intéressant aussi de retracer l'évolution des

formes urbaines, de signaler les étapes successives qui ont jalonné la ville et qui ont forgé l'image de cet espace qui est la PLACE.

La place publique comme notion :

Du latin "platea" (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et les bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Selon QUATREMER DE QUINCY, ce mot dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment.
- L'espace qu'on aménage à son aspect.
- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ses habitants.
- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

Les types de places publiques :

¹BASTIE. J et DEZERT. B, citent plusieurs types de places :

1- La place :

- **La place promenade** : place à vocation principale de promenade publique. La promenade est facilitée par une forte restriction de la circulation automobile, des aménagements d'accompagnement comme des portiques publics, des terrasses de cafés, des bancs publics, des arbres.

- **La placette** : petite place. Elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, dû par exemple à la destruction d'un bâtiment.

- **La cour publique** : placette à l'intérieur d'un îlot, accessible au public par un passage ou une ruelle ; espace libre public, à l'usage principalement des habitants de l'îlot et pouvant comprendre une aire de jeu. Elle peut être le fruit d'un aménagement planifié portant sur l'ensemble de l'îlot.

2- La place attenante :

Place attachée à un édifice, qui ne peut se concevoir en dehors de l'édifice dont elle est une extension constitutive, du fait de la complémentarité en matière d'usage, de composition et de perception qui unit le plein et le vide. Dans les places attenantes on distingue :

- **La place-parvis** : place attenante formant un dégagement devant la façade latérale d'un édifice important ou remarquable. Mot dérivé de parvis. La place est entièrement orientée vers l'édifice qu'elle accompagne.

¹BASTIE. J et DEZERT. B, (1980). L'espace urbain, édition Masson, Paris

- **Le parvis** : espace libre plan, en forme de petite place, ménagé devant l'entrée de certains édifices importants, généralement délimité par une barrière ou un garde-corps. A l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade principale d'une église.

La place cimetière : place attenante à un lieu de culte. Elle prend généralement la forme d'une place entourant, totalement ou en partie, une église. En milieu urbain dense, elle n'est souvent plus présente que sur un ou deux côtés de l'édifice.

La place cimetière La place parvis Le parvis



Figure1.16 Les places attenantes. : www.google.com

3- La place fermée :

Place présentant un cadre architectural clos de tous côtés, sans ouverture de perspectives lointaines. Elle n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y a pénétré.

La fermeture peut aussi être obtenue par le moyen de portiques publics continus, de barrières ou d'arcs monumentaux.

- **La cornière** : disposition des bâtiments d'angle d'une place fermée de telle façon qu'aux étages, leurs angles se touchent ou soient espacés de quelques décimètres, et qu'un passage soit réservé au rez-de-chaussée pour les voitures et les piétons.

4-La place ouverte :

Place où l'on a aménagé, dans l'ensemble des bâtiments qui la bordent, des ouvertures sur de vastes perspectives. GAUTHIEZ. B, (2003), cite deux types de places ouvertes :

- **La place carrefour** : place où l'espace occupé par le croisement des voies est prédominant.

- **Le rond-point** : place circulaire ou demi-circulaire, ovale ou demi-ovale, ou même octogonale ou demi-octogonale. Le mot désigne à l'origine dans le vocabulaire des jardins, un point de rencontre d'allées rayonnantes. Généralement un édicule (sculpture publique, fontaine, etc.) est placé en son centre.

5 La lice :

Place en forme de tronçon de boulevard, établie sur l'emplacement du fossé longeant l'enceinte d'une ville.

6-L'esplanade :

Vaste place ouverte, parfois attenante à un grand édifice militaire, souvent plantée de quinconce, d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine.

7- Le champ de foire :

Vaste place dégagée, peu plantée d'arbres en dehors de son pourtour, parfois revêtue d'une pelouse, destinée à accueillir des foires. Elle est en règle générale placée à la périphérie d'une agglomération, du fait de l'importance de l'emprise nécessaire.

La place ouverte Le champ de foire L'esplanade



La place ouverte



Le champ de foire



L'esplanade

Figure1.17 les types de place . : www.google.com

Conclusion :

L'espace public constitue un bien commun. IL est l'étendue sur laquelle tout individu a un droit d'accès et de circulation. Elle possède des aspects fonctionnels et formels. En ce qui concerne l'aspect formel, l'espace public peut prendre plusieurs formes : rectangle, carré, régulière, irrégulière, ouverte, fermée,.... Fonctionnellement, l'espace public est un lieu de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : espace de circulation, espace de jeux et de loisirs, espace de rassemblements et de rencontres. L'observation montre que différentes populations, s'approprient l'espace public de différentes façons.

Chapitre : 02

Valorisation de l'espace urbain

étude sur le concept valorisation

Introduction :

Après la seconde guerre mondiale, le monde doit résoudre les problèmes de la reconstruction de la ville et absorber la crise du logement. Ces problèmes qui touchent tous les secteurs de la ville doivent être gérés et maîtrisés, et cela par le biais d'une nouvelle politique de gestion et valorisation de l'urbain. De ce fait divers dispositifs en matière politique foncière de l'habitat et d'urbanisme encadrent la production urbaine.

Dans le présent chapitre, nous présenterons la définition de valorisation, nous citerons les bases réglementaires, ainsi que sont les types et l'étape, les objets et La Procédure. On aborde aussi le développement durable et comment l'intégration

2-1.Interventions Urbaines :

La ville s'appuie sur un ensemble de modes d'intervention urbaine, ces derniers ainsi que leurs outils et opérations sont comme suit :

2-1-1-Mode D'intervention Urbaine :

1-1-1- La requalification urbaine :

Les objectifs de la requalification sont d'une part de résorber l'habitat indigne, d'autre part de remettre sur le marché des logements vacants et de lutter contre la précarité énergétique, tout en maintenant la mixité sociale. Cela passe par la requalification des espaces publics, la rénovation, la réhabilitation des immeubles aux normes énergétiques les plus performantes et l'installation de nouveaux équipements.

Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. (Charte de Lisbonne 1995).

1-1-2- La revalorisation urbaine

Le concept de revalorisation urbaine signifie la reconsidération d'une région d'une place ou d'un édifice, sous le titre d'un plan de mise en valeur, c'est-à-dire leur redonner leurs valeurs initiales, leurs symboliques ou même une nouvelle valeur plus attractive au niveau d'un territoire déterminé.

« Les connaisseurs et les professionnels de l'aménagement utilisent très fréquemment les termes de revalorisation et de dévalorisation... un quartier est revalorisé lorsque les prix de l'immobilier augmentent, lorsqu'il y a une amélioration de l'esthétique, de l'ambiance ou de la facilité d'usage du tissu urbain, lorsque la population qui y réside ou le fréquente est plus aisée, lorsqu'il attire de nouveaux habitants, usagers ou investisseurs, enfin lorsque son image est positive, ou moins négative. » (Charte de Lisbonne 1995).

1-1-3- La revitalisation urbaine :

Processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu.

La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables. (Charte de Lisbonne 1995).

1-1-4- Le renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain est une opération complexe, qui touche des tissus urbains existant à problèmes Situés au coeur de la ville. Ces tissus constituent souvent une cassure dans la continuité urbaine physique, sociale ou économique de la ville. Ce soit des friches urbaines ou de grands ensembles dégradés, ces tissus sont rejetés et ne participent plus dans la dynamique urbaine de la ville, l'opération de renouvellement urbain vise alors, à transformer les faiblesses de ces tissus (fragmentation, cassure, vétusté, mauvaise image) en des opportunités d'investissements afin de donner à ces tissus un nouveau souffle et de les intégrer à nouveau dans le développement urbain de la ville.

Dans une perspective de développement durable et urbain de la ville, le renouvellement urbain acquiert un intérêt particulier parce qu'il vise le développement de la ville vers l'intérieur pas vers les espaces extérieurs naturels donnant ainsi une nouvelle alternative à la croissance en périphérie.

À partir du 1er septembre 2013 : arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2013 relatif à l'octroi par la Région de subventions pour l'exécution d'opérations de rénovation urbaine (nouvelles dispositions d'exécution du décret précité).

2-2 Les outils d'amélioration urbaine :¹

Une analyse bien conduite nous offre une masse d'informations diverses, spatiales et a-spatiales, qu'il faut mettre en rapport pour arriver à une recombinaison sélective de l'entité étudiée.

Cette mise en rapport des informations a pour objectif de dégager une problématique qui découle de la compréhension particulière de la réalité urbaine par l'urbaniste, et doit conduire aux choix du type d'intervention adéquat.

2-2-1-La réorganisation urbaine :

Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen terme. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la situation

¹ (Eléments D'introduction à L'urbanisme. Page 128+129+130).

préexistante, ne produit pas de rupture le cadre bâti et correspond, par conséquence, aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales.

Exemples :

L'aménagement d'espaces résiduels insérés dans le cadre bâti existant (création d'une aire de jeux, utilisation ou construction d'un terrain pour répondre à un besoins précis..).

la récupération des locaux abandonnés afin de les affecter à un usage collectif.

la réorganisation de la circulation (création de secteurs piétonniers, réglementation des stationnements, réorientation des flux, réorganisation des lignes de transport en commun).

2-2-2- La rénovation urbaine :

Elle adapte une entité donnée à de nouvelles conditions d'hygiène, de confort, de fonctionnement, de qualité architecturale et urbanistique. Cette intervention est de nature beaucoup plus radicale que la précédente et s'applique à des secteurs ou à des îlots dont les caractères facilitent et/ou justifient une intervention forte et où les contraintes entravant l'intervention sont peu importantes.

Exemple :

L'élimination de rajouts, d'aménagement ou d'une partie du cadre bâti ne correspondant pas aux normes en vigueur ou entravant le bon fonctionnement d'une entité ou d'un espace public, et leur remplacement par un cadre bâti ou des aménagements adaptés...

Le réaménagement intérieure d'un secteur urbain ou de bâtiment, afin qu'ils correspondent aux critères d'habitabilité.

2-2-3 La restauration urbain :

Ce type d'intervention urbanistique se limite au cas de figure d'une entité à identité culturelle et/ou architecturale menacées, qui réclame des mesures de sauvegarde.

Exemple :

Tout monument ou secteurs protégés par la collectivité publique ou susceptibles de l'être, en vertu de la législation existante, en matière de classement et de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

2-2-4 La restructuration urbaine :

La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant .elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti.

Elle s'applique à des entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évidents au niveau du tracé ou du cadre bâti.

Exemple :

La recomposition d'entités périphériques dont le développement s'est fait anarchiquement et sans relation avec le reste de la ville.

Le remodelage d'entités qui répondaient autrefois à des fonctions particulière et qui doivent maintenant intégrer d'autres fonctions (entité ou de stockage désaffectées ; emprises ferroviaires abandonnées...)

La recomposition d'une entité afin de la rendre apte à accueillir un aménagement ou un équipement ponctuel de grande envergure (autoroute et ses servitudes, gare routière ou ferroviaire, aéroport, grand stade...)

2-2-5 La densification urbaine :

Elle s'applique à des secteurs urbanisés qui présentent des poches non urbanisées. Ces secteurs sont souvent densifiés sous la pression de l'urbanisation et l'augmentation de leurs valeurs foncières.

2-2-6 L'extension urbaine :

Elle s'applique aux entités non urbanisées et qui sont destinées par le plan d'urbanisme à une urbanisation future ; aucune contrainte n'existe de ce fait hormis la constructibilité des terrains et leur prix, les infrastructures, et d'équipement et les contraintes du site Natural ; en d'autre termes le cout de l'urbanisation.

L'extension urbaine doit être guidée par le souci d'intégration fonctionnelle et morphologique au reste de la ville

2-2-7 La réhabilitation urbaine :

Cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistique, a pour objectif l'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social, source de conflits et d'instabilité pour la collectivité.

Exemple :

La politique des grand ensemble et des banlieues ; la régularisation des ensembles précaire ou illicites qu'on ne peut éradiquer du fait de leur consolidation

2-3 Valorisation urbain :

C'est une action d'aménagement globale et concertée, qui vise à restructurer, réorganiser ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle.

(CWATUPE, art. 173).¹

-les bases réglementaires :

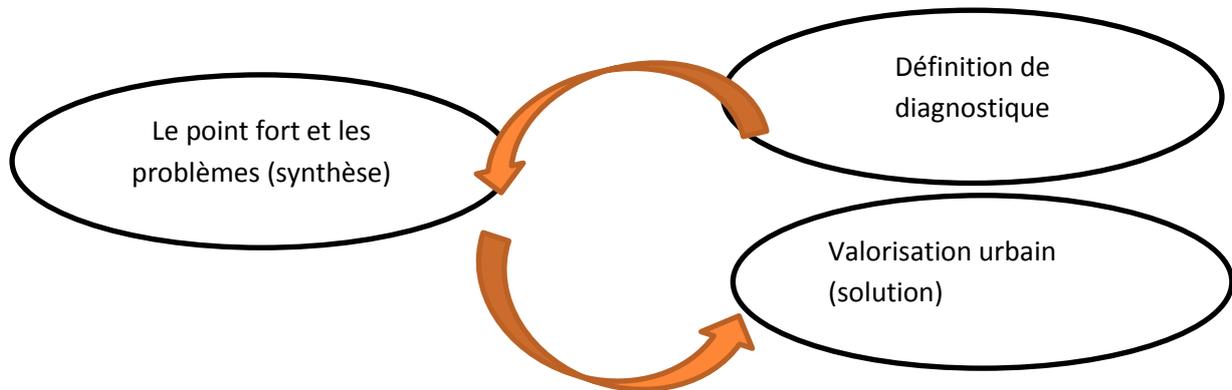
27 novembre 1997 : décret dotant la valorisation urbaine d'une base décrétable dans le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPE) (cfr art. 173).

À ce jour : arrêté du Gouvernement wallon du 23 septembre 2004 relatif à l'octroi par la Région de subventions pour l'exécution d'opérations de rénovation urbaine (dispositions d'exécution du décret précité).

¹ (CWATUPE : Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie codifie les matières qu'il traite. Il en définit les termes, il décrit les procédures et spécifie les rôles de chacun).

2-4 Les étapes valorisation urbaine :

Cette méthode se présente sur 03 étapes



a-établir un diagnostic de territoire : identifier les caractères fondamentaux d'un territoire (paysage, urbanisme et architecture ..) et montrer les évolutions du territoire.

b- les enjeux et les problèmes de l'assiette choisie (la synthèse) : mettre en évidence les points forts à valoriser et les problèmes à corriger dans une perspective de consolidation et de respect du patrimoine local et des paysages identitaires.

c- effectuer des choix d'intervention selon les contraintes observées lors de l'analyse et de la synthèse

2-5 Objectif général :

Elles visent, la transformation en profondeur des quartiers tant par des interventions spatiales que par la diversification de l'habitat.

Ce sont des opérations d'investissement qui permettent la réalisation d'un projet urbain global à savoir :

1-Les interventions de démolition, reconstruction, réhabilitation, présidentialisation, ou de changement d'usage.

2-Les aménagements nécessaires et la restructuration viaire ou consécutifs aux démolitions

3-Les équipements nécessaires aux habitants du quartier.

3- la réorganisation des espaces liés aux activités économiques et commerciales.

2-6 La Procédure ¹:

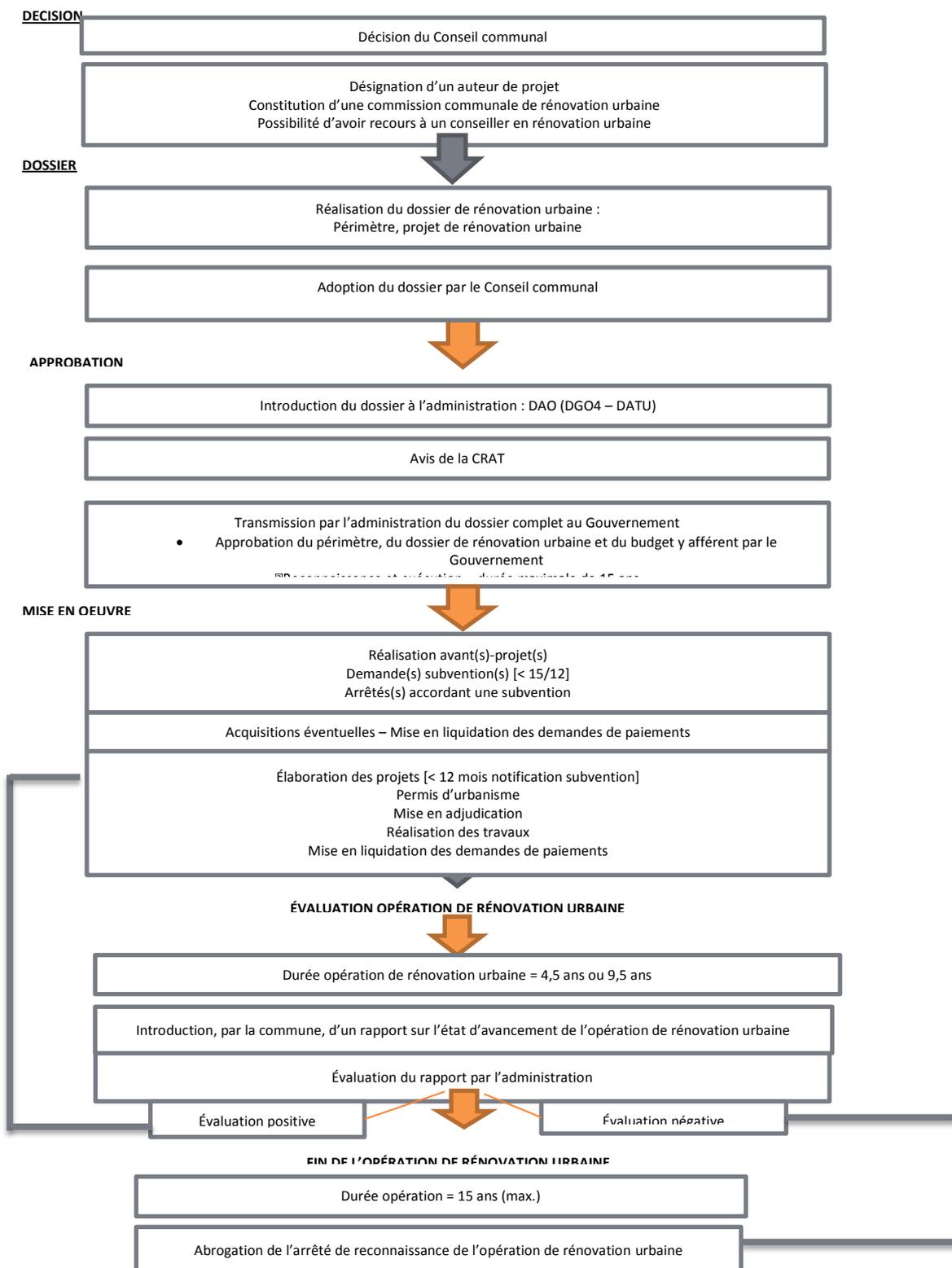
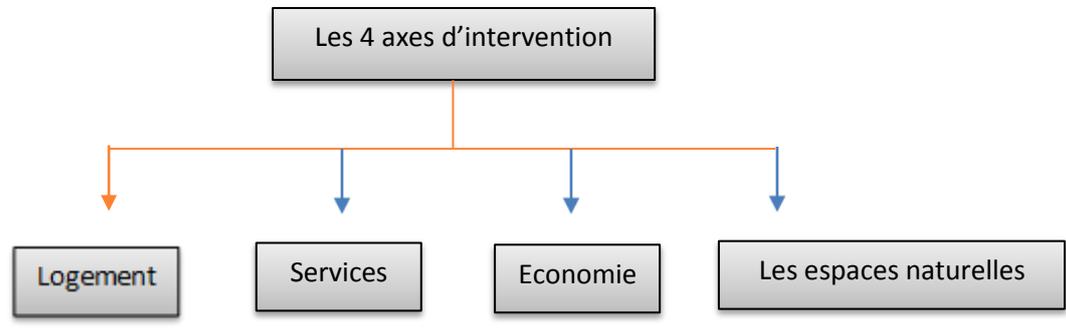


Figure :2.1 la procédure de valorisation

¹ (CWATUPE : Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie codifie les matières qu'il traite. Il en définit les termes, il décrit les procédures et spécifie les rôles de chacun).

2-7-Axes d'intervention prioritaire



Le soutien aux programmes de renouvellement urbain et de politique de la ville des grandes agglomérations régionales avec une priorité pour la réalisation de logements, notamment sociaux, et correspondant aux besoins des actifs de la région.

a- L'amélioration du maillage urbain en contribuant à la restauration ou au maintien des fonctions urbaines (logements et services notamment) des villes petites ou moyennes.

C- L'accueil des grands projets d'intérêt régional ou national à caractère économique.

d- La protection et la mise en valeur des espaces agricoles et des espaces naturels remarquables ainsi la conservation patrimoniale et la lutte contre les risques d'inondation.

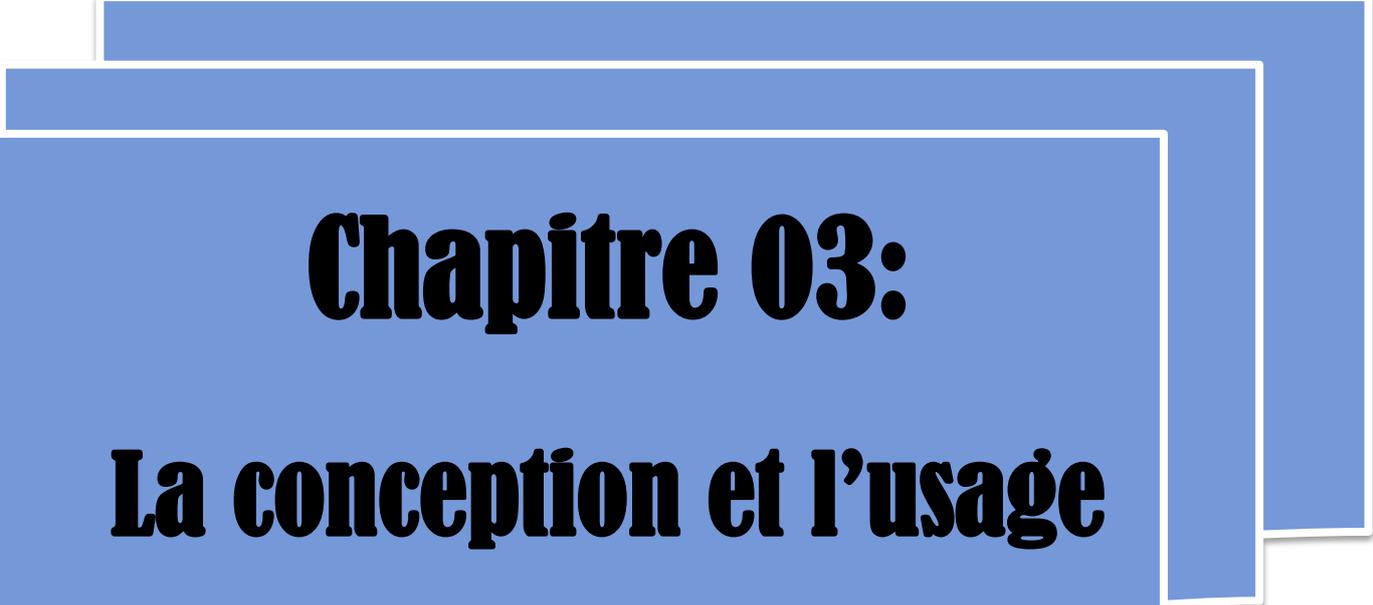
Conclusion

Deuxième parti du chapitre on a essayé de montrer et explique l'acception et la signification des concepts valorisation urbain :

-La valorisation urbaine ne doit pas s'envisager uniquement par rapport à des actions subsidiabiles avec des crédits « valorisation urbaine ».

-Une opération de valorisation urbaine est une sorte d'état d'esprit. Il faut toujours avoir en tête cette "vision" du quartier pour que chaque décision soit conforme avec elle.

Valorisation l'image de la ville c'est valorisation son espace urbain et le rendre plus agréable, ces dernières années les spécialistes tentent à trouver les meilleurs solutions pour redonner à ces espaces leur vrais vocation, dont ils proposent plusieurs solutions, de cela, ils donnent une importance les type et l'objet très importants qui valorisation urbain.



Chapitre 03:

La conception et l'usage

Introduction

La conception d'un espace se doit maintenant de concilier fonctionnalité. Sécurité. Accessibilité. Confort. Esthétique. Biodiversité, gestion. Des ressources la conception et l'aménagement implique également l'analyse des différentes utilisations, de l'identité des usages, des heures d'utilisation et du temps d'utilisation.

L'usage d'un espace ou d'un lieu est une activité humaine socialement déterminée et la fréquentation habituelle de ce lieu ; C'est aussi la coutume, l'habitude commune à un groupe ou un ensemble.

Conception et l'usage à partir de la connaissance le paramètre et Les acteurs, les formes et Les étapes de la conception, Les difficultés de la conception, les forme d'usage et relation entre fonction et forme, usage pour donner la relation entre la conception et l'usage.

3-1. La conception

3-1-1-Définition La conception :

La conception, est un terme, qui a un sens plus général ; la conception est la création imaginaire d'une forme possible, en même temps que la façon de la réaliser, qui va satisfaire un objectif humain. Vu que 'la conception' est une interprétation d'une idée.¹

3-1-2 -les paramètres qui influencent la conception :

3-1- 2-1-la mobilité :

Un facteur très important dans l'évaluation de succès de projet urbain (la conception de l'espace public) ; c'est une caractéristique plus importante du citoyen, la pluralité des moyens de transport facilite l'urbain à travailler. « *La leçon qui découle de cette option c'est correctement que l'urbain ne peut correctement fonctionner que par un mélange de divers modes de transport propre à chaque agglomération ou métropole* » (BASSAND.M, et al, 2001).²

3-1-2-2-L'usage :

Plus à la mobilité, il y a d'autres usages fondamentaux qui influent sur la dynamique de l'espace public, il s'agit des usages qui s'inscrivent dans les bâtiments comme les banques, les usines, les gares...etc., les commerces riverains, les commerces ambulants, les marchés, qui aident à créer une ambiance et une animation spécifique. « *D'aucun sont très régulier : les usages inscrit dans divers bâtiments : magasins, banques, usine, gares etc. se reflètent très régulièrement sur les espaces publics. Ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent.* » (BASSAND.M, et al, 2001).

¹ (LYNCH.K, 1982 cité par HANAFAI.A, 2010).

² -BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses polytechniques et universitaires Romands, Lausanne.

3-1-2-3 socialité:

L'espace public articule des différents groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanés, une solidarité et une cohésion sociale, qui compose cette solidarité quelle prend plusieurs formes, ces formes se groupent pour produire un tissu social considérable.

« Cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlement, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, (...) ; ces comportement sociaux minuscules amorcent des discussion et sont peut-être le début d'une relation ou d'un groupe durable. » (BASSAND.M, et al, 2001).

3-1-2-4-L'identité :

Toute communauté doit avoir sa propre identité, qui la distingue des autres communautés, afin que chaque habitant puisse bénéficier de cette identité pour pouvoir construire son propre. L'identité de la ville est construite par la forme urbanistique et architecturale des espaces publics, la manière dont elle solutionne les enjeux de mobilité, les usages civils et la sociabilité. « Une identité qui les distingue les uns des autres et surtout qui les rende attractives, » (BASSAND.M, et al, 2001).

3-1-3-Les acteurs intervenants dans la conception ;

Ils sont les individus ou des groupes qui font des actions et qui ont des effets directs ou indirects sur la conception « En ce qui concerne la conception, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens »¹ ces acteurs sont :

3-1-3-1-Les acteurs économiques :

Ils sont les responsables en premier lieu sur la dynamique du projet urbain. Ces acteurs sont les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs...etc. (BASSAND.M, et al, 2001).

3-1-3-2-Les acteurs politiques :

Ils sont les acteurs responsables sur la prise de décisions, ils appartiennent aux institutions communales, fédérales...etc., (BASSAND.M, et al, 2001), leur rôle se résume autour de la prise en charge des besoins et des préoccupations des citoyens pour une meilleure production de l'espace.

¹ BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses Polytechniques et universitaires Romands, Lausanne.

3-1-3-3-Les acteurs professionnels :

-1-Les architectes :

Malgré le grand rôle joué par eux, les architectes cèdent l'espace public aux ingénieurs et aux paysagistes, ils sont le facteur professionnel le plus important, car ils sont les seuls qui ont la possibilité d'offrir une œuvre d'art intéressante et qui vise à améliorer la qualité de l'espace bâti.

-Les urbanistes :

Ils tentent à donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace (public et privé) et son organisation, par l'élaboration des documents d'urbanisme, car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener le projet urbain.

-Les paysagistes :

Ils sont les artistes, les responsables sur la qualité paysagère de l'environnement bâti, leur métier consiste à concevoir l'espace urbain afin de le rendre plus attrayant, leur esprit naturaliste les pousse à s'intéresser par des processus vivants de la ville (comme la végétation) dans le but d'améliorer le confort psychologique de l'utilisateur.

-Les usagers :

Ils sont les responsables de la dynamique de la gestion du projet urbain, ainsi qu'un outil de vérification de la pertinence de ce projet (leur acceptation ou bien leur refus du projet), leur occupation et utilisation de l'espace changent selon qu'ils sont femmes ou hommes, enfants ou vieux, habitués ou visiteurs, et leurs pratiques changent selon la nature de l'espace conçu (l'aménagement implanté, le type de l'espace...).

3-1-4 -les formes de conception :

(GAUTHIEZ. B, 2003)¹, L'aménagement de l'espace public contribue à l'identité de la ville, donc cet aménagement doit donner une satisfaction au grand nombre de citoyens, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité, cet aménagement comprend ;

3-1-4-1-Les édifices :

Les édifices monumentaux :

La porte monumentale :

Édifice, édicule ou arbres formant une porte placée sur une voie, généralement une artère, marquant l'entrée d'une ville, d'un quartier, ou édifié, ou planté, sur une place, un carrefour, etc. il y a deux types de portes monumentales:

¹ BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses.

La colonne:

Édicule constitué d'une colonne ou d'un pilier isolé. la colonne peut être votive, commémorative ou funéraire. Elle peut porter une statue ou non.

Le monument aux morts:

Édicule élevé à la mémoire des victimes d'un conflit (guerre, révolution, etc.) ou d'une catastrophe d'origine humaine ou naturelle.

La sculpture:

Elle peut être disposée dans un espace libre public, ou destinée à un espace libre public. En urbanisme elle est fréquemment placée au centre d'un lieu donné, place ou carrefour, ou utilisée pour meubler un espace vert. La sculpture peut être, une stèle, un mur commémoratif ou une statue équestre.



La sculpture



Le monument aux morts



La porte monumentale

Figure 3.2 : Les édicules monumentaux.

www.goole.com

Les édicules publics**La cabine téléphonique :**

Édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public.

Petit bâtiment :

Isolé ou adossé à une autre construction, destiné à protéger des intempéries ou du danger.

La scène en plein air:

Soubassement formant terrasse, éphémère ou pérenne, parfois entouré d'un garde-corps, destiné à des spectacles musicaux ou autres.



La scène en



La cabine



L'abri

Figure3. 3 : Les édicules publics

www.goole.com

Les édicules et le mobilier urbain des services publics et des réseaux :

La fontaine :

Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau, potable ou non. Elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin. Elle a pour fonction première de dispenser l'eau potable aux habitants, mais peut aussi servir à l'agrément.

Elle comporte le jet d'eau, la fontaine monumentale, la borne fontaine, etc.

Le puits commun:

Cadre ou traitement architectural d'un trou d'accès à l'eau d'une nappe phréatique ou d'une canalisation souterraine, généralement maçonné et accompagné d'un ouvrage de puisage, dans un lieu public.

3-1-4-2 Les édicules de la vie sociale :

La terrasse de café :

emplacement sur le trottoir ou plus généralement sur le domaine public, où l'on dispose des tables et des chaises pour le consommateur, devant un café ou un restaurant, et parfois abrité d'un auvent, d'une construction éphémère ou provisoire et agrémenté de jardinières ou d'arbres en pots.

L'échoppe :



La terrasse de café



L'échoppe

Figure 3.4 : Les édicules de la vie sociale

www.google.com

Boutique abritée par un petit bâtiment, parfois adossé à la façade d'un édifice, et construite de matériaux légers. Il peut s'agir d'un kiosque à journaux, ou d'un kiosque de fleuriste.

3-1-4-3-Le mobilier urbain ;

Expression utilisée par analogie pour désigner les objets légers et déplaçables, mais non mobiles qui, dans les agglomérations, complètent l'ensemble des immeubles et de la voirie pour la commodité et le confort extérieur des habitants. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)¹.

Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace libre public et liés à une fonction ou à un service offerts à la collectivité (circulation, éclairage, propreté, confort, publicité, etc.). Le mobilier urbain est en général scellé dans le sol ou attaché aux bâtiments qui encadrent l'espace public. (GAUTHIEZ. B, 2003)²

La signalisation :

Ensemble des dispositifs visuels portant des informations relatives à un système, selon un code commun. Elle concerne surtout la circulation automobile.

Les panneaux d'affichage :

Panneaux supportant un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité ou d'un quartier.

Les bancs publics :

Sièges à plusieurs places, situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public.

¹ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2005), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

² GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

Les candélabres :

Dispositifs d'éclairage nocturne de l'espace public, ou luminaire, portés généralement d'un poteau, et fonctionnant de nos jours à l'électricité.

Les corbeilles :

Récipients destinés à recueillir papiers et déchets, généralement fixées à un support, dans un espace public. Elles apparaissent dans le courant du XIXème siècle.

Les poteaux :

Supports verticaux élancés, généralement scellés dans le sol, destinés à des usages variés, poteaux électriques, poteaux téléphoniques, poteaux télégraphiques, etc.

Les panneaux publicitaires :

Panneaux portant une affiche ou une image peinte, généralement de grandes dimensions, diffusant un message publicitaire.

Le bac à fleurs :

Utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements o aux bords des rues...etc.



Les panneaux d'affichage



Les bancs publics



-Les corbeilles



...les panneaux publicitaires



Le bac à fleurs

Figure3.4 ; Le mobilier urbain www.google.com

3-1-4-4-La matérialisation d'une conception ;

1Le détail architectural d'une conception :

-Le portique public :

Galerie ouverte généralement au rez-de-chaussée d'un bâtiment, placée au milieu ou au bord d'un espace public, et à l'usage du public. Il est destiné à abriter les piétons, auxquels il est réservé, des intempéries, de la pluie ou du soleil, et consacré à la promenade, la circulation ou l'activité économique.

-La boutique :

Partie d'un édifice abritant un commerce, accessible au rez-de-chaussée, placée à l'alignement et comportant généralement une devanture. Elle tient une grande place dans le décor urbain, par l'animation de l'espace public, ainsi que par les mouvements qu'elle engendre.

- Le porche :

Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement un avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'elle commande.

-Le contrefort :

Organe d'épaulement ou de raidissement formé généralement par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaulé. Il renforce parfois les supports d'un portique public placé au rez-de-chaussée des maisons.

- La pergola :

Petite construction sans couverture, faite de poutres horizontales portées par des poteaux ou des colonnes, qui servent de support à des plantes grimpantes, placée dans un jardin ou sur une terrasse accessible.

- La saillie :

Élément architectural sortant de l'enveloppe d'une façade, pouvant dépasser l'alignement s'il s'agit d'une façade antérieure. Elle joue un rôle important dans la composition de façade, particulièrement lorsqu'elle est vue de biais. Il y a plusieurs types de saillies à savoir : les auvents, les marquises, les balcons, les avancées, les encorbellements, les brise-soleil, etc.

- La souche de cheminée :

Ouvrage de maçonnerie ou de métal, s'élevant au-dessus d'un toit et renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée, destinés à évacuer la fumée. Elle peut participer au paysage urbain de deux façons : par le fait que, lorsque le tuyau nécessaire pour acheminer la fumée jusqu'à une souche de cheminée doivent passer le long de la façade latérale modifient la

perception de cette façade aveugle et parce que la souche de cheminée, devant dépasser du toit ou de la couverture en terrasse, provoque un effet de verticalité contrastant avec l'horizontalité de la ligne de faîte.

- Le banc de façade :

Banc inclus dans la maçonnerie d'une façade, au rez-de-chaussée, où peuvent s'asseoir les usagers de l'espace libre public que borde le bâtiment lorsque la façade est à l'alignement.



Figure 3.5 : Les bancs de façades

www.google.com

- L'escalier extérieur :

Degré extérieur accolé à la façade, permettant l'accès aux étages. Sa fonction peut être aussi de souligner l'effet monumental de l'entrée d'un édifice important.



Contrefort



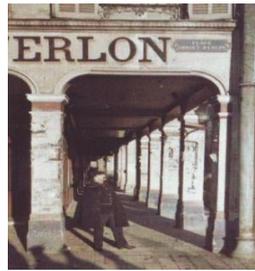
Escalier extérieur



Banc de



Sailli



Portique

Figure 3.6 Le détail architectural. GAUTHIEZ. B, 2003

3-2-conception l'espace public :

L'espace public fait l'objet de regain d'intérêt de la plupart des professionnels, un objet complexe qui a besoin d'une approche multidisciplinaire afin de mieux le concevoir, mais sa conception reste toujours dominée par deux approches principales;

- * La première qui met en avant la dimension esthétique de l'environnement Visuel (une approche paysagiste).

- * la deuxième est l'approche fonctionnelle qui met l'accent sur les facteurs de sécurité et de confort urbain

Ces deux approches font réduire le rôle d'autres approches qui sont caractérisées par une dimension configuratrice, constructive et une approche sociale qui s'intéresse par les différents besoins des usagers.

3-2-1-Les étapes de la conception:

Tout projet de conception de l'espace public doit répondre aux enjeux urbains, sociaux, culturels, techniques, économiques et environnementaux, pour faire réussir cette conception on passe par 5 étapes sont

La première phase (la phase préalable):

c'est l'étape clé de la démarche qui concerne seulement la maîtrise d'ouvrage, elle est la phase initiale pour ambition de préparer la maîtrise d'ouvrage à anticiper les étapes futures, c'est aussi la phase clé pour établir un programme précis pour la démarche des travaux qui doit répondre aux besoins des usagers et équilibrer entre ces derniers et les possibilités du maitre d'ouvrage, cette phase permettra de ;

- * mettre en place et composer une organisation de conduite du projet adéquate et spécifique (groupes d'experts, des associations...)

- * établir et saisir la problématique à résoudre, les objectifs à atteindre, mettre les orientations directrices du projet et cerner les contraintes qui peuvent faire face ;

- * identifier les compétences qu'elle devra chercher ;

- * d'organiser les modalités de concertation à assurer tout au long du processus.

La deuxième phase

(la phase de diagnostic et des études préliminaire): c'est la phase de la recherche qui débute par la mise en œuvre du processus du choix et de désignation de la maîtrise d'œuvre, puis elle se poursuit par la production de l'ensemble des études préliminaires et de diagnostic permettant de fixer les éléments de composition spatiaux, techniques et économiques du projet répondant aux objectifs du maitre d'ouvrage

La troisième phase

(La phase des études d'avant-projet et de projet): cette phase permettra de poursuivre les études de la proposition pour préparer la dévolution des travaux et la phase de réalisation, les études d'avant-projet permettent:

- * poursuivre la mise au point du projet architectural, urbain et paysager ;
- * déterminer les composantes du programme ;
- * confirmer la faisabilité des solutions retenues ;
- * estimer le cout prévisionnel des travaux ;
- * établir tous les dossiers administratifs relatifs à l'opération.

Les études du projet permettent d'établir:

- * tous les plans et les documents qui contiennent les spécifications et les caractéristiques dimensionnels et techniques définitives ;
- * Les dispositions générales répondants aux besoins de maintenance et d'entretien.

la quatrième phase

(La phase de réalisation des travaux): après la procédure d'appel d'offre et l'analyse de proposition par la maitre d'ouvrage, les travaux de réalisation commencent, sous la surveillance du maitre d'œuvre.

la cinquième phase

(La livraison des travaux et la mise en service des aménagements: c'est la phase redoutable de jugement de travaux par les usagers et la réussite ou non de l'adéquation du projet aux comportements sociaux exprimés auparavant.

Pour faire achever ces 5 étapes de conception on doit tenir compte aussi:

- *La variété de l'utilisation: un espace monofonctionnel ou multi fonctionnel ;
- *Un lieu de la vie permanente: commerce, terrasse de café ;
- *Un lieu de la vie temporaire: rencontre, évènement sportif, manifestation culturelle, marché hebdomadaire, festival ;
- *L'échelle de l'utilisation: au niveau de quartier, au niveau de la ville ;
- *Saisir et qualifier l'ambiance d'un espace dans ses dimensions matérielles (mobilier urbain) et sociales (comportements et structuration sociale des usages) ;
- *Informer, mobiliser et faire participer les membres de la société civile aux enjeux des politiques de planification et de leur réalisation.

3-2-2-Les difficultés de la conception:

Dès le début du projet (la phase préalable) jusqu'à la fin des travaux de réalisation, les responsables font face aux plusieurs contraintes qu'ils doivent les confronter telle que:

*La variété des tâches nécessaires à la conception, la réalisation et la gestion de l'espace public.

*La grande variété des réglementations et qui restent toujours évolutives dans le temps.

*la production d'un espace destiné aux usagers souvent inconnus, et aux comportements parfois imprévisibles.

*Faire face à l'existence d'un ensemble des espaces publics dans un état catastrophique;

*La rareté des initiatives des habitants dans la revalorisation et la requalification des espaces existants.

3-3- L'usage :

3-3-1-définition d'usage :

Usage :M.Zepf (1999)¹ voyait que la notion d'usage désigne l'ensemble des pratiques sociales se déroulant dans un espace donnée. l'usage se traduit par un forme d'appropriation spatiale plus moins marquée et durable de la part d'individus ou de groupe, qui donne sens à l'espace public. En fonction du contexte ou des périodes d'utilisation, les attitudes et pratique de ce dernier se modifient. Les pratiques urbaines conditionnent dans cette perspective, la perception qu'a le citoyen de l'espace urbain, sachant qu'elles participent à l'image véhiculée par l'espace public. Cite par (scharmarz.j.2012)².

3-3-2-Les relations entre fonction, forme et usages :

Les dimensions de fonction, forme et usages s'accordent entre elles : « *La congruence est définie, pour un élément particulier des espaces publics, par l'adéquation entre ses différentes dimensions, et notamment par l'adéquation entre l'espace tel qu'il a été conçu et son vécu par les usagers* » (2008a : 7)³. Cependant, comme évoqué auparavant, la disjonction entre destinateurs et destinataires des espaces publics crée une marge de manœuvre, qui ouvre la voie à des décalages entre ces trois dimensions. L'objectif de ce travail est précisément de s'intéresser aux influences mutuelles entre fonction, forme et usages, en se focalisant sur les moments dans lesquels ces différentes dimensions entrent en tension ; ces moments durant lesquels les destinataires n'usent pas de l'espace et ses dispositifs de la manière dont les destinateurs l'avaient envisagée. C'est donc principalement sur l'absence de congruence que je me concentre dans cette recherche.

¹ 1999, « Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse socio spatiale de quatre places lausannoises », thèse de doctorat n°1994, Lausanne : EPFL-DA, 250p, doi : 10.5075/epfl-thesis-1994,

² (scharmarz.j.2012).le végétale en milieu urbain, un dispositif de requalification propice à la reproduction de lieu social. Mémoire master2unil université du Lausanne.

³ 2008a, « Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics ». In Actes numériques du colloque Projets de quartiers durables, de l'intention à la réalisation,

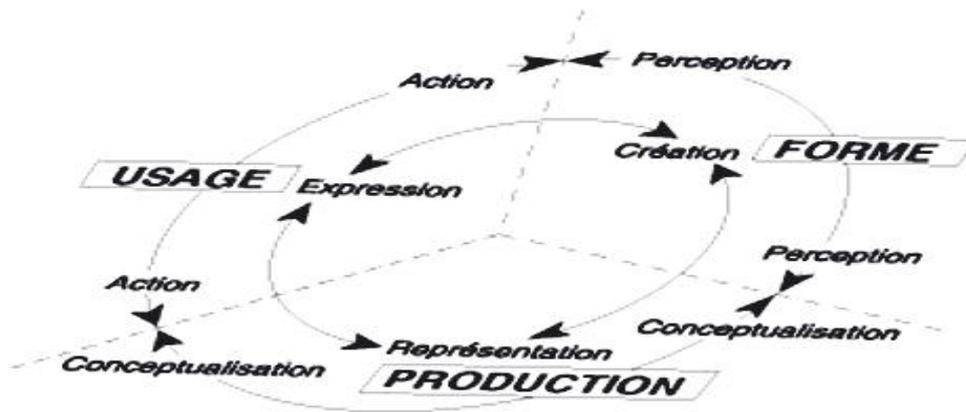


Figure 3.7 : modèle d'analyse des relations entre fonction, forme et Usage chez. Zepf 1999 : 69

3-3-3- les formes d'usage :

La fonction essentielle d'un espace public dans la ville est répondre aux besoins des usagers

3-3-3-1-Les aspirations et les besoins :

1-a-Elémentaires :

Les aspirations et les besoins élémentaires sont les actes ressentis, vécus inconsciemment par tous et quotidiennement exécutés. Le désir de se sentir bien dans la ville, dans un quartier, dans les lieux fréquentés quotidiennement ou occasionnellement s'exprime par les sensations et les émotions qu'ils procurent.

1-b-Aspirations d'ordre social :

Elles s'expriment à travers les relations, la communication, l'apprentissage, la culture, le spectacle et l'expression et revendications. Les relations sociales se pratiquent à tout endroit et particulièrement dans les espaces de rencontre : lieux de travail, de loisirs, de réunions, lieux de culte, locaux collectifs...

1-c-Aspirations aux échanges économiques :

L'espace public doit être porteur d'une diversité d'activités commerciales avec l'interpénétration d'espaces à travers des vitrines distinguant confusément le public du privé, c'est ce qui constitue sa richesse et intérêts.

1-d-Aspirations en matière de positionnement des espaces publics :

Généralement, les usagers s'expriment sur ce point par rapport à leur habitation, par des avis contradictoires. Il y a ceux aspirent avoir ces espaces à proximité de leur cité par le souci de surveillance de leurs enfants. D'autres souhaitent éloigner ces espaces des habitations afin d'éviter le bruit et pour être dans un espace extérieur, c'est de sortir de son logement, de sa cité.

3-3-3-2-Le vécu d'un espace public dans la ville :

Ce qui détermine le caractère d'un espace, c'est la manière dont il est conçu (l'aspect formel) et dont il est utilisé. En effet, le vécu détermine l'importance de cet espace. Les fonctions se trouvant sur un espace public et ses alentours attirent la foule de personnes.

Un espace public limité à une seule activité ne joue pas pleinement son rôle, il doit être plurifonctionnel.

Un espace public doit offrir:

- plaisir, rêverie et découverte;
- surprise des formes et des événements;
- promenade, tranquillité et sécurité;
- jeux, apprentissage;
- relations d'échange: commerces, services...

3-3-4- Relation entre la conception et l'usage

la conception c'est l'action, elle le met dans ses trois dimension (fonction, forme, structure), la forme est la première chose que nous percevons et utilisons pour la décrire, cette forme peut être régulière ou irrégulière, grande ou petite, ouverte ou fermé...etc. autant de critères qui permettent de qualifier cet espace, Donc à travers la forme on va déterminer les divers usages et conception d'un espace, certes qu'une espace de boulevard n'aura pas la même forme qu'une espace l'avenue ou une espace de circulation, chaque fonction impose une forme différentes. L'espace est une catégorie abstraite qui n'a de valeur que par les objets qui y existent et qui exercent certaines pratiques. L'usage c'est la pratique, selon (Encarta 2004) ; L'usage d'un espace ou d'un lieu est une activité humaine socialement déterminée et la fréquentation habituelle de ce lieu ; C'est aussi la coutume, l'habitude commune à un groupe ou un ensemble.

La pratique sociale de l'espace :

La pratique sociale de l'espace comprend les activités quotidiennes qui s'y déroulent Dedans et qui ont une réflexion sur la vie quotidienne des gens ; il s'agit des relations¹¹

²Sociales (la rencontre, les promenades...), de la consommation, de trajet...etc.

-La première tendance montre que les phénomènes spatiaux sont une traduction des phénomènes sociaux, donc pour comprendre l'organisation spatiale d'un espace donné il faut connaître les règles de l'organisation sociale de la société.

² BERTRAND. M. j et al, (1984). Les places dans la ville; lecture d'un espace public, édition Dunod, Paris.

-La deuxième tendance qu'elle est illustrée par l'école de Chicago, et qui cherche à identifier les régularités spatiales des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les phénomènes sociaux ne prennent pas leur caractère sans la dimension spatiale.

Espace et pratique :

De son part, (ALAIN.R, 2004)¹ confirme cette théorie (c'est à dire la forme de l'espace urbain est le facteur responsable sur le mode de leur pratique), et il ajoute « les formes urbaines agissent directement sur les pratiques, ou par les biais de l'image et des représentations. », la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'image qui ont un rôle dans la formation des modes de pratique de cet espace



Figure 3.8 La relation entre la conception et l'usage de l'espace. .mémoire de magistère espace public de Biskra ,p80,2013.

1) espace perçu ('usage spatiales):

Dont l'usage spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace, c'est à dire l'ensemble de la réalité quotidienne : l'ensemble des pratiques ayant une certaine cohésion qui produit l'espace.

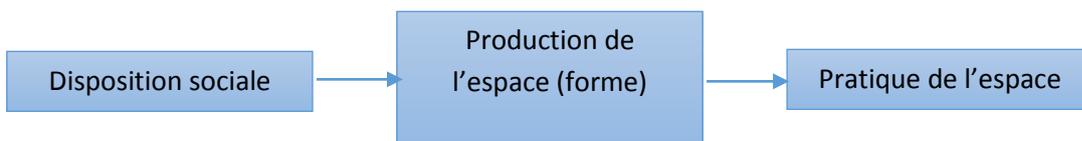


Figure 3.9 la production de l'espace et leur pratique. .mémoire de magistère espace public de Biskra ,p80,2013.

2) espace conçu (les représentations de l'espace) :

L'espace conçu celui des planificateurs, des urbanistes. Ces représentations sont liées aux rapports de production et à l'ordre qu'ils imposent, et donc à des connaissances, à des signes, à des codes (c'est l'ensemble des conventions auxquelles se réfèrent des partenaires lorsqu'ils veulent communiquer). C'est l'espace dominant qui s'impose aux individus.

¹ ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.



Figure 3.10 conception et pratiquer l'espace. mémoire de magistère espace public de Biskra ,p81,2013.

A travers les différents points de vue des théoriciens concernant la production de l'espace et sa l'usage, et pour but d'affirmer ou infirmer l'hypothèse annoncée auparavant, on essaye ici d'établir un tableau pour étudier les concepts, et les analyser en des indicateurs qu'on peut les mesurer :

Tab 3.1 : L'analyse conceptuelle.

: établie par la chercheuse(2017)

Concept	Dimension	Indicateurs
Conception	-L'emplacement (choix de site)	-Région (administratif/ éducative/ industrielle/urbain/rural/au centre de ville /périphérique....
	-l'intégration de site	-site minérale/urbain/végétale
	- les formes d'espace public	boulevard/place/rue/ruelle/l'avenue
	- la taille d'espace public (la surface)	grande (vaste)/moyenne/petite (étroite)
	- le contexte extérieur (l'environnement d'espace)	des habitations/des banque/des équipements administratifs, éducatif, culturelle.
	L'entrée	Une seule entrée /plusieurs l'entrée / repérables....
	L'accessibilité	-piétonne/mécanique (moyen de transport).
	L'ameublement	Mobile urbain (les bancs/ poteaux éclairage /les panneaux publicitaire) Espace vert/ Bancs/poubelles/ Mobilier de l'éclairage public/ Mobilier de publication/ Edicules.
	L'organisation spatiale	Géométrique/naturelle/centrique/symétrique/mixte
	Revêtement du cheminement	Terre/pierre/végétale/
l'ambiance intérieure	Le calme/ la sécurité/la qualité la diversité de la séquence visuelle et des ambiances	
L'usage	Intensité d'usage	-nulle/faible/moyen/forte/très forte
	Durée de visite	1heure /2heures/3heures/4heures
	L'accompagnement	-seul/en groupe/amis/familles/ -masculin/femme -enfant/jeune/adulte
	Type modalité d'usage	Rencontre /Rassemblement, manifestation /Loisir et jeu /Circulation/Commerce/ échange Information/ communication

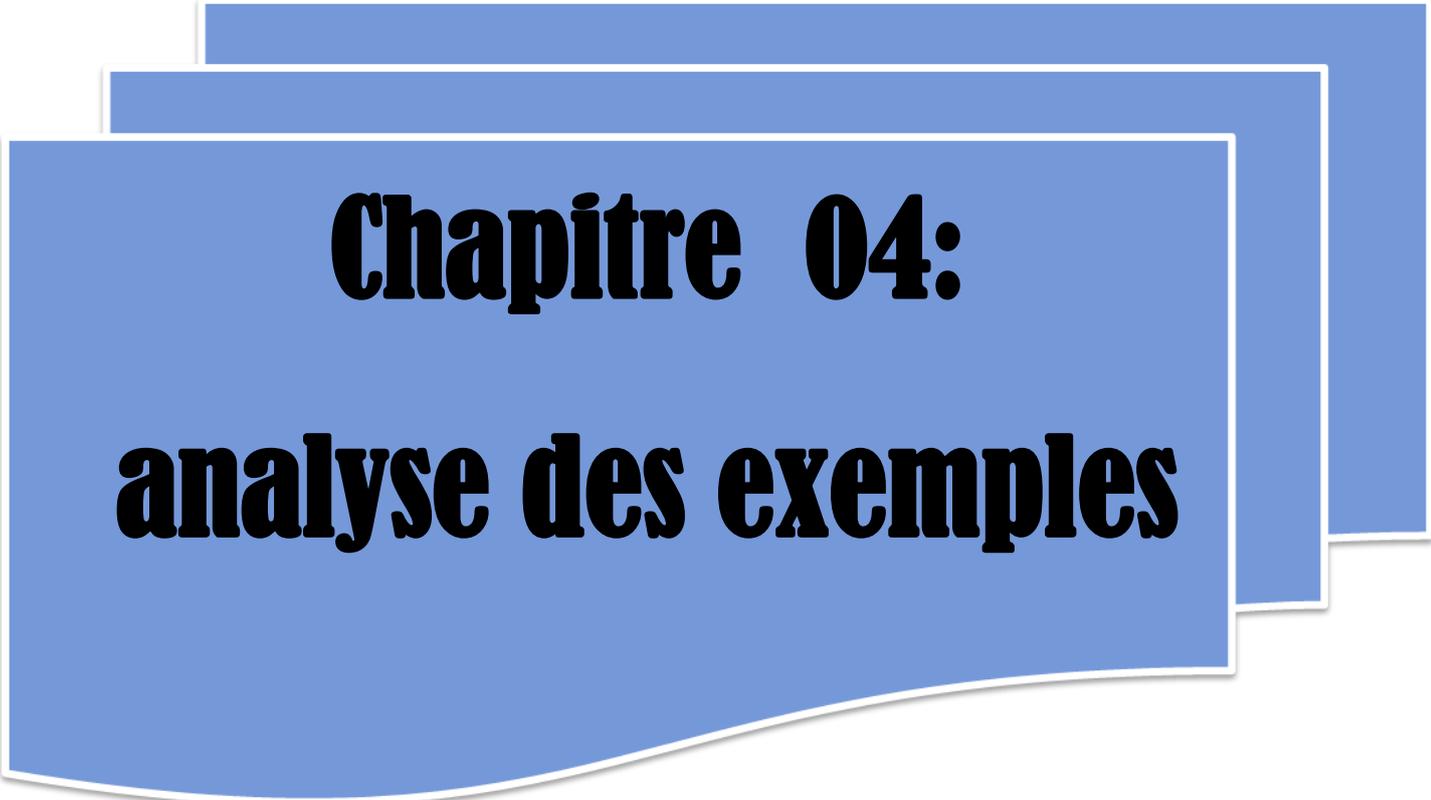
Conclusion :

les espaces publics ont fait l'objet de recherches profondes dans leurs dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques, donc interroger l'espace public, c'est interroger son côté opérationnel, les espaces publics deviennent aujourd'hui le cœur de tout projet urbain voire leur conception et usage sont devenus des objectifs majeurs des responsables des villes dans le but est de recréer ou bien de revaloriser des espace qui rendent à la ville sa vitalité et son ambiance.

Pour parvenir à conception un espace public acceptable en tant que support de relations sociales, d'échanges économiques et culturels, et un élément bien intégré dans son environnement urbain, il faut déterminer les aspirations des usagers de la société concernée afin de les satisfaire, certes tout espace public doit garantir le confort physique de l'utilisateur et doit répondre à ses besoins. Comme il doit garantir le confort psychologique qui est le besoin de se sentir en sécurité afin d'éviter tout agression et accident jouant le rôle d'un théâtre où se déroule la communication et tous genre d'échange d'information.

La production de l'espace public passe généralement par cinq étapes, et chaque étape constitue une phase très importante dans la constitution de l'espace public, il s'agit de :

- 1- Une phase initiale pour la mise en place d'un programme précis pour la démarche des travaux ;
- 2- La phase de diagnostic et des études préliminaire ;
- 3- La phase des études d'avant-projet et de projet ;
- 4- La phase de réalisation des travaux ;
- 5- La livraison des travaux et la mise en service des aménagements



Chapitre 04:
analyse des exemples

Introduction

L'analyse des exemples a pour objectif de tirer les leçons et les enseignements de notre patrimoine qui constitue une partie de notre culture, c'est ainsi que **"Tout peuple qui a produit une architecture a dégagé ses lignes préférées qui lui sont aussi spécifiques que sa langue son costume, ou son folklore"** ^[1]

Pour comprendre les principales caractéristiques de boulevard, il est nécessaire de procéder à une analyse boulevard existantes, d'étude qu'à l'extérieur étant donné que l'homme, quel que soit sa nationalité exprime les mêmes besoins physiologiques.

L'analyse portera sur les boulevards pour faire ressortir les différents aspects positifs et négatifs qui seront pris en considération dans la conception ;

L'étude des exemples portera sur diverses typologies dans la ville de Biskra en plus d'un exemple à l'étranger.

Analyse des exemples

4-1- Exemples 01 :

4-1-1 Projet d'une nouvelle Place Gérald-Godin

- Type de projet : municipal / place publique.

Conception : étude d'implantation et production d'une esquisse d'aménagement.

- Lieu : Montréal, Québec.
- Client :

Un groupe de la société civile du plateau mont-royal qui rassemble :

Des résidents des rues Berri et Rivard, plateau arts et culture, le kiosque mont-royal, le resto plateau, le centre de services communautaires du monastère, la corporation des marchés publics de Montréal et la société de développement de l'avenue du mont-royal.

- Mandat :

^[1] HASSEN FETHI, construire avec le peuple, P 51



Figure 4.1 place public Montréal, Québec

www.google.com

Un Projet Rassembleur :

Depuis près de 20 ans, divers groupes associatifs et résidents du Plateau Mont-Royal se mobilisent pour que le centre géographique de l'arrondissement devienne le lieu d'implantation de services aux citoyens tant au plan culturel et civique que communautaire. En 2005, ils ont vu leurs efforts reconnus par l'inscription au Plan d'urbanisme de Montréal du projet appelé « Pôle culturel, civique et communautaire ».

Récemment, à la suite de l'intention manifestée par la Société de Transport de Montréal (STM) de rendre le métro Mont-Royal universellement accessible aux personnes à mobilité réduite, un nouveau groupe de travail provenant du milieu associatif s'est constitué. L'objectif poursuivi : examiner dans une perspective citoyenne ce projet de la STM aux fins d'un réaménagement durable et intégré de la Place Gerald-Godin avec son environnement immédiat.

4-1-2- Les éléments de design :

* Cadre général :

- Centre culturel, un des éléments phares de l'aménagement qui induit l'axe structurant du design.
- Zone de rencontre au niveau qui favorise l'accès universel et la programmation d'évènements ponctuels.
- Espace ouvert qui dégage des vues sur le patrimoine architectural environnant.

- Intégration d'équipement de drainage, luminaires encastrés dans le sol et bollards qui appuient le flux de circulation.
- Espace de détente en périphérie qui participe à l'encadrement de la place



Figure 4.2 programme d'aménagement

www.google.com

*** Cadre spécifique**

- Volumétries du Marché public et du kiosque d'information qui délimitent l'aire publique de l'aire privé.
- Toitures vertes sur l'édicule de Métro, le marché public et le kiosque d'information qui favorise la diminution des îlots de chaleurs
- Aire de rencontre (buvette) sous les toitures du marché et kiosque d'information
- Mise en valeur du poème de Gérald Godin par l'ouverture et le dégagement de la place en façade de la murale.
- Récupération et relocalisation de 14 arbres qui procurent ombrage et confort.

Dans le cadre de cette démarche, le groupe de travail a réitéré d'emblée son appui :

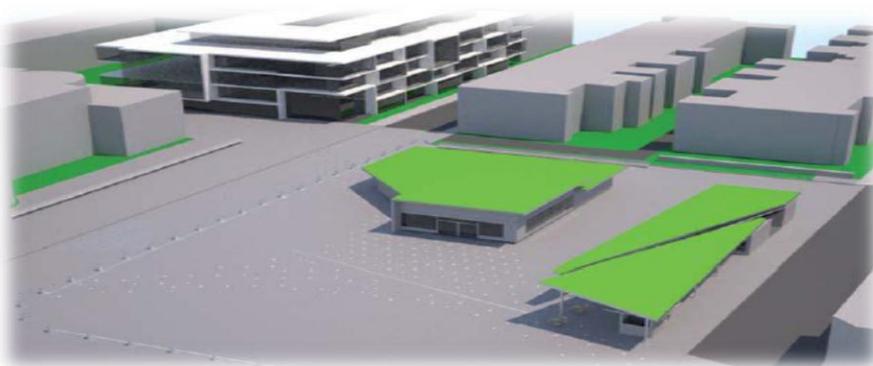


Figure 4.3 :intégration de toits verts

www.google.com

- à la construction d'un centre culturel regroupant une grande bibliothèque d'arrondissement, une maison de la culture et une maison de la poésie ;
- au déménagement de la mairie d'arrondissement dans le bâtiment Saint-Basile ;
- à la consolidation du Centre des services communautaires du monastère ;
- au projet de la STM de rendre les quais du métro Mont-Royal universellement accessible aux personnes à mobilité réduite .

4-1-3- Propositions

Dans un deuxième temps, il a été convenu d'identifier une série de principes d'aménagement devant guider la réflexion quant à la manière de concevoir une nouvelle Place Gérald-Godin plus en lien avec les centres de services aux citoyens projetés (culturel, civique et communautaire) ainsi qu'avec le patrimoine bâti environnant. Pour l'essentiel, trois furent retenus :

- ouvrir l'espace public
- dégager les vues sur le patrimoine bâti et le centre culturel à venir.
- définir la place publique et ses abords comme une zone de rencontre.



Figure 4.4 : Ouverture de la place

www.google.com

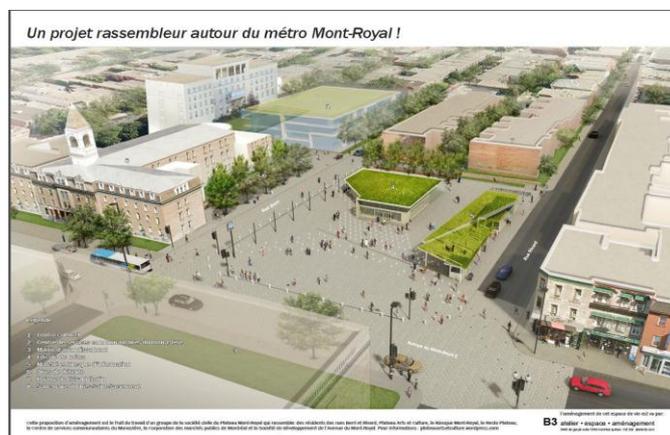


Figure 4.5 : vue d'ensemble

www.google.com

4-2- Exemple 02

4-2-1 Situation Nørrebro (Danemark)

Superkilen, place et parc urbain linéaire à Copenhague, ancien lieu de rencontre des drogués et dealers, et carrefour d'insécurité et de crime, accueille un nouvel espace public situé au cœur du quartier populaire, multi-ethnique et très dense de nørrebro

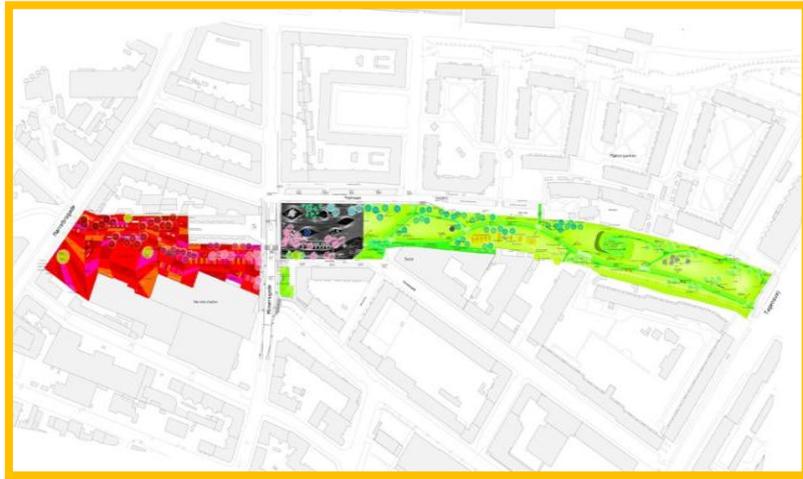


Figure 4.6 : Plan de masse superkilen

www.google.com

Dans la conception Superkilen, principes urbains durables ont été pris en compte dans la planification de l'espace urbain. Pour créer une infrastructure plus transparente dans tout le quartier, les pistes cyclables existantes et allées piétonnes ont été reconnus avec de nouvelles connexions reliant les quartiers environnants.



Figure 4.7 : parc urbain Superkilen

www.google.com

4-2-2-Analyse séquentielle

Trois zones, trois couleurs - d'un quartier

Le point de départ conceptuel est une division de **Superkilen** en trois zones et de couleurs - vert, noir et rouge. Les différentes surfaces et les couleurs sont intégrés pour former de nouvelles, un environnement dynamique pour les objets de tous les jours.

Le désir de plus la nature est satisfaite par une augmentation significative de la végétation et les plantes à travers tout le quartier disposés comme les petites îles de toutes sortes d'arbres diverses, périodes de fleurs, de couleurs - et l'origine correspondant à l'un des objets du quotidien environnante

4-2-3- silhouette de l'espace

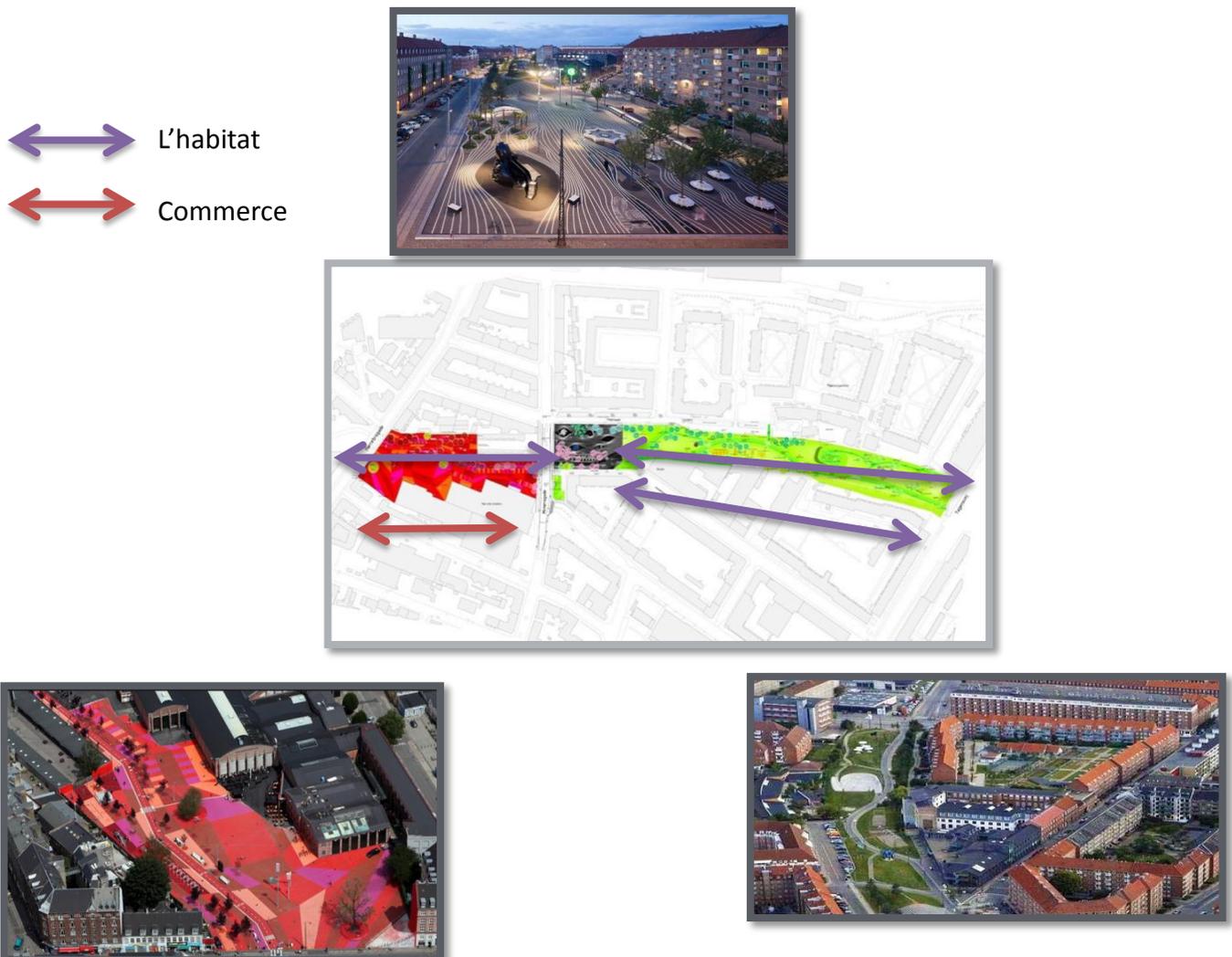


Figure 4.8 : une parc urbain Superkilen www.google.com

4-2.4- la mobilier urbain:**4.2.4.1-on carrée rouge**

Bénéficiaire particulier (espace de skate et espace de boxe, banc publics, candélabres éclairage public.....)

5-2-ciment on trouver de fontaine et des bancs avec des tables d'échecs, une grande aire de jeux



Figure 4.9: mobilité urbain place NØrrebro,

www.google.com



Figure 4.10 : mobilité urbain place NØrrebro, www.google.com

4.2.4.2 le Green Park:

espace Détente et espace barbecue et Le terrain de basket .



Figure 4.11 : mobilité urbain place NØrrebro www.google.com

Synthèse

Dans la conception Superkilen, principes urbains durables ont été pris en compte dans la planification de l'espace urbain. Pour créer une infrastructure plus transparente dans tout le quartier.

Conclusion

Les exemples internationale devra constituer une source d'inspiration pour notre projet dans la mesure où les activités de proximité sont intégrées à espace publique (boulevard) qui se trouve ainsi dotés des premières nécessités afin d'améliorer le cadre de vie et d'éviter de faire des conceptions traditionnelle.

Chapitre 05 :

Corpus D'étude ville de M'sila

5-1- Analyse urbain

Tout projet se situe dans un contexte physique qui devra, d'une manière ou d'une autre, l'influencer, d'où la nécessité de procéder à l'analyse contextuelle qui se fera sur trois échelles

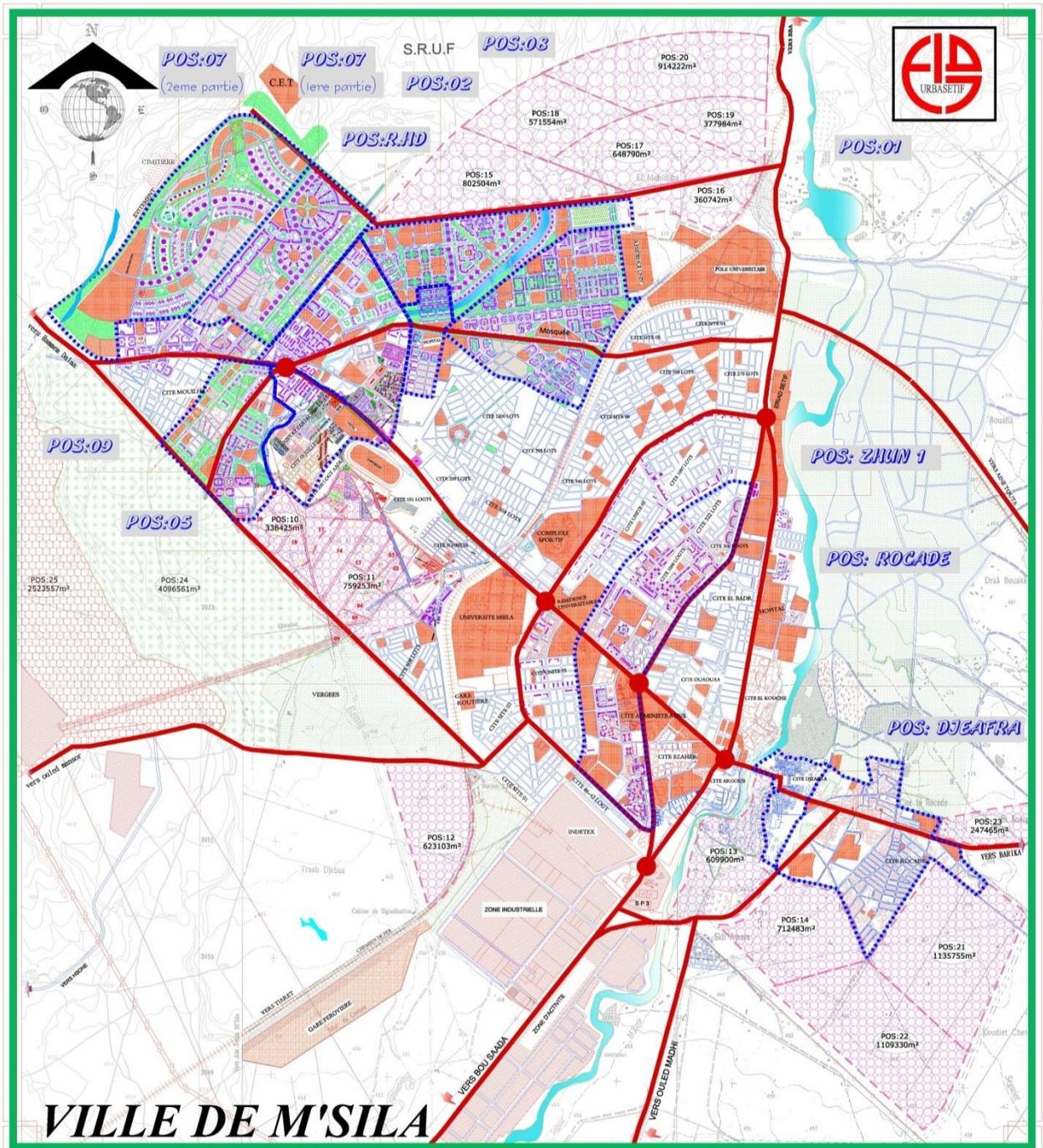


Figure 5.1 : le PDAU de la ville de m'sila

la DUAC de M'sila

5-1-Présentation de la ville

5-1-1-présentation de la wilaya de m'sila :

Données géographiques :

- Wilaya : M'sila : code wilaya : 28
- Nombre de communes : 47
- Superficie de la wilaya 818.000 km
- Population de la wilaya 18.718 hts
- Densité de la wilaya au km 44 hts/k -

Population de la wilaya par apport à la moyenne nationale. 2,76%



Figure 5.2 : schéma représente la situation de la ville

www.google.com

5-1-2-situation géographique :

M'sila (nom venant probablement de l'arabe Massil el maa qui signifie écoulement d'eau, la ville étant construite aux bords de la rivière d'El KSOB) est une ville d'Algérie, capital de la wilaya du même nom.

La wilaya de m'sila est située au sud-est d'Alger. La wilaya de M'sila a une superficie de 18.175 km elle est limitée par Bouira et Bordj Bou-Arredj au Nord, Batna et Sétif à l'Est, Médéa et Djelfa à l'Ouest et enfin Biskra au Sud.



Figure 5.3 schéma représente la situation géographique

www.google.com

La ville est construite aux bords de la rivière d'EL KSOB) est une Wilaya-circonscription régionale-des Hauts plateaux algériens. Elle est située au centre est du nord du territoire algérien, dans une plaine de 500 mètres d'altitude, entre le Chott Hodna et les monts du Hodna.

Elle constitue la continuité saharienne. C'est une wilaya de l'intérieur, dont les principales agglomérations sont M'sila, Bou Saada et Sidi Aissa.

La morphologie et la position géographique de la Wilaya de M'sila confèrent à cette région un aspect écologique unifié représenté par la prédominance de la steppe qui couvre 120.000 ha soit 63% de la superficie totale de la Wilaya.

La superficie affectée à l'agriculture représente 15% de la surface totale de la Wilaya, ces superficies sont consacrées essentiellement à la céréaliculture et le reste à l'arboriculture et aux maraichages.

La géographie est beaucoup moins lumineuse. Avec une superficie de 18446 km², la wilaya de M'sila se caractérise par une diversité de ses reliefs, en effet le Nord de la commune est dominé par les monts du Hodna formant une chaîne de crêtes de direction Est-ouest avec des altitudes : oscillant entre 1000 et 1900 m ce relief se caractérise par :

-la présence du djebel Maadid avec un sommet culminant à 1861 m en Nord-est et des altitudes moyennes à l'Ouest.

-la retombées Sud de cette chaîne avec des versants de 600 à 800 m fortement ravinés. Cette pente Sud-est formée de plateau étagé du Nord vers le Sud est allongées d'Est à l'Ouest avec des niveaux de 450 m à 550 m.

-la partie Nord-Ouest fait partie du prolongement des monts du Hodna représentées par des monticules d'altitudes moyennes (500 à 800) ce secteur est drainé notamment par l'Ouest lougmane de direction Nord-sud et couvert de plateaux plus au moins ondulés accidentés par des buttes d'altitudes relativement faible de direction Nord-est : Sud-est (Draa elredjem ,Draa el medjba), vers le Sud, le plateau devient relativement plat et peu accidenté mais creusé par l'érosion.

La commune de M'sila a une superficie de 780 km, située dans la région naturelle du bassin Hodna et représente un caractère agro-pastoral, elle fait partie de l'ensemble des hautes plaines steppiques.

((M'sila l'une des wilayas de hodna, située au cœur de la steppe algérienne, la ville de M'sila est située dans la partie centrale du territoire national à 250 km au sud-est d'Alger.

La ville de M'sila constitue une position importante de communications à l'intérieur du pays, elle relie l'est algérien à l'ouest par la rocade.))

5-1-3-Les données physiques et climatiques

5-1-3-1-le climat :

La région de M'sila fait partie du climat méditerranéen à étage bioclimatique aride, à la limite de l'étage semi-aride au Nord et à sous étage frais, cependant cette région subit des influences climatiques des reliefs dominants au Nord de celle du Sahara en raison de sa position continentale et de sa

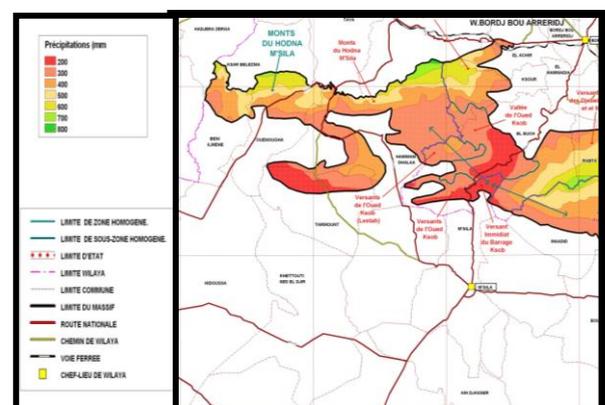


Figure 5.4 :représente le milieu bioclimatique de la wilaya

situation en bordure du chott el Hodna. Pa ailleurs un micro climat semi aride se manifeste sur les reliefs au Nord de la commune.

5-1-3-2- pluie :

Le climat de M'sila est marqué par une pluviosité médiocre, reçoit une tranche d'eau inférieur à 250 mm par an.

5-1-3-3- les vents et le sirocco :

Les vents dominants sont ceux du :

Nord-ouest, le coté de l'oued LEHAM en période d'été les vents du sud dominant la région, le sirocco (CHEHILI) qu'est un vent chaud et sec d'origine saharienne, souffle en générale du secteur SUD, les effets du sirocco résultant de la coïncidence d'une hausse brutale de la température.

On peut noter que le climat du M'sila est marqué par la latitude méridionale, et plus encore la barrière tellienne font de M'sila un domaine aride, ou le caractère fondamental du climat reste extrême la variabilité des précipitations dans le temps, une faible pluviosité (200 à 300mm) et par des températures annuelles moyennes très élevées (19C° à 20C°).

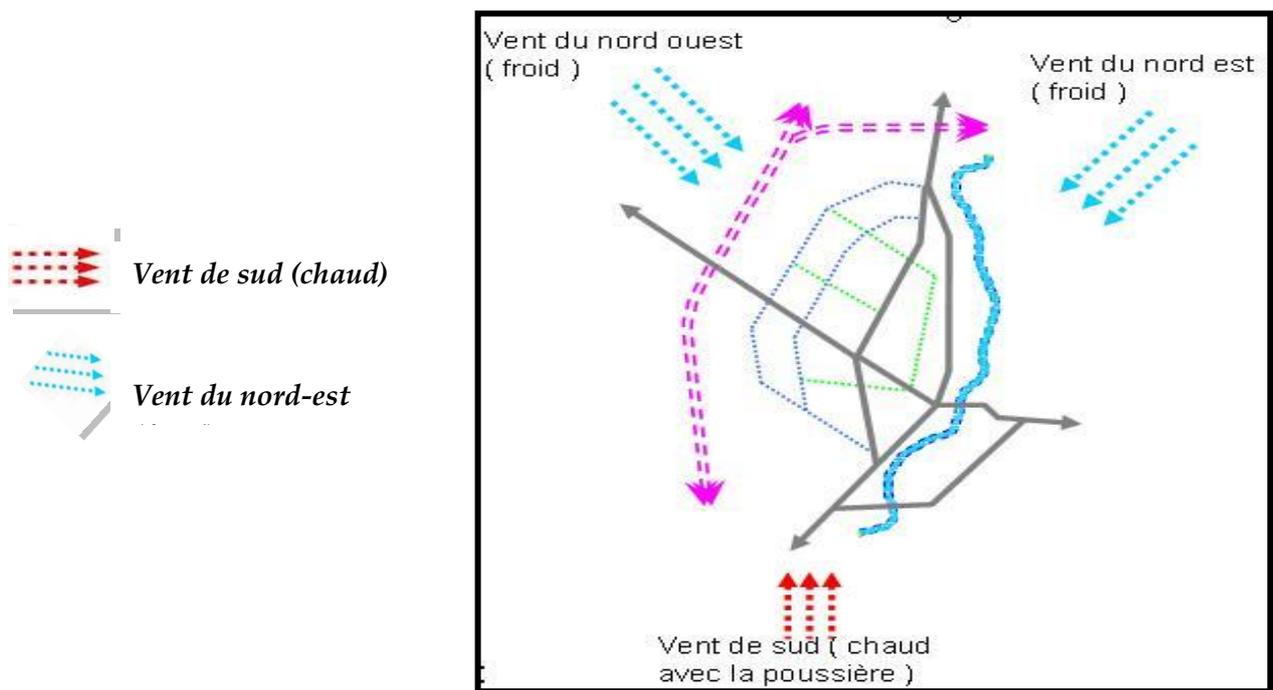


Figure 5.5 : représente les vents dominants

www.google.com

5-1-3-4- Les températures :

- *La moyenne mensuelle est de 23.59°C
- *La moyenne mensuelle du mois le plus chaud est de 38°C.
- *La moyenne mensuelle du mois le plus froid est de 9.5°C.

5-1-4- Développement de centre-ville par rapport les périodes :**Avant période coloniale :**

L'image de la ville n'est pas perçue.

Période coloniale :

La création de centre-ville ancien il s'appelle (blaça).

Période de l'indépendance :**De 1965 à 1975 :**

La dégradation de centre-ville ancien et l'apparition de nouveau centre-ville à cause de :

- la démolition de l'ancien quartier par le tremblement de terre a causé La création des ZHUN dans la partie Ouest de la ville.
- La création de nouvelles voies (double voie), une structure viaire plus importante que l'ancienne.
- l'implantation d'un certain nombre d'équipement (commercial-administratif...)



Permet l'apparition d'un nouveau centre-ville au détriment de l'ancien centre qui a été disparait.

De 1975 à 1986 :

Les opérations de PUD.

Après 1986 :

Le centre-ville actuelle ne répond pas les besoin de la ville et n'est pas bien distingué par rapport l'extension urbaine de la ville

Synthèse :

La ville de M'sila est caractérisé par sa situation stratégique soit au niveau régional et même au niveau national, et son évolution spatiale linéaire sur l'axe BARIKA-ALGER a permis d'avoir une politique urbaine utilisé après l'indépendance à résoudre un ensemble des problèmes et répondre aux besoins de l'homme M'silien.

Le bilan de l'état de fait a permis de dégager les plus importantes contraintes qui peuvent entraver le développement et les potentialités à exploiter :

- L'absence des centres secondaires au niveau des unités urbaines à dominance résidentielle.

- La rupture de la forme urbaine entre le centre historique et les nouvelles extensions.
- La saturation de centre historique (Djaafra, El Kouche, El Argoub).
- En plus de la dégradation du cadre bâti.
- L'absence des espaces publics (loisir, détente)
- L'absence d'un centre-ville bien distingué.

Le développement de la ville se fait par phase dont chacune est composé de :

- habitat individuel.
- habitat collectif.
- une série d'équipement dont la majorité implantée sur l'axe principal (Est-ouest).

On note aussi la création des centres satellites vue :

- densification.
- besoins socio-économique.

5-2- Motivation du choix de site :

- 1- situation stratégique, le site existe au milieu de la ville.
- 2-le site est un endroit parmi le plus fréquenté par les transports de la ville.



Figure 5.6: L'environnement immédiat Google Earth

5-3- Analyse de site d'intervention :

5-3-1- Aspect physique

La forme et la superficie de l'assiette:

L'assiette d'une superficie de **5.4 ha** se présente sous forme d'un triangle de **27m** de longueur et **33m** de largeur

5-3-1-1- Site et Situation :

Le site d'intervention se caractérise par sa situation stratégique dû à sa position au Centre-ville de M'sila .

au nord :La cité Ououa Madani à l'est et la cité villa rose

à l'ouest :Il est limité par La cité administrative

au sud :La cité Ezaher (300lots)

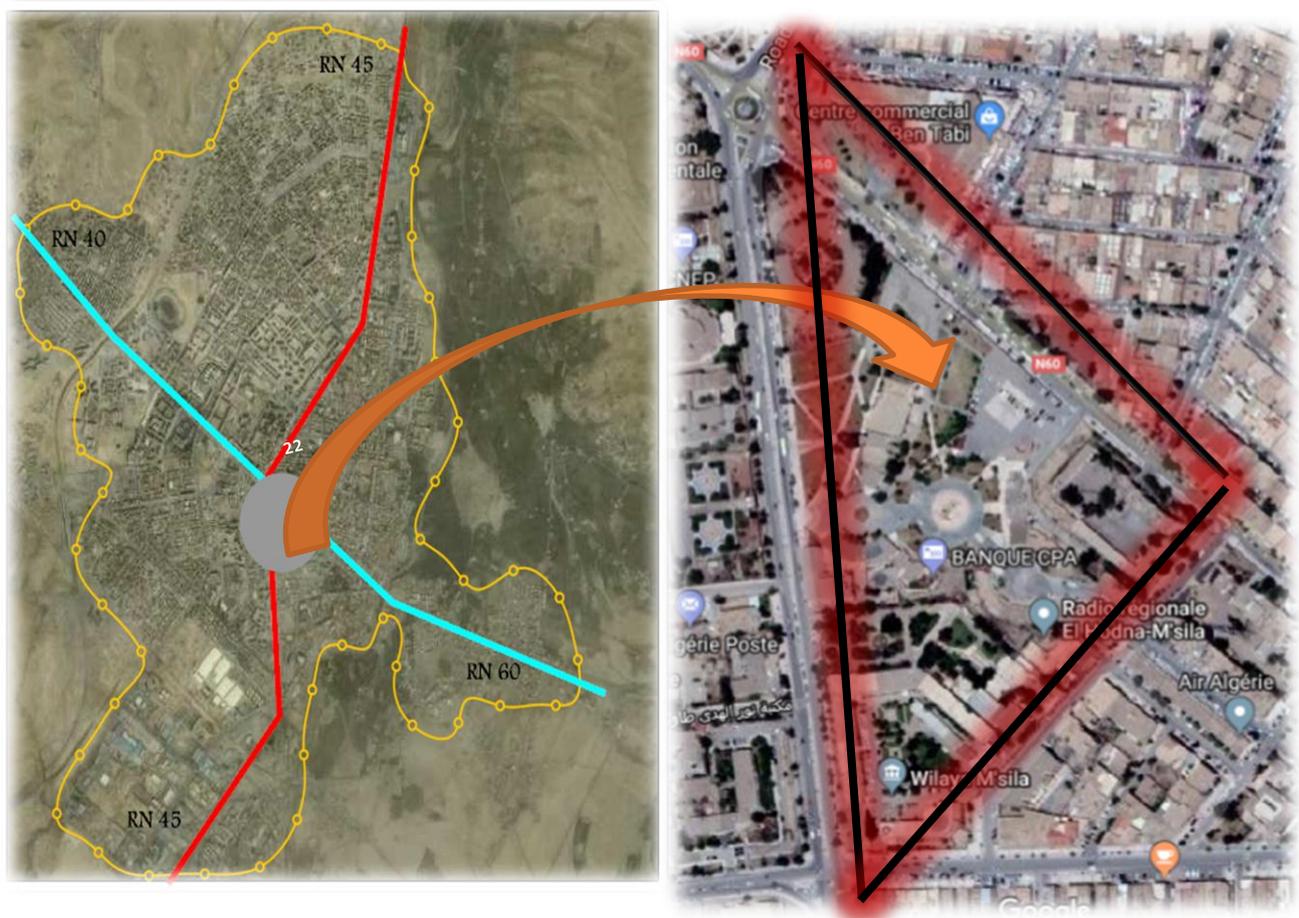


Figure 5.7 :Schéma présente le site d'intervention Google Earth

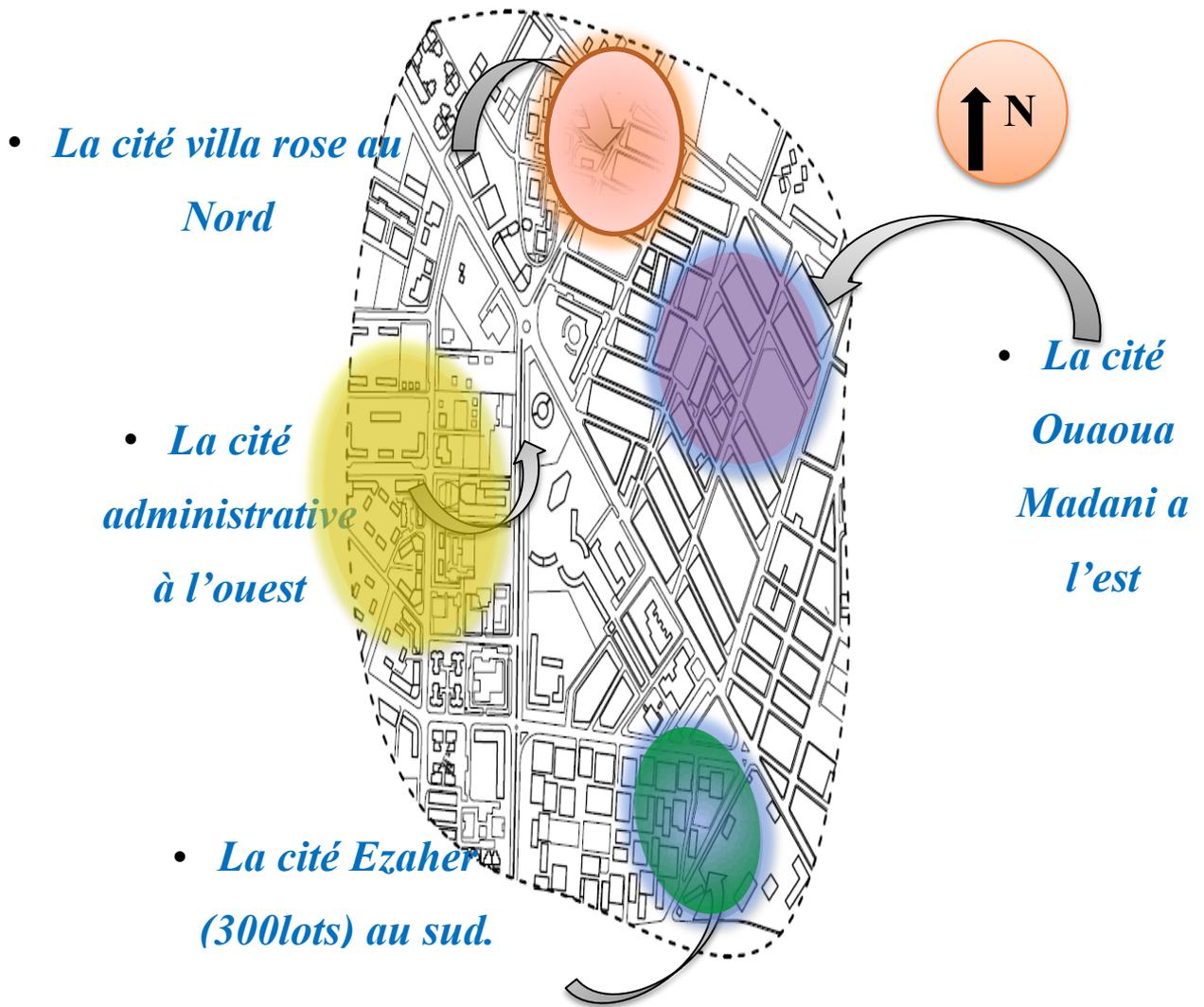


Figure 5.8 : Schéma présente les limites

dessin plan autocad



Figure 5.9: vue aérienne sue la place

prise par l'auteur

5-3-2 L'Armature Urbaine :

5-3-2-1 les elements structuraux :

-les axes structuraux

le site est un lieu d'un grand croisement entre deux routes nationales (Rn:45 et Rn:60), la présence de ces deux rues a influencé la structure de tissu urbain de la ville généralement et de notre site particulièrement , et sa influence sur l'activité et la circulation (qu'on va évoquer après).

Ce sont des jonctions de voies ou l'on doit prendre des décisions de direction notamment, mais aussi de mode de transport, et dans notre cas ; le site est entouré de Trois grands nœuds jugés Très importants même au niveau de la ville.

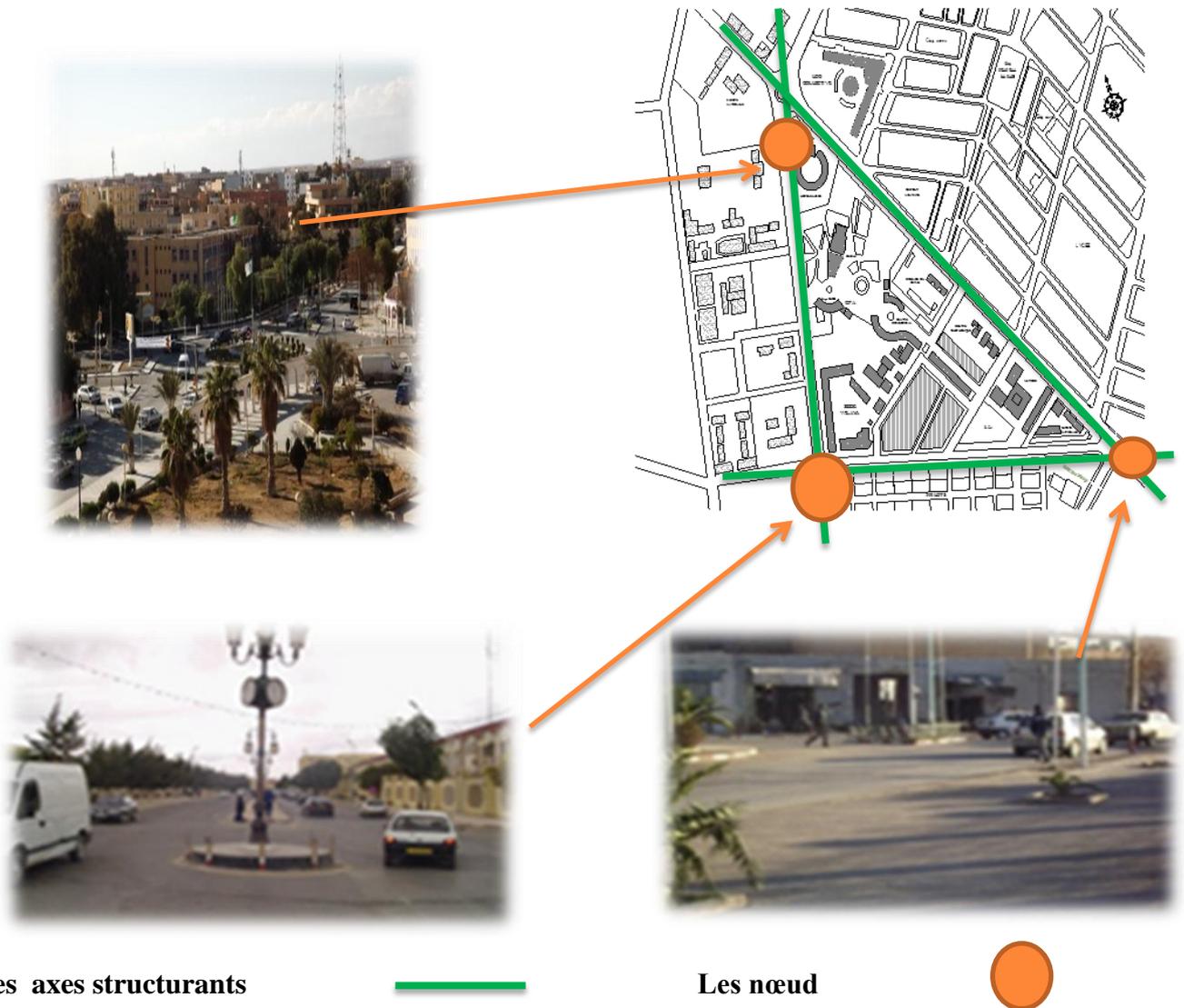
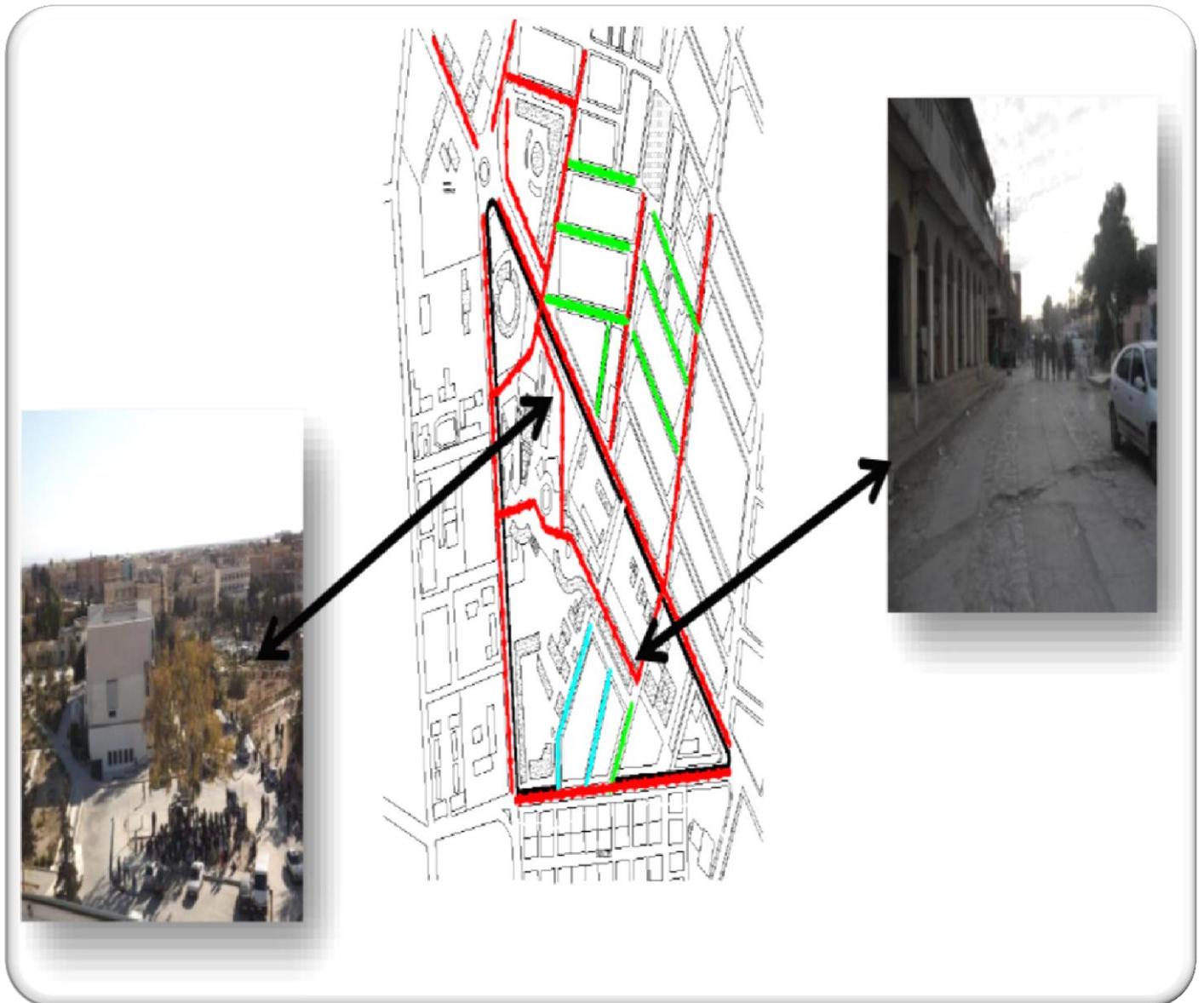


Figure 5.10: Vue sur les nœuds et les axes structuraux prise par l'auteur

5-3-3 circulation piétonne :

Elle est très dense dans notre site, et ça due de la position qui occupent le site entre une zone commerciale (la cité Ouaoa Madani à l'est), une zone administrative à l'ouest. Mais malheureusement on peut juger la structure de la circulation très mal conçue, des problèmes de l'étroitesse des rues et des trottoirs, présence des obstacles dans le parcours.



CIRCULATION FORT **CIRCULATION MOYENNE** **CIRCULATION FAIBLE**

Figure 5.11 : schéma présente la circulation piétonne . prise par l'auteur

5-3-4 circulation mécanique :

La circulation mécanique est caractérisée par sa concentration dans les deux boulevards:

- boulevard Abdelkader Sahnouni.
- Boulevard Karim Belgacem.
- Elle est moyenne au niveau de la rue DAOUD MABROUK

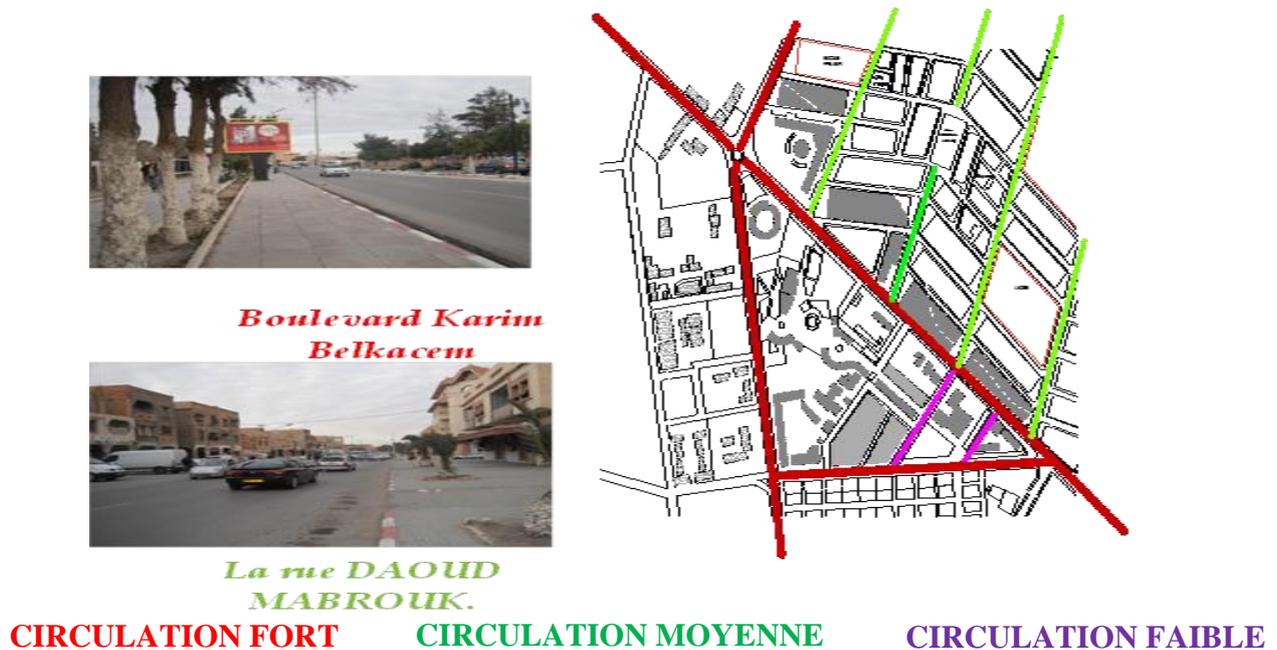


Figure 5.12 : schéma représente la circulation mécanique. prise par l'auteur

5-3-5 état de foncier :

Dans la zone d'intervention la majorité des constructions appartiennent à l'état.

Le statut foncier comporte deux catégories :

- propriété privée : concerne surtout les habitations et les promotions.
- propriété communale : concerne surtout les bâtiments administratifs.

Les surfaces restantes non bâties sont classées des espaces publics.

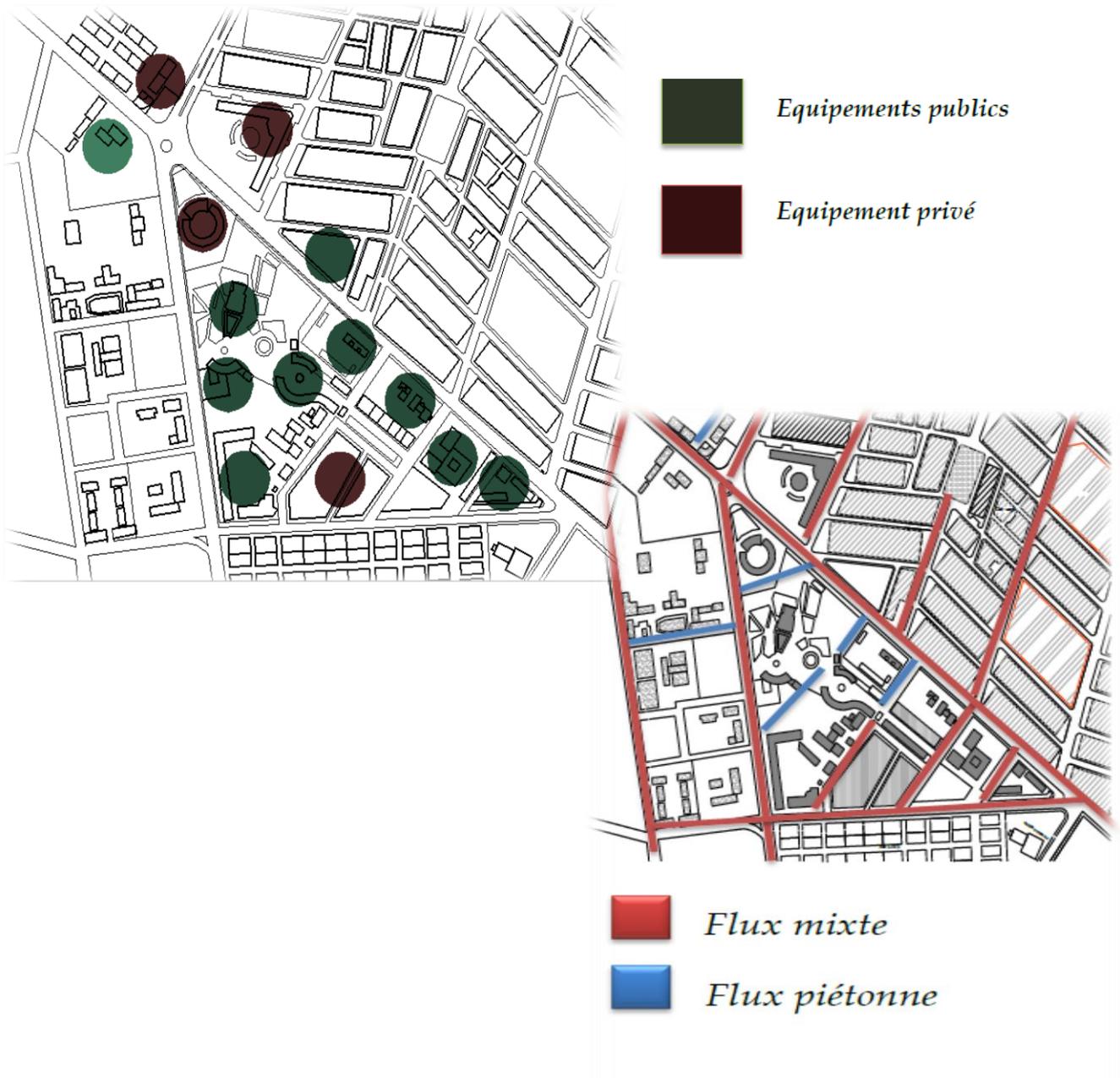


Figure 5.13: Vue sur l'espace public prise par l'auteur

5-3-6- l'accessibilité :

La mauvaise structure de circulation au niveau de site, et le problème de conception d'implantation de rue a engendré :

Le manque total de parkings et d'aires de stationnement (apparition du stationnement non organisé).

- l'embouteillage au niveau d'accès et les noeuds surtout pendant les heures de pointes

5-4- les espaces urbains :

La place par définition est un lieu de réunion ou le plus grand nombre passait la journée, mais dans notre cas d'étude en remarque que la place est vide sauf quelques personnes qui traversent la place de centre-ville vers la cité administrative ou la cité Ouauoua Madani.

Dans la place il y a un manque d'aménagement et mobilier urbain, signifie par quelques arbres Alors la place ne fonctionne pas.



Figure 5.14 : Vues sur la place prise par l'auteur

photos de la place

le rapport bâti/non bâti

L'occupation du sol est pas dense, et L'espace bâti présente un faible pourcentage par rapport à l'espace non bâti, ce rapport est de 25 pour cent pour le bâti. Vaste espace perdu sur tout au centre de site.

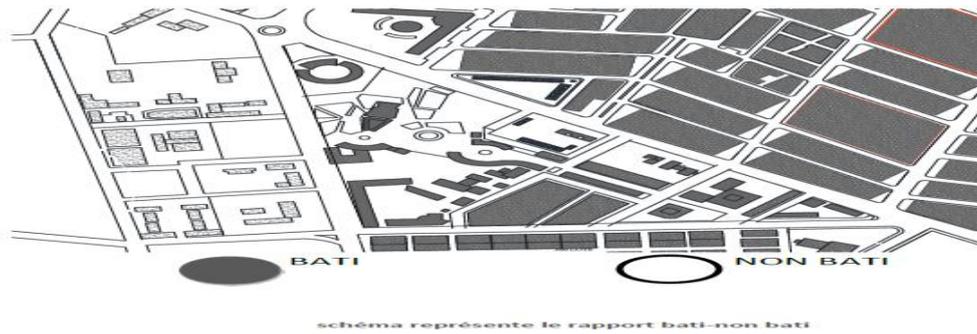


Figure 5.15: Vue sur l'espace public Photo prise par l'auteur

5-4-1- aspect architecturale :

5-4-1- 1- Etude des façades urbaines :

La façade urbaine est l'addition des façades sur rue.

Ces façades sont à la fois homogènes et hétérogène : « Homogènes, car elles ont été conçues et réalisées en utilisant un langage commun, sur une trame parcellaire.»

« Hétérogènes, car chaque bâtisseur a exprimé, à l'aide de ce langage, ses intention et besoin propres »

Dans notre cas d'étude on remarque :

-Absence de la façade urbaine à cause des clôtures qui entourent les équipements et pas de continuité de la façade, chaque équipement est isolée,

-cette clôture des équipements et une autre de la place donne directement sur un boulevard très important. Ce qui défavorise la vue l'accessibilité et la façade urbaine.



Figure 5.16: Vue sur le boulevard urbain prise par l'auteur

5-4-1-2- Equipements et activités urbaines :

Les équipements sont en majorité des équipements publics :

(La sureté urbaine, le marché couvert, la banque, le siège de PTT,

La gendarmerie nationale, le centre commercial, le siège de Wilaya, le cinéma, le siège de CPA, APW et la radio).

Sauf l'hôtel de KSOB est un équipement privé. Les activités qui dominent sont les activités commerciales.

Les activités commerciales ne répondent pas aux besoins des habitants, le centre commercial ne définit pas l'activité urbaine d'un centre commercial.

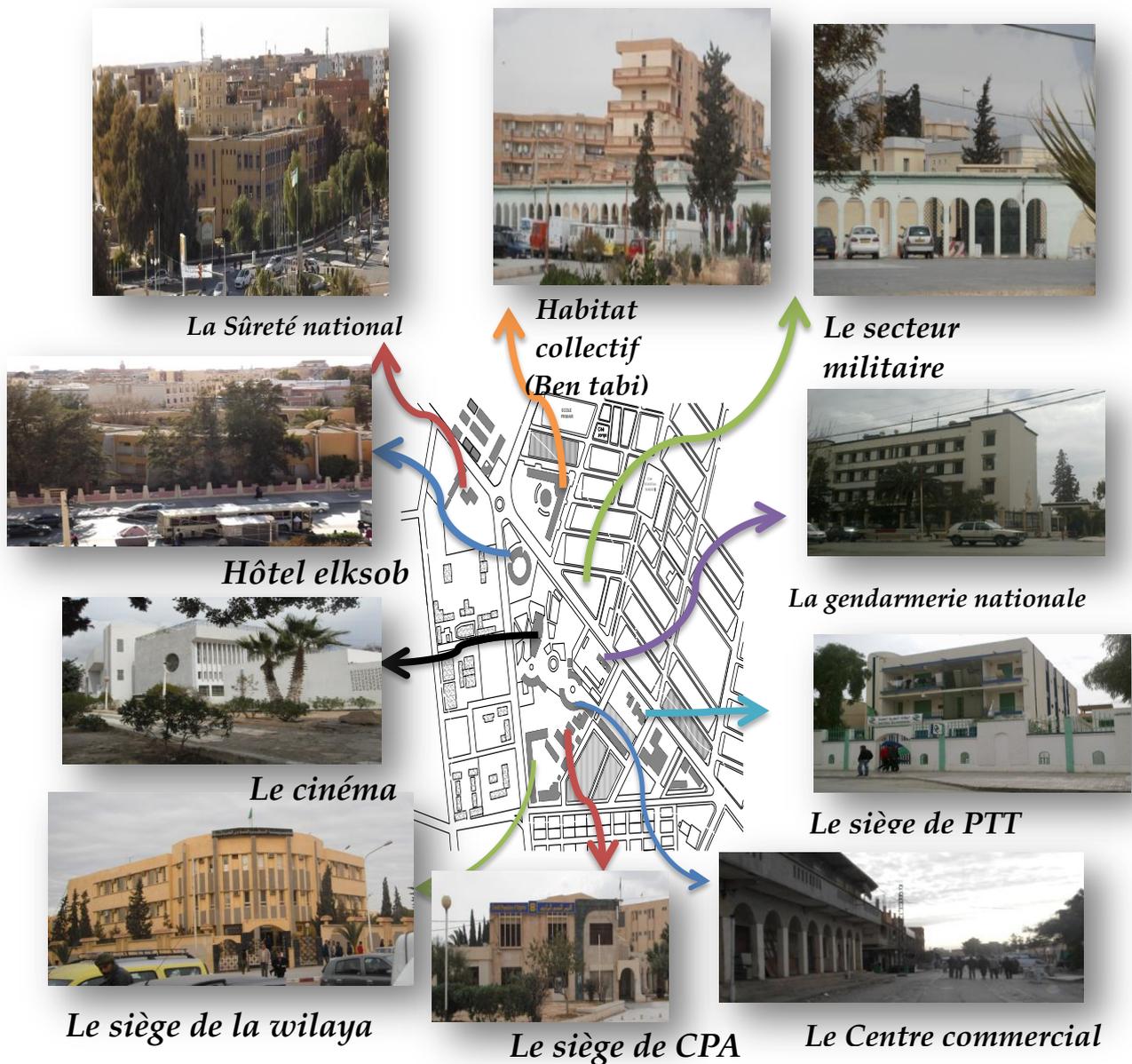


Figure 5.17 :des vues sur les équipements . prise par l'auteur

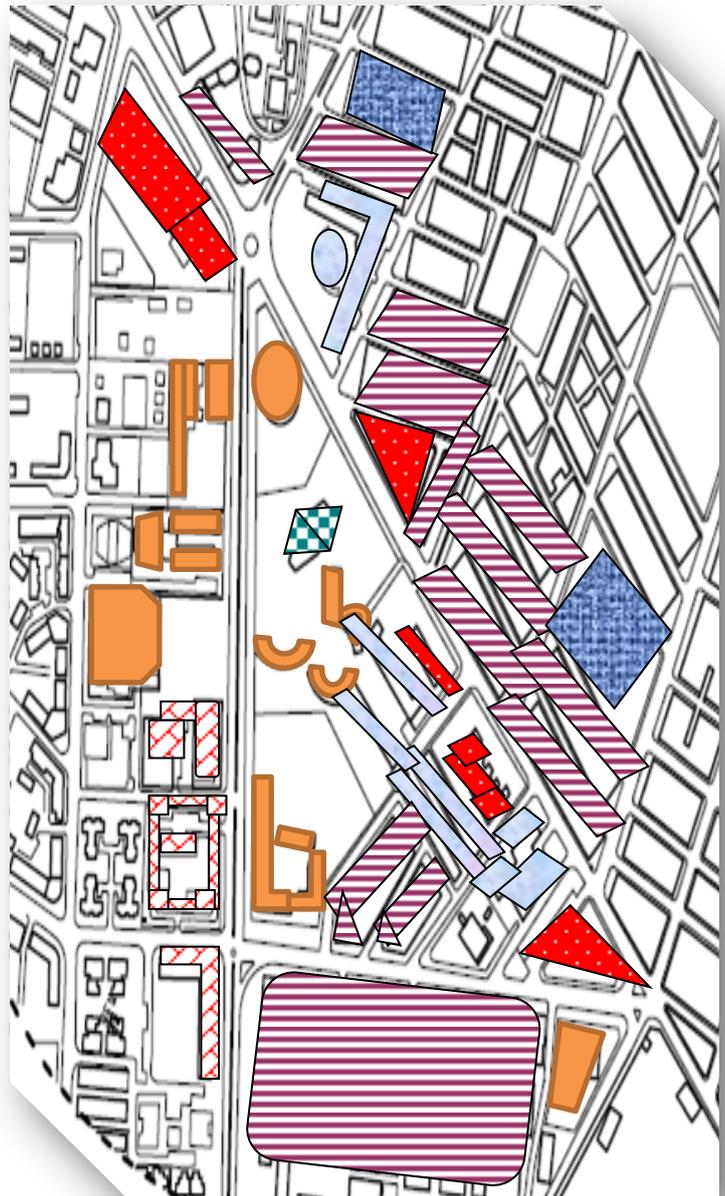


Figure 5.18:schéma représente l'analyse fonctionnelle. prise par l'auteur

5-4-1-3- Etat des lieux :

D'après l'analyse effectuée sur le centre-ville en général et la zone d'étude en particulier en a pu constater ce qui suit :

5-4-1-4- Les potentialités de site

-le site offre d'intéressante perspective de développement urbain par sa taille et par sa localisation stratégique (situation centrale).

-la présence du réseau de communication routière favorise l'accessibilité tout en procurant une continuité physique au site. Une bonne accessibilité assurée par la RN45 et la RN60.

- Une mauvaise organisation et implantation des activités commerciales qui ne répondent même pas, vu leur situation, aux besoins des habitants.

- Manque des aménagements et des équipements urbains qui participent à l'animation et la structuration.

-Absence de la façade urbaine à cause des clôtures qui entourent les équipements et pas de continuité des façades, chaque équipement est isolé.

-absence totale des espaces ombrés .les siègés ainsi les aires de stationnements



Figure 5.20 des vues sur la place (état actuel). prise par l'auteur

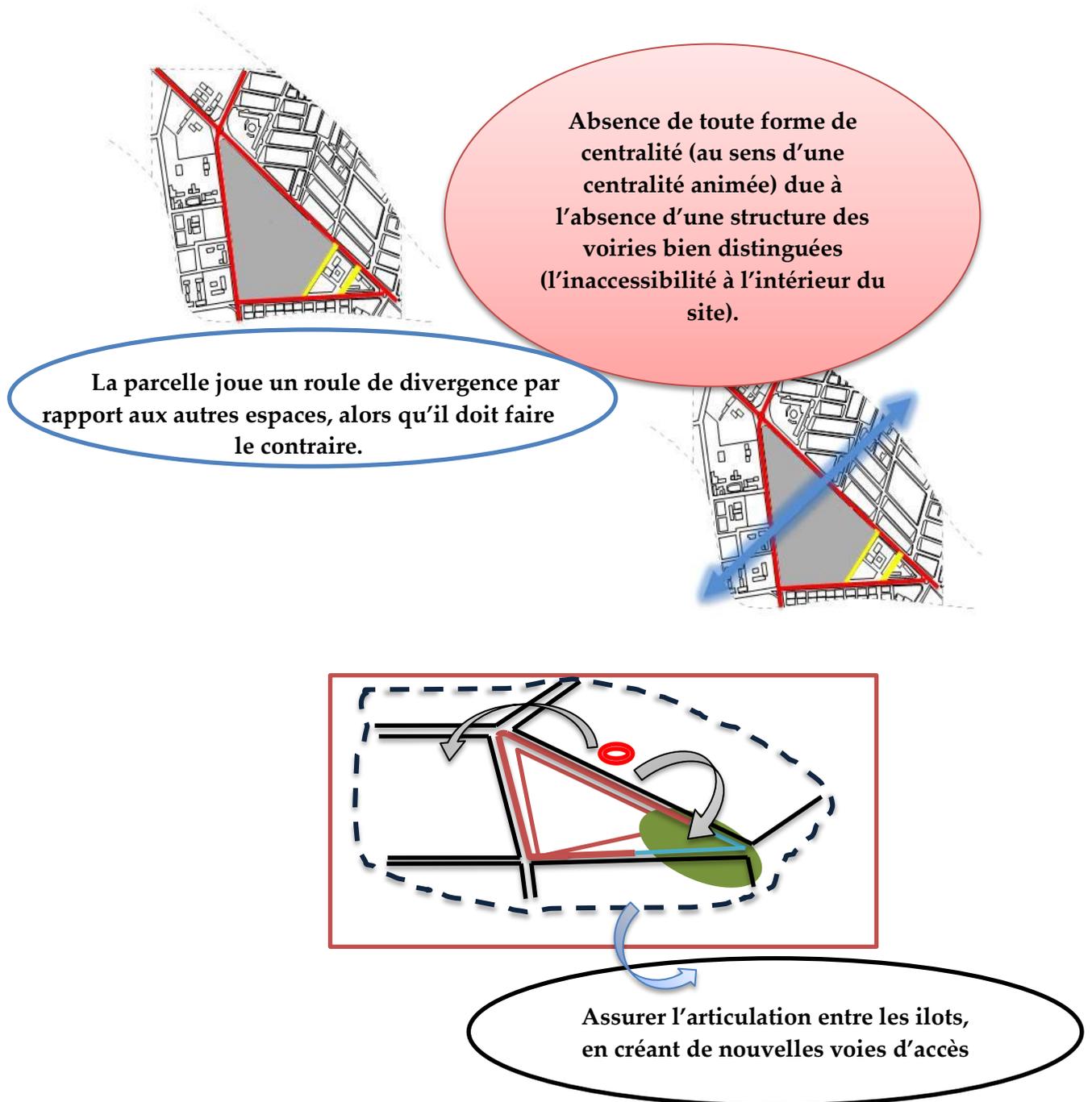
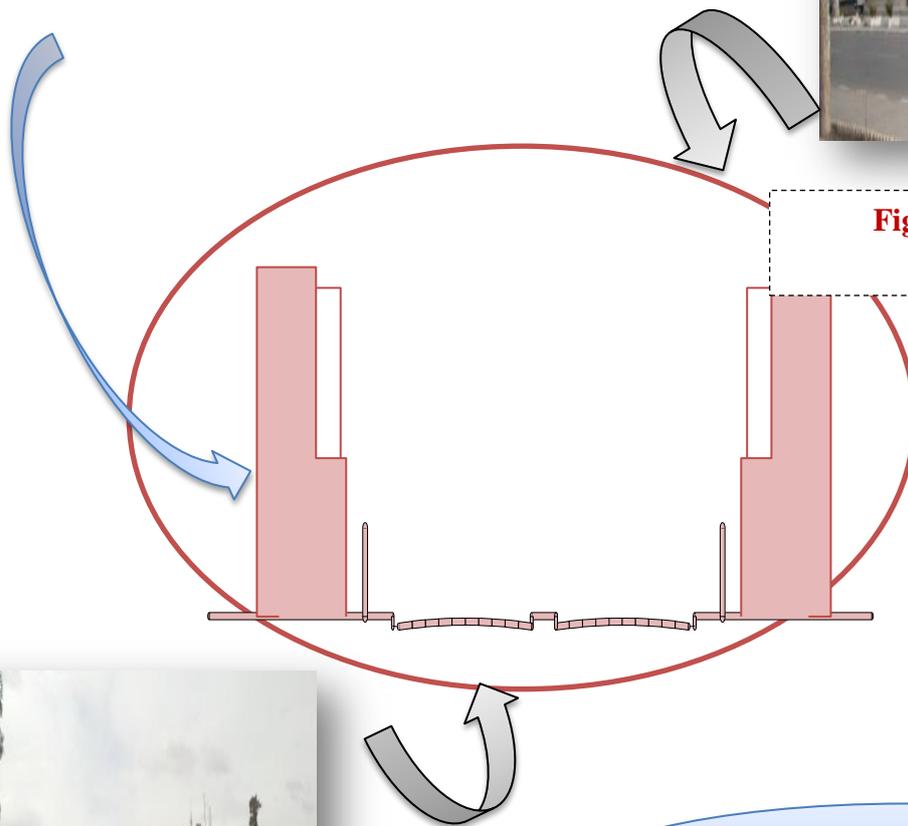


figure 5.21: des schémas présente les inconvénients De site d'interventio .des dessin fait par l'auteur

Absence de la façade urbaine à cause des clôtures qui entourent les équipements et pas de continuité des façades, chaque équipement est isolée.



Figure 5.22: Vue sur l'hotel
prise par l'auteur



Réduire les contraintes physiques



Figure 5.23: Vue sur les équipements

prise par l'auteur

Gaspillage d'espace que ce soit au niveau des projets qui vont en horizontal, ou bien au niveau des espaces libres.



Récupérer les espaces perdus et aménager des parking et des espaces publics pour assurer la fluidité.

Figure 5.24 : vue sur les espaces verts de la place Photo prise par l'auteur

Une mauvaise organisation et implantation des activités commerciales qui ne répondent même pas, vu leur situation, aux besoins des habitants.



Introduire des nouvelles fonctions commerciales qui participent à l'animation d'ensemble

Figure 5.25 : vue sur le commerce existant Photo prise par l'auteur

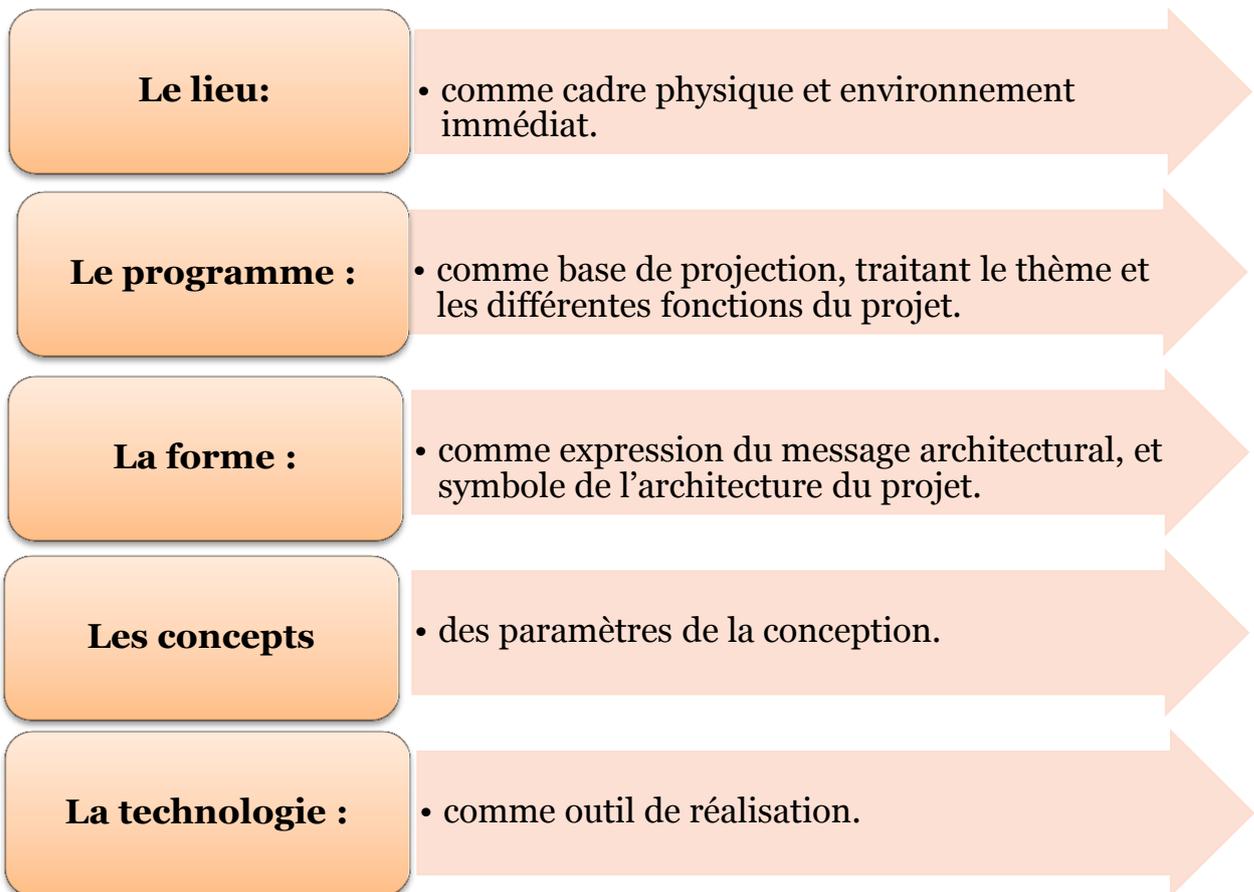
Conclusion

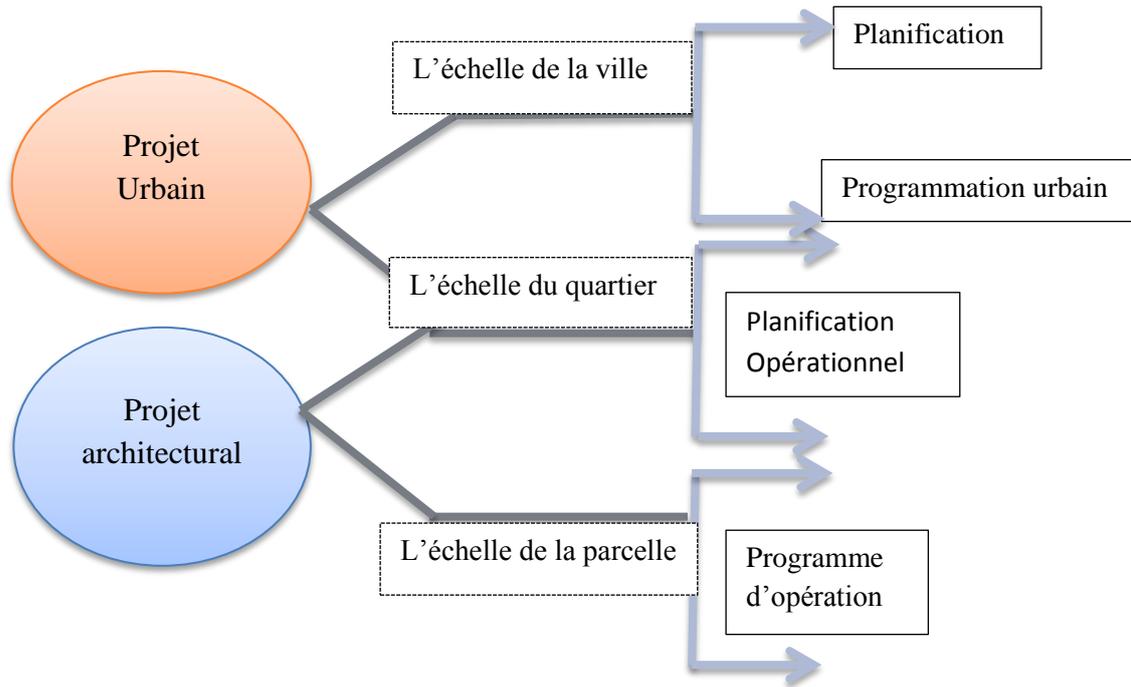
Le site d'intervention dispose des contraintes et des potentialités intéressantes pouvant amener à la conception d'un projet architecturale et urbanistique intéressant à travers la mise en valeur de ces potentialités, cela n'exclut pas la présence de contraintes qui vont a travers une bonne conception peuvent être surmontés.

5-5- Démarche conceptuelle:

La projection architecturale est une opération évolutive où on compose le projet à partir des références théoriques et tend à créer l'harmonie entre l'espace public, l'espace urbain et les données de site, afin de produire une unité intégrante.

On peut dire que la création architecturale couvre cinq dimensions qui sont :





5-5-1. Des objectifs liés au programme :

Le bon fonctionnement d'un projet de réaménagement d'un espace public est une réussite du projet qui doit abriter les fonctions liées au programme.

Assurer une continuité fonctionnelle de la ville avec le projet qui ne doit pas se limiter uniquement à **la place à siégé** mais à tous les besoins primaires.

5-5-2- Des objectifs liés au site :

Le but majeur est d'intégrer le projet dans son environnement et par là dans le tissu urbain.

5-5-3- Les objectifs du projet ;

1. -concevoir des équipements culturels et de loisir qui rendront à la nouvelle ville une belle image moderne et participeront à la promotion de son économie et sa culture.
2. -créer une centralité qui englobe les fonctions principales de la vie en permettant un amalgame de plusieurs activités pour une utilisation multiple.
3. -créer différents espaces de jeux, de détente et des aires de repos qui entourent la partie centrale du site d'intervention.
4. - séparer les deux circulations : piétonne et mécanique pour ne pas avoir une confusion.
5. - mettre les projets en évidence pour une expression architecturale indiquant la tendance moderne.

6. - réalisation des équipements vivants dynamiques attractifs qui sera le noeud des différents flux.
7. - intégrer les projets dans le contexte urbain.
8. - la notion de voir et d'être vu, la communication visuelle doivent être prises en compte.
9. - l'implantation des équipements de service et de culture nous permis d'avoir une structure de la place.

5-6- Démarche du projet:

Notre intervention dans le nouveau centre ville est un projet pour rénover, redynamiser et renforcer le nouveau centre-ville de M'sila afin d'accueillir de nouveaux équipements de culture .de loisir et de service .

5-6-1- Les enjeux urbains :

- Améliorer l'attractivité du centre-ville pour que l'espace urbain soit un espace convivial à vivre et à partager par tous.
- Garantir une bonne accessibilité pour tous les modes de transports (larges trottoirs).
- Embellir l'espace public pour donner une nouvelle image au centre-ville.

5-6-2- Les objectifs

- Renforcer l'animation du centre-ville.
- Ouvrir la zone sur la ville.
- Mettre en valeur les lieux publics existants.
- Organiser le stationnement.
- Créer des circulations douces.
- Favoriser la présence du végétal.

Aménagement de lieux de rencontres

Les espaces publics rénovés doivent laisser la ville exprimer, fournir des lieux de rencontres ,de détente , et de loisirs.

Belle ville

Les aménagements du centre-ville doivent permettre de créer une cohérence et une identité forte au travers de la simplicité des aménagements et du choix des matériaux, de la végétation et de l'éclairage et du mobilier urbain.

espace culturel et de loisir

... au travers de la création d'une identité forte, du développement d'un pôle de loisirs et de détente en centre-ville, d'une meilleure lisibilité des accès.

Déplacements et modes doux de transport

Comme de nombreuses autres grandes villes aujourd'hui, la Ville de m'sila souhaite redonner une place plus importante aux piétons et aux modes doux de transport dans son centre-ville.

Le projet de rénovation du centre-ville prévoit, tout en maintenant l'accessibilité des gens a mobilité réduite à l'ensemble des rues concernées par les travaux, d'élargir les trottoirs pour améliorer le bien-être et la sécurité des piétons.

Espaces verts

Le projet de rénovation du centre-ville se développe autour du thème « La forêt dans la ville », où le végétal est en rue et les places sont des clairières, Vivre la nature en ville.

Site d'intervention avant l'opération

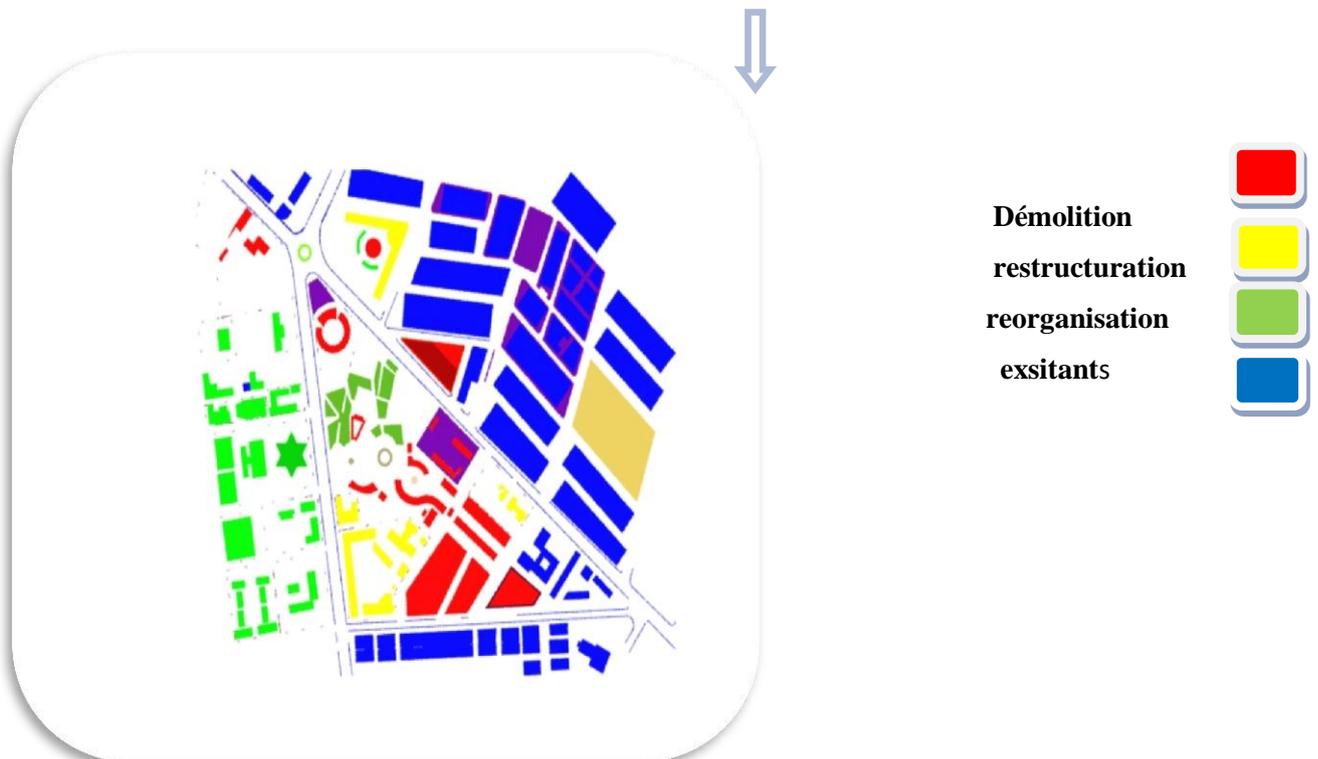


Figure 5.26 : schéma représente l'état actuel de centre ville de M'sila Fait Par L'auteur

5-7- Les Stratégies et les recommandation

- Garder l'équipement culturel dans la partie centrale de site est l'entourer par des aires de jeux, des aires de détente et des aires d'exposition occasionnelle pour créer une certaine attractivité et garantir une bonne accessibilité par la création des passages et faciliter la mobilité urbaine (diversifier les moyens de transport).

-créer des parcours qui relient la cité administratif et la cité Ouaoua Madani, et aménager des parkings avec l'aménagement des espaces publics qui sont inadaptés pour assurer la relation entre le site et son environnement immédiat.

-renforcer le site par la création d'une place et une rue piétonnière qui traverse cette dernière.

-l'implantation des équipements de culture nous a permis d'avoir une structure de la place.

-aménager des espaces publics fluides pour agrémenter le paysage urbain.

Dans notre cas d'étude on a proposé une rénovation des équipements existants qui sera entouré par les aires de jeux et les espaces de détente .

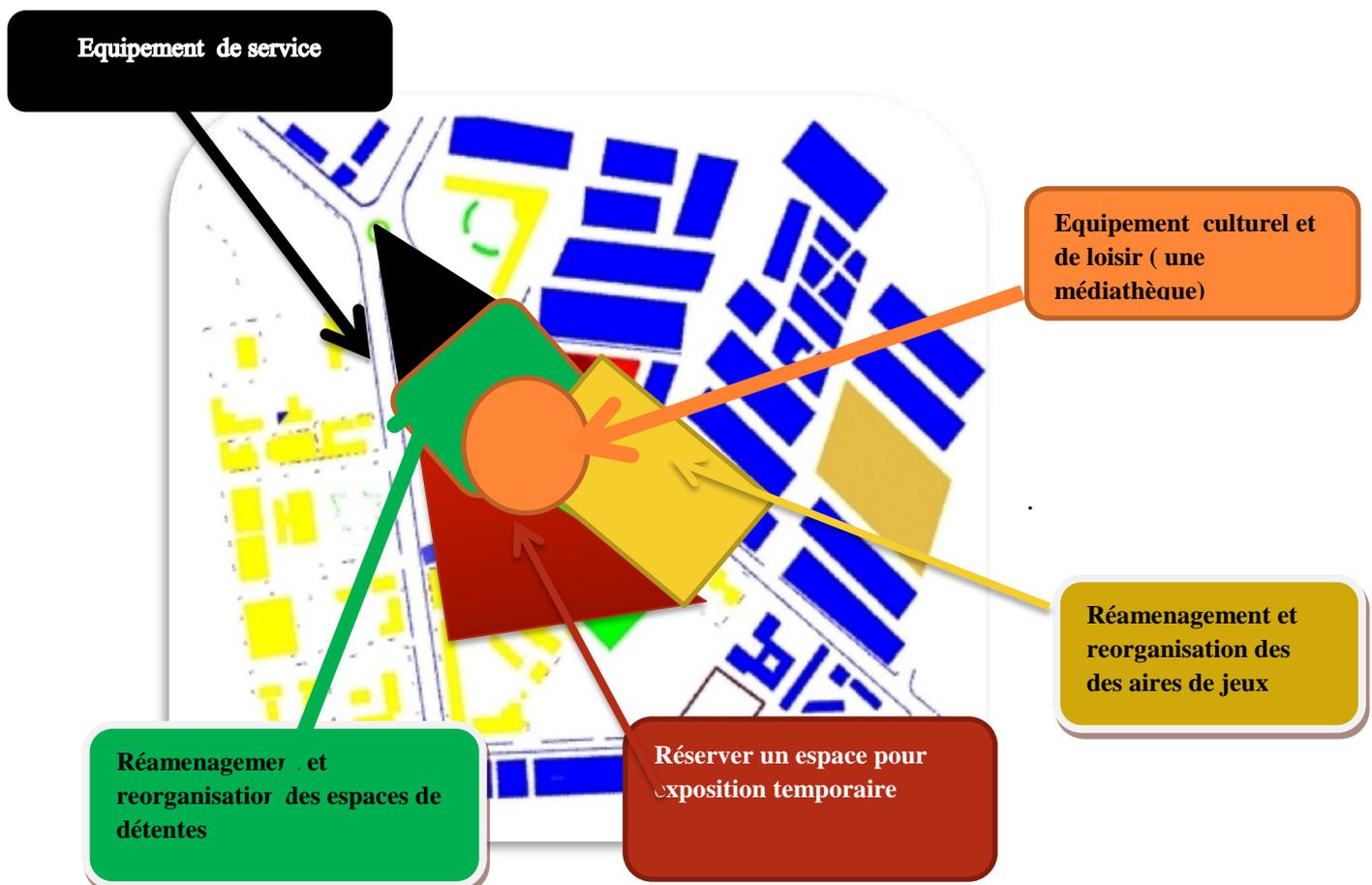


Figure 5.27 : schéma représente la proposition de l'équipement dans le site Fait Par L'auteur

5-7-1 Principe d'aménagement

Utilisation rationnelle du sol.

- Une grande importance accordée au piétonniers et aux mode de déplacements doux.
- L'espace public est considéré comme l'élément primordiale et générateur de toute interventions.
- Le renforcement de la dimension paysagers par une réflexion écologique.
- La réflexion de l'usagers est considérée comme le point de départ de toute interventions.
- Le respect de l'existant et du patrimoine.
- Le vide est considéré comme une partie importante dans la réflexion urbaine.
- La mixité fonctionnel et sociale.
- Assurer des espaces qui offrent une flexibilité d'usage.
- Tous projet d'intervention doit veiller sur une double orientation : l'intérêt du projet lui-même et la cohésion de ce projet avec son contexte urbain.

5-7-2- Proposition d'aménagement

L'idée et la démarche conceptuelle :

Etape -1

La première idée directrice est de garder l'emplacement des deux équipements.

➔ **Pour l'hôtel :** on propose une rénovation de l'hotel et tout respectant l'aspect et le style architectural de l'environnement. qui sera un élément d'appel par son gabarit et son style architecturale.

➔ **Pour la médiathèque :** Garder l'emplacement de l'équipement au centre et on propose une médiathèque qui sera un espace plus attractives par son programme riche. et qui va servir les jeunes fréquentant la zone, et un espace

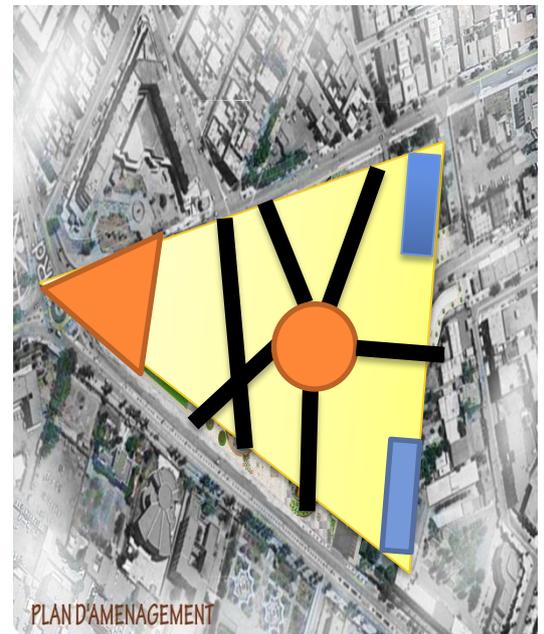


Figure 5.28 : L'idée et la démarche conceptuelle

Fait Par L'auteur

culturel qui va servir le contexte urbain immédiat du projet et assurera une mixité d'usagers.

Etape -2

- créer une liaison entre les parties Nord et Sud par des accès piétonnes assez large pour garantir une meilleure fluidité de la circulation ,et pour l'utiliser comme des pistes cyclable pour les vélos .

-penser a une réaménagement harmonieuse de l'espace toute en pensant à prendre en charge l'emplacement des aires de stationnement des taxis sur les deux cotés des boulevards.

Etape -3

-l' idée primordiale dans notre intervention c'est redynamiser l' intérieur la place par une aménagement attractives ,fonctionnels et dynamique on créant des espaces qui repond aux attentes et au besoin des citoyens telles que : une placette, aire de jeux, espace vert, des kiosques, terrasse de cafétéria et un stationnement pour véhicules pour assurer La mixité fonctionnel et sociale. on offrant une qualité architecturales et urbanistiques qui marche avec le media .



Figure 5.29 :plan d'aménagement fait par l'auteur

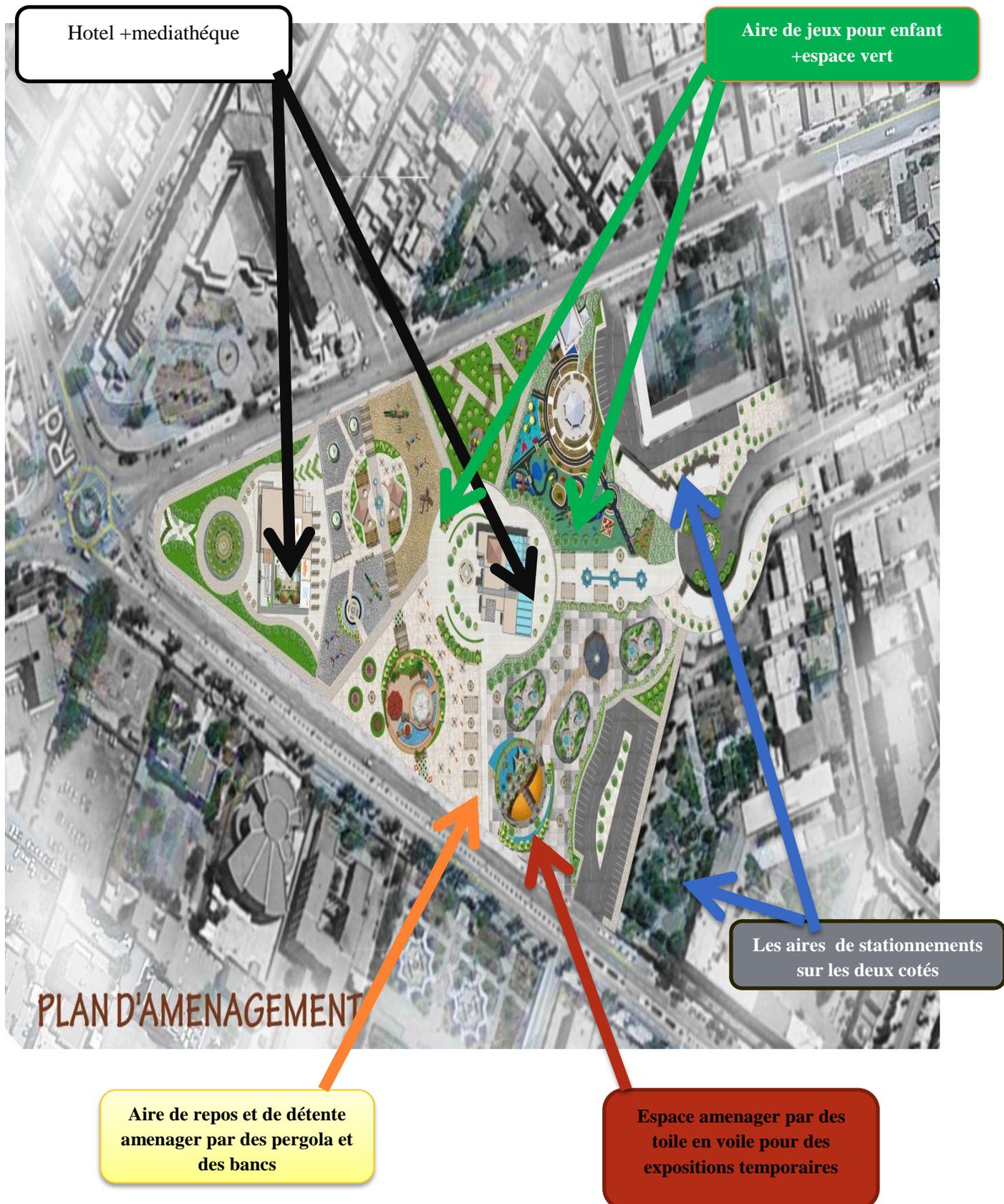


Figure 5.30: vues en 3d sur les placettes fait par l'auteur

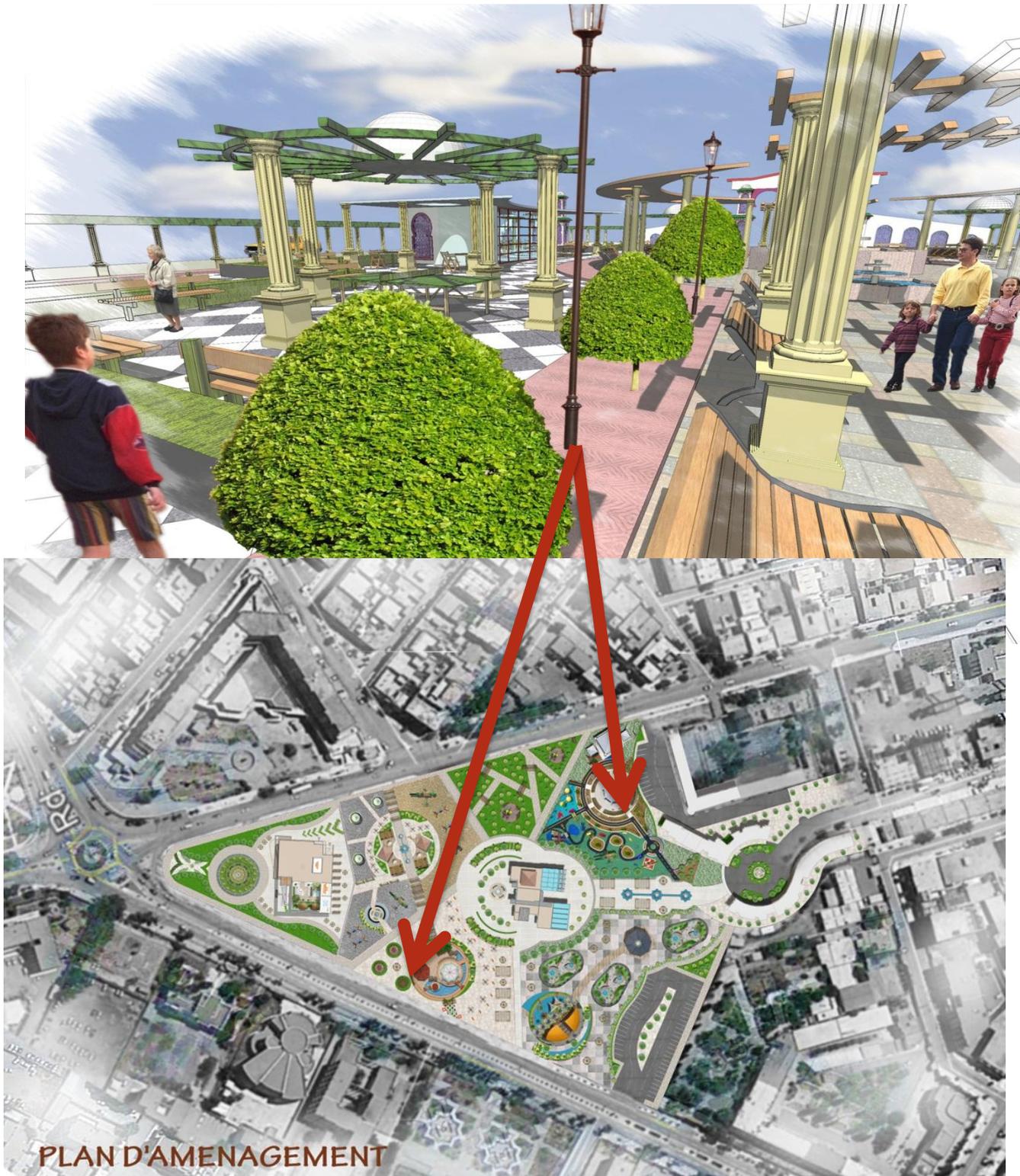


Figure 5.31 :vues en 3d sur les kiosques et les espaces ombrés fait par l'auteur



Figure 5.32 :vues en 3d sur les passages piétonnes et les aire de jeux

fait par l'auteur

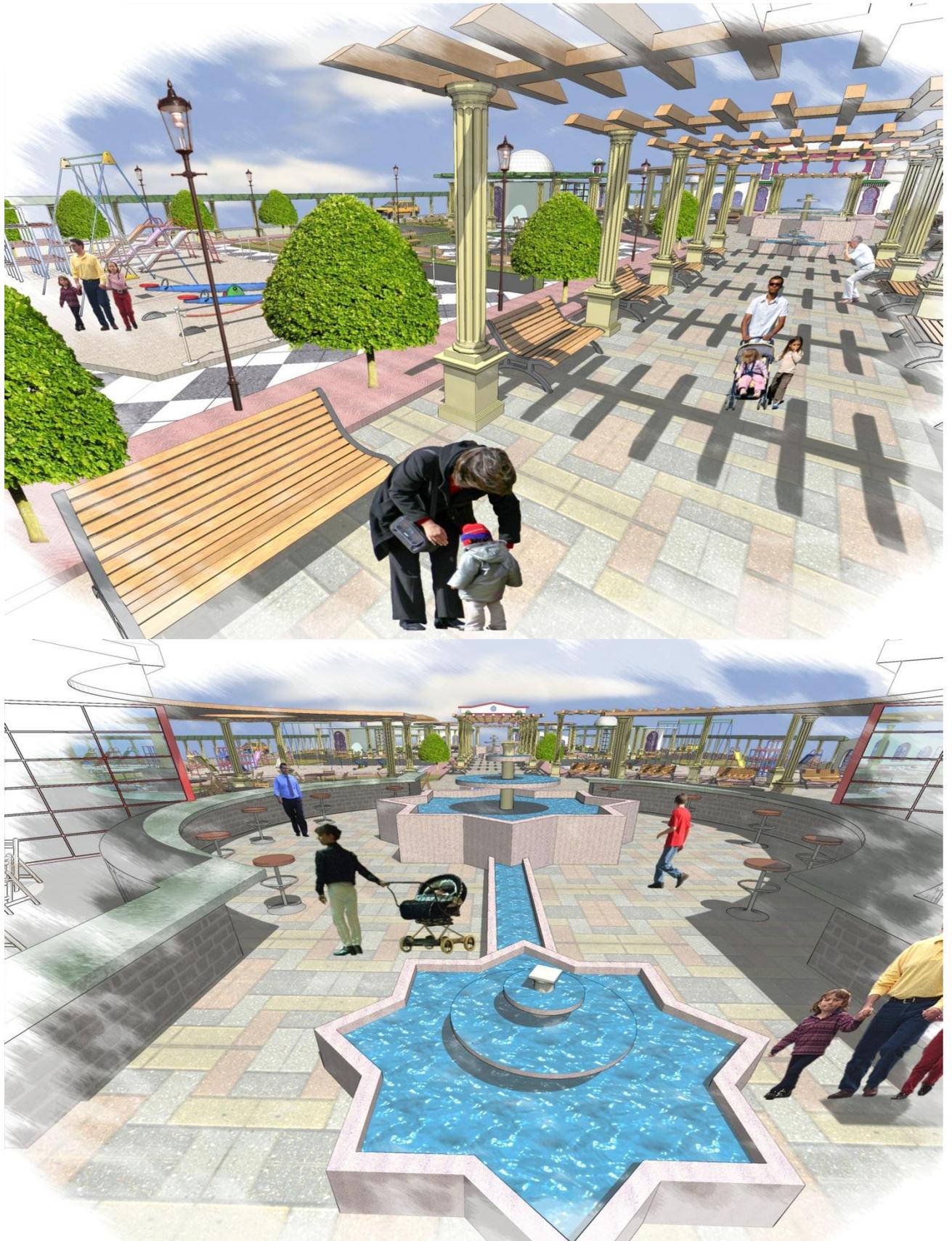


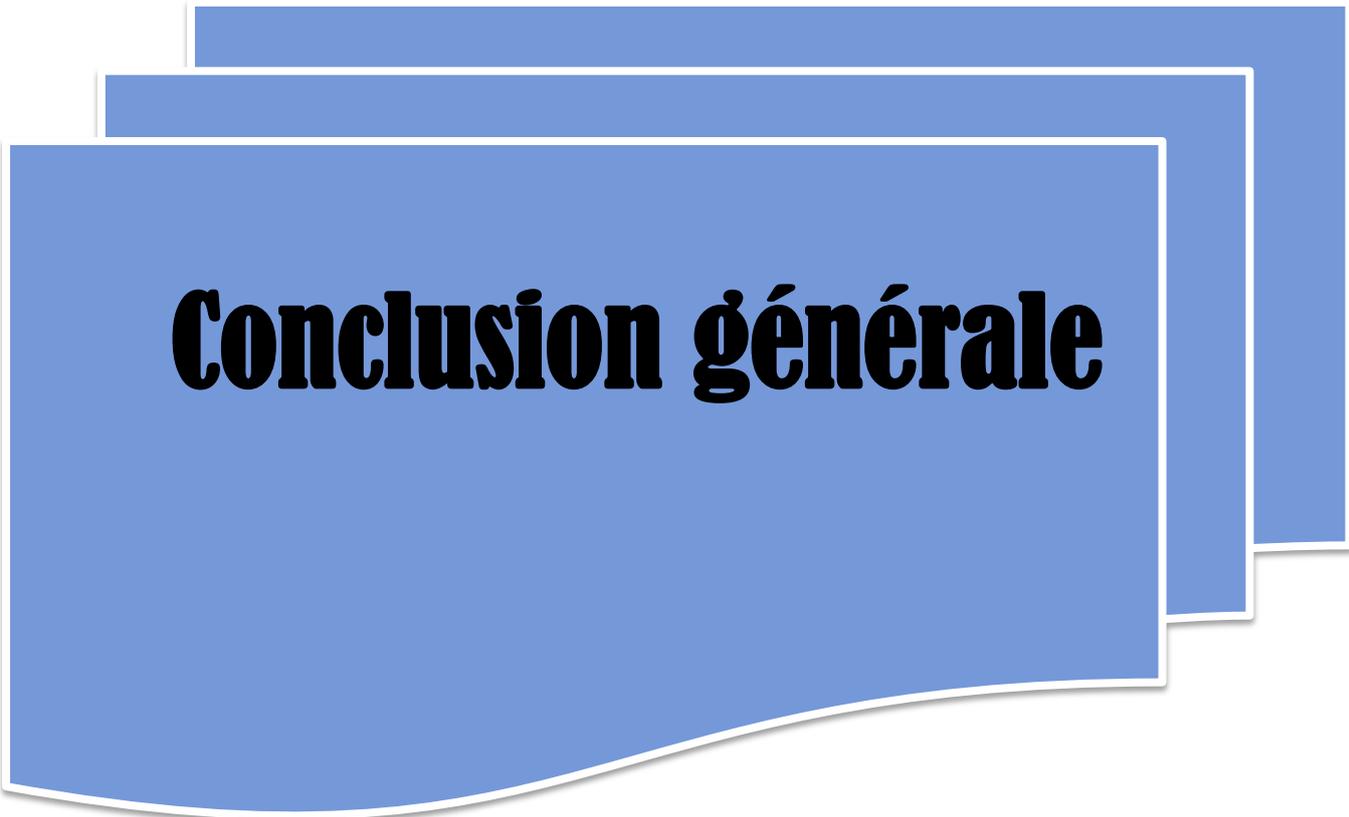
Figure 5.33 :vues en 3d sur le mur de clôture fait par l'auteur



Figure 5.34 :vues sur l'entrée urbaine de la place fait par l'auteur

Conclusion

Ce dernier chapitre représente la réponse concrète à la problématique de départ, cette réponse est présentée sous forme d'alternative qui est basée sur des recommandations et des lignes directrices pour en aboutir à définir le programme spatial et l'organigramme de projet dédié à notre cité et de proposer un aménagement compatible et en harmonie avec le contexte urbain et qui répond aux attentes et aux besoins des citoyens et rend l'espace plus attractif et plus usagé par les citoyens.



Conclusion générale

Conclusion générale

L'urbanisme en Algérie tire la majorité de ses références des anciens modes d'urbanisme classique, ce dernier a démontré à travers des multiples expériences que le développement des villes ne va pas dans le sens durable, ses faiblesses et ses échecs sont tellement nombreux et flagrant qu'un recours au renouvellement urbain est devenu indispensable et incontournable.

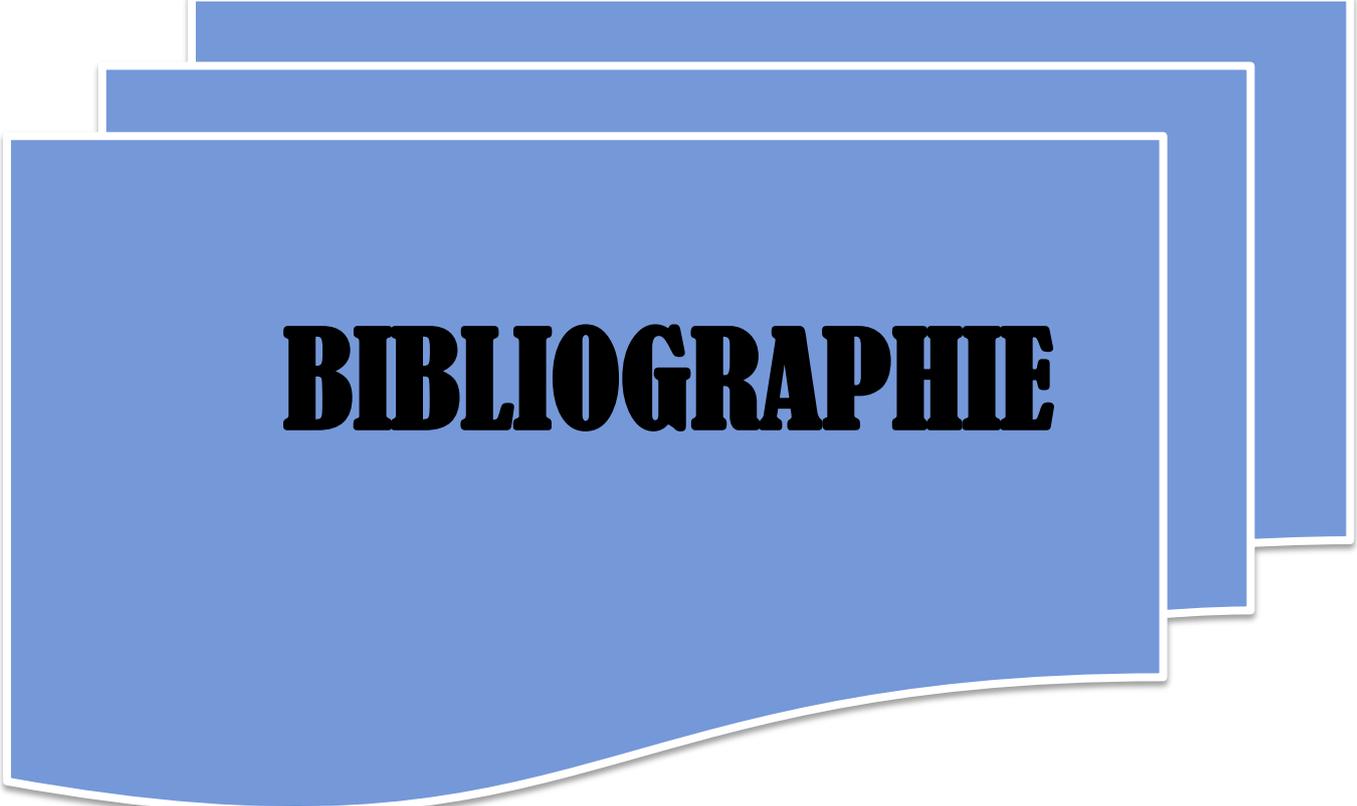
Le renouvellement urbain dans sa perspective globale vise à optimiser des entités urbaines, cette action s'intéresse principalement à l'amélioration du cadre de vie des habitants que soit à travers l'aménagement des espaces publics ou le modelage du cadre bâti, cela ne se fait qu'au biais d'une nouvelle architecture visant non seulement une qualité environnementale agréable mais plus important encore, offrir le cadre urbain permettant à la ville un dynamisme et un développement plus adéquat avec les nouveaux enjeux du 21^{ème} siècle, comme le déclare l'architecte finlandais Alvar Aalto : « L'architecture ne peut sauver le monde mais elle peut donner l'exemple. » [Gelmini Gianluca, Alvar Aalto, p89].

Notre intervention vient comme une réponse à toutes les questions de la problématique posée précédemment pour atteindre l'objectif fixé au début de cette recherche : Dans un premier temps, contribuer à la valorisation la place en assurant la continuité urbaine. Dans un deuxième temps, combler la partie creuse le long du des cotés de la place et lui assurer le

double rôle d'espace partagé entre la cité administrative et la cités ouaaoua. Ainsi, répondre aux besoins et aux problèmes des citoyens, qui d'après notre enquête pose le problème de manque d'espaces publics au niveau de la zone d'étude. En plus, assurer une mixité urbaine et fonctionnelle afin de redynamiser et animer le la place . Enfin, intégrer le concept du développement durable en concevant un équipement et des espaces qui créent un équilibre cohérent et viable à long terme.

Cette action a été traduite sur le terrain par la réaménagement de la place du 1^{er} Novembre, tout en la remodelant, essayant ainsi de la retisser de sorte qu'elle se réinsère dans son contexte urbain, ces équipements sont accompagnés d'un nouvel espace public visant à restituer une nouvelle image à l'ancienne place essayant ainsi à la redonner un nouveau souffle qui va permettre la participation de cette zone d'étude à la dynamique de la ville de m'sila

Ce modeste travail a été élaboré avec la perspective de concevoir ce qui est le plus adéquats tout en essayant d'être plus créatif et plus original, il est évident qu'il puisse ne pas être le travail le plus complet mais il est sûr qu'il peut être encore plus optimal si d'autres études amènent la complémentarité nécessaire.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE:**Livres :**

1. BAILLY, A., & HURIOL, Villes et croissance-théories, modèles, perspectives. Paris: Anthropos . • C. Devillers, Le Projet Urbain, Ed : du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994
2. Charre, les nouvelles conditions du projet urbain : critiques et méthodes, édition :Mardaga, France, 2001.
3. Choay. F, Merlin P, Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF,Paris, 1980.
4. F. Delarue, rojets urbains en France, Edition : le Moniteur, Paris, 2002.
5. Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983.
6. K.Lyuch; L'image de la cité; Dunod; Parie; 1969.
7. K.Lyuch; Voir et planifier;Dunod ;1982.
8. Le Robert de la langue française, 2003 et Larousse en ligne, 2009.
9. Masboungi, Le Projet Urbain à la française, in projets urbains en France, Edition: LeMoniteur, Paris, 2002.
10. Philippe panerai ; forme urbaine de l'ilot a la barre ; parenthèse ; France ; chapitre 06
11. Philippe Panerai; Analyse urbaine;Parenthèses;Marseille; 1990.
12. Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement »,Paris, PUF, 1988.
13. Y. Tsiomis, échelles et temporalités du projet urbain, éditeur : Jean Michelle Placeparis, 2007.
14. Zucchelli, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, éd.OPU, 1984, p.306.

Mémoires et thèses:

1. BADACHE Hamida thèse de magister en architecture l'espace public entre conception et usage cas des jardins publics à Biskra 2014.
2. de ville nouvelle Ali MENDJELI juin 2012.
3. durable, laboratoire de sociologie urbaine générative, université Paris-Est, Juin 2011.
4. FREDERIC Blerot, Observatoire du design urbain, Du rôle et de l'importance du mobilier urbain dans l'espace public, 2013.
5. Halima GHERRAZE. 2013. Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla).
6. M. Bonetti. M. Tual. M. Lorente. E. Bailly, les enjeux du renouvellement urbain

7. S. Boucherit, l'utilisation du projet urbain dans la requalification des grands ensembles (unpassage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique), Magister en
8. Thèse de magister Mr AMIRECHE Toufik approche des espaces publics urbains : cas
9. urbanisme et architecture, Constantine : Université Mentouri de Constantine, 2005.

Revues :

1. Amina SELLALI, " Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage ",
2. Analyse de quatre réaménagements géométriques de boulevard traditionnels en boulevards urbains Michèle St-Jacques, ing. Professeur Département de génie de la construction École de technologie Supérieure Université du Québec.
3. Cour Mme. Othmani-BOUCHAREB. Z module Urbanisme Master 2. Université Amar TELIDJI à Aghouat 2015
4. D. Pinson, le renouvellement urbain des grands ensembles : pour quelle forme urbaine et avec quelle place pour l'habitant ?
5. M. Blanc, la rénovation urbaine : démolition ou patrimonialisation? Comparaison
6. entre la France et l'Allemagne, la vie des idées, 2013.
7. Michel GONN, André ROSSINOT, Réussir le renouvellement urbain, 15 millionsclefs pour la chaîne de mise en oeuvre des projets, Novembre2011.
8. Ortis, Jean Pierre, Essai de définition de la réhabilitation urbaine, Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'association Suisse pour l'habitat, 1983.
9. Séminaire du Pr ALKAMA Djamel, UNIVERSITE DE GUELMA Projet urbain :
10. concepts et démarches 2017.
11. Transcription de la conférence du 19 mars 2002 organisée à l'IFA, Paris

Sites web :

1. <http://daniel.pinson-urb.perso.sfr.fr/repgen/PrincProjUrbDP.pdf> .
2. http://elearn.univ-biskra.dz/file.php/253/COURS-Mobilier_urbain-_Master_PRU_1.pdf
3. <http://www.geographie.ens.fr/Qu-est-ce-qu-une-ville-durable.html>
4. <http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/04/2210307-renouvellement-urbain-le-grandmirail-et-empalot-priorites-nationales.html>
5. <HTTP://WWW.ONS.DZ/>
6. <http://www.persee.fr/doc/rga>

7. <http://www.toulouse.fr/web/projet-urbain/-/empalot-projet-urbain-perspectives-davenir?>
8. [redirect=%2Fweb%2Fprojet-urbain%2Frenovation-urbaine%2Fempalot](http://www.toulouse.fr/web/projet-urbain/renouvellement-urbain/empalot)
9. <http://www.toulouse.fr/web/projet-urbain/renouvellement-urbain/empalot>
10. <http://www.villes.co/algerie/>
11. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_1D23672427E7.P001/REF
12. https://uniondesvilles.ch/cmsfiles/141218_cp_agglosuisse.pdf
13. https://www.agorabordeaux.fr/wpcontent/uploads/2015/03/Quest_ce_quun_espace_public.pdf
14. https://www.agorabordeaux.fr/wpcontent/uploads/2015/03/Quest_ce_quun_espace_public.pdf